John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
ADAMS
165.8
v.11

MÉMOIRES SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,
DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Rélations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

PAR FEU M. DE BACHAUMONT.

TOME ONZIEME.

. . . . *huc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXIX.

ADAMS 165.8
v. 11

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

PREMIERE LETTRE (*).

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures, exposées au Sallon du Louvre, le 25 Août 1777.

Paris, ce 9 Septembre 1777.

LE Sallon de cette année, Monsieur, se ressent déjà des soins du nouveau Directeur pour son amélioration, pour le rendre moins indigne de la foule des curieux qui le remplissent sans relâche. C'est le plus nombreux que l'on ait encore vu, ou du moins le plus richement garni. Dès la cour on trouve quatre superbes Statues. La Sculpture se répand encore au loin, & les atteliers de plusieurs Artistes recelent des chef-d'œuvres qu'il y faut aller chercher. A

(*) Les Lettres suivantes nous sont parvenues trop tard, pour avoir pu être insérées à leur véritable place & selon l'ordre des dates: cependant, comme elles sont écrites avec vérité, remplies d'ailleurs d'une Critique fine & bien raisonnée, nous croyons faire plaisir au Public en les plaçant à la tête de ce Volume. *Note de l'Editeur.*

l'égard de la Peinture, on en a retranché cette multitude de portraits dont ce lieu autrefois étoit ſurchargé; indice de la ſtérilité des Maîtres ou du dépériſſement de l'Art. On l'a remplacée par des Tableaux d'hiſtoire du premier genre, & dans ceux commandés par le Roi, on a remarqué avec ſatisfaction que beaucoup de ſujets étoient choiſis dans nos Annales. Il y a du bon dans preſque tous ces morceaux: il en eſt même qui excellent pour certaines parties. Tel concurrent a le coloris aſſez brillant, tel autre la compoſition ſage; celui-là ordonne bien, celui-ci deſſine ſupérieurement: mais dans aucun on n'admire l'enthouſiaſme du génie, ſans lequel il n'y a point de grands hommes, en quelque genre que ce ſoit. C'eſt pour y parvenir, ſans doute, que les juges ſe ſont rendus fort difficiles cette année, & n'ont accordé aucun prix aux Eleves. C'eſt déſormais d'eux qu'il faut attendre ces ſublimes élans, fruits de la nature perfectionnée par l'étude, plus que de l'âge & de la réflexion: aſſertion qui ſe juſtifie dès aujourd'hui. M. *Callet*, tout recemment Agréé, dont le nom même ne ſe lit point encore ſur le livret, eſt celui qui annonce le plus d'ame & de feu. Dans ſon Tableau de *Cérès implorant la foudre de Jupiter, après l'enlevement de Proſerpine ſa fille*, quoiqu'à genoux aux pieds du Maître des Dieux, la vengeance reſpire tellement ſur ſa figure, qu'elle ſemble le menacer lui-même. Dans

chacune de ses mains elle tient une torche ardente; elle va ravager les moissons, embraser la terre, si elle n'obtient la justice qu'elle exige. La Déesse dit tout cela. Cependant on ne lui trouve pas assez de désordre dans le vêtement, trop magnifique. Elle n'a point ces cheveux épars dont la couvre Ovide. Quant au Jupiter, par l'art du Peintre, il paroît colossal, quoiqu'il ne soit que dans les proportions ordinaires: mais son courroux n'a rien de surhumain, c'est plutôt l'humeur d'un vieillard qu'on arrache à son repos. Toute la fierté qui devroit résider sur son visage, est dans son attitude & dans ses muscles fortement prononcés. Il suit de ces critiques seulement que le candidat a fait assez bien pour mériter de les éprouver.

Le dernier Agréé avant celui-ci, M. *Berthellemy*, offre un Tableau qui n'est pas sans mérite. Il a traité le sujet qu'avoit trouvé si heureusement M. *Dubelloy*, pour sa tragédie qui a fait tant de bruit, *le Siege de Calais*; titre impropre, en ce que le siege n'est nullement l'action qu'a choisie le Peintre. Il a pris le moment plus intéressant, où *Edouard* irrité de la longue résistance des assiégés, ne voulant entendre à aucune composition, si on ne lui livroit six des principaux d'entre eux, *Eustache de Saint-Pierre* & cinq autres se dévouent pour leurs compatriotes, &, la tête & les pieds nuds, la corde au cou, ils apportent au Monar-

que les clefs de la ville: il eſt déterminé à les faire mourir; mais il ſe laiſſe vaincre, & accorde leur grace aux prieres de la Reine & de ſon fils. Il y a de l'enſemble dans cette compoſition: on en aime l'unité; tout concourt à l'action; point de hors-d'œuvre, de partie étrangere ou oiſeuſe. Mais le caractere des têtes n'eſt pas à ce point de nobleſſe & de vérité qu'exige un ſpectateur difficile. La colere du Roi ſemble plutôt naître de la méchanceté que de l'indignation d'un vainqueur ſuperbe, que révolte tout obſtacle, pour qui la défenſe la plus légitime devient un crime. On diſtingue cependant à travers ſon air menaçant une eſpece de ſouffrance; ce qui n'eſt pas exact: c'eſt de l'attendriſſement qu'il faudroit; mais on doit toujours ſavoir gré à l'Artiſte d'avoir ſçu réunir ſur un même viſage deux ſentimens contraires: ſeul effort qui prouve combien il eſt capable de marcher ſur les pas des grands Maîtres.

On reproche à la Reine intercédant en faveur des victimes, une pâleur exceſſive, qui la feroit prendre pour la victime même. Quant au fils d'Edouard, il eſt enfoncé dans la demi-teinte & devient par-là trop ſubalterne. On deſireroit plus de fermeté dans *Euſtache de St. Pierre*, perſonnage le plus ſaillant des captifs, ainſi que cela doit être. Comme c'eſt lui qui joue le plus beau rôle de ce poëme intéreſſant, l'auteur auroit dû raſſembler tout le ſublime

de l'action ſur lui & lui faire écraſer, par la ſupériorité de ſon ame bien ſentie, le héros Anglois, n'ayant en ce moment que l'appareil & les entours de la grandeur.

Le *St. Jérôme* de M. *Vincent*, autre Agréé des derniers reçus, eſt dans le bon ſtyle, & prouve un admirateur de l'Antique qui a fait d'excellentes études en ce genre. Il a repréſenté cet Anachorete dans un délire myſtique, où il entend l'Ange de la mort qui lui annonce le Jugement dernier. Le contraſte du corps de l'eſprit céleſte avec celui du pénitent, eſt parfaitement bien exprimé. Le premier eſt bien poſé dans les airs ; il a la légéreté & l'éclat, attributs de ſon eſſence. Le ſecond eſt deſſiné avec des touches fortes, larges & ſavantes. Elles n'empêchent point d'y reconnoître la macération des chairs, un individu créé robuſte par la nature & exténué par les jeûnes, la haire & le cilice. La tête eſt pleine de vie; le ſentiment de la frayeur y eſt rendu de maniere à l'inſpirer au ſpectateur, & ce Tableau eſt un des plus animés du Sallon.

La plus grande machine & la meilleure, au gré de certains connoiſſeurs, eſt encore d'un Agréé, qui expoſe pour la premiere fois & montre une tête fortement organiſée, capable des plus vaſtes conceptions du grand genre. M. *Menageot*, c'eſt ſon nom, a tiré ſon Tableau du Poëte Grec, de cet Homere ſi propre à

en fournir, où le génie, dans tous les genres, puise sans cesse, sans tarir, pour ainsi dire, sa fécondité. Le Peintre expose son sujet de la sorte:

„ Les embrassemens de *Polixene* & d'*Hécu-* „ *be*, au moment où cette jeune Princesse est „ arrachée des bras de sa Mere pour être im- „ molée aux mânes d'*Achille*: *Hécube* tombe éva- „ nouïe de douleur en recevant les derniers adieux „ de sa fille, qu'*Ulysse* entraîne à la mort."

Le chef-d'œuvre de l'art de cette composition est la maniere dont Hécube tombe; on voit son corps dans cet abandon d'une femme qui perd connoissance en effet, & ce moment est saisi par tous les regardans. La violence du Héros Grec ravissant sa victime n'est pas moins bien rendue, & la tendresse de la jeune Princesse, oubliant le sort funeste qui l'attend pour ne s'occuper que de l'état où elle laisse sa mere, adoucit bientôt l'impression d'indignation qu'occasionne la barbarie du vainqueur, ou plutôt, l'ame ainsi partagée entre différens sentimens, ne reçoit d'aucun des traces trop profondes, & n'éprouve que les sensations du plaisir que procure l'imitation même des choses tristes ou tragiques, portée à un certain dégré de vérité & de perfection.

Du reste, si l'auteur s'est étudié à bien composer les masses principales de son ouvrage, dont il a saisi le plan avec beaucoup d'intelligence, on observe qu'il a négligé les accessoi-

res

res; qu'il n'a point aſſez caractériſé cette foule de Princeſſes dont étoit rempli le Palais de *Priam*; que l'architecture en eſt lourde; que le lieu de la ſcene eſt trop ſombre; qu'il y a un défaut d'entente du clair-obſcur. On trouve ignoble qu'il ait fait figurer un chien dans une action auſſi impoſante. Je n'ignore pas qu'on voit de ces animaux dans divers tableaux d'hiſtoire des grands Maîtres, & qu'il y en a ſurtout trois au Couronnement de *Médicis* par *Rubens*, dans la Galerie du Luxembourg; mais je crois que ce dernier cas eſt très-différent: diſcuſſion, au ſurplus, trop longue pour entrer ici. Mais ces défauts tenant ſurtout au mécaniſme de l'art, peuvent ſe réformer dans un jeune débutant; au lieu que l'invention, la chaleur, l'énergie, la ſenſibilité, toutes ces parties du génie doivent ſe montrer dès les premieres productions; qu'autrement elles ne ſe développent & ne s'acquierent jamais: au contraire, elles ſe conſervent ordinairement juſques dans les plus mauvais ouvrages des grands Artiſtes. Cependant, à la honte de M. *Doyen*, regardé juſques ici comme le premier Peintre d'hiſtoire de nos jours, on n'en trouve aucun veſtige dans ſon Tableau, dont je ne vous parlerai que pour vous amuſer par l'excès du ridicule, ou pour faire gémir ſur le ſort de notre humanité, qui veut que le talent le plus ſublime ſoit quelquefois au deſſous du plus médiocre.

Un ancien Cuiſinier attaché à l'hôtel de Condé, enrichi au ſervice de cette maiſon, a l'amour-propre ſingulier de croire que tout l'Empyrée veille à ſa conſervation. Un jour, traverſant la forêt de Gros-Bois, près des Camaldules, il tombe de cheval : la jambe embarraſſée dans l'étrier, le bras droit pris avec ſon fouet dans une haie, tenant la bride de l'autre main, il alloit périr. Dans cette extrêmité il ſe recommande à la *Vierge*, &, comme ſi ce n'étoit pas aſſez de cette puiſſante interceſſion, il a recours encore à Ste. *Génevieve* & à St. *Denis*. A l'inſtant, dit le livret, le ciel vint à ſon ſecours & il fut délivré. Cette faveur méritoit bien un *Ex voto*. Voulant égaler ſa généroſité à ſa reconnoiſſance, le Cuiſinier a recours au plus habile homme qu'on lui indique, à M. *Doyen*, qui le perſifle d'abord ſur l'expoſé de ſa demande ; mais le particulier faiſant ſonner une bourſe de louis qu'il offre de donner d'avance, le ſujet devient plus ſuſceptible de ſa verve ; il s'en charge & ſe met au travail. La condition étoit que le tableau ſeroit prêt pour le Sallon, où le protégé du ciel vouloit rendre publique la grace ſinguliere qu'il avoit reçue.

Le Peintre en vain s'échauffe & ſe ſecoue : il n'eſt pas content de ſon eſquiſſe ; il conſulte ſes confreres, qui lui donnent leurs conſeils & ne font que le retarder. Enfin un jour il eſt ſi mécontent de lui-même, qu'il efface tout ce qu'il a fait pour recommencer de nouveau.

Dans l'intervalle arrive le Miraculé, qui ne voit plus qu'une toile nue: il ſe plaint, il menace M. *Doyen* de lui intenter un procès & de le faire aſſigner, s'il ne remplit pas ſon marché & ſi l'*Ex-voto* n'eſt pas expoſé au tems convenu: ç'auroit été le cas, ſans doute, de rendre l'argent & de ne point ſacrifier ſa réputation à ſa cupidité; mais l'argent étoit mangé. Le Peintre s'évertue, barbouille & termine ſon Tableau en dix-huit jours. Il eſt partagé par une Gloire: d'une part brille la *Vierge* tenant l'Enfant *Jéſus*, & derriere elle Ste. *Génevieve* avec ſa quenouille: de l'autre s'avance Saint *Denis*. Au bas eſt un cheval, qu'on a peine à reconnoître, & un cavalier renverſé dans l'attitude décrite, ſans qu'on s'apperçoive en rien du prodige, même ébauché, à moins qu'on ne ſuppoſe qu'un rayon dardé d'en haut, qu'on prendroit pour un coup de foudre, ne caractériſe l'intérêt & la puiſſance des trois Bienheureux; à qui ce miracle, au ſurplus, ſemble ne rien coûter, qui s'approchent & deviſent familierement enſemble.

M. *Doyen* dit, dans ſon explication, que l'orgueil n'étant point le motif qui ait fait déſirer au propriétaire du tableau ſa publicité, il a trouvé bon que l'Artiſte ſacrifiât le protégé à ſes libérateurs. Mais ſa délivrance en étant l'objet capital, il falloit qu'elle fût exprimée, ou du moins ſentie & que le courſier & l'homme ſur qui devoit s'exercer la faveur divine, fuſſent

dans le premier plan & non ensevelis dans l'ombre, afin que les plus incrédules ne pouvant soupçonner aucune fraude, aucun escamotage, aucune illusion, rendissent hommage au pouvoir des opérateurs. En voilà beaucoup trop sur cette grande carricature, digne de figurer à côté de tant d'autres, qu'on voit dans nos églises de village, mais qui ne sont pas du 18e. siecle. Je ne saurois vous exprimer, Monsieur, avec quelle complaisance les confreres de M. *Doyen* regardent sa production & s'applaudissent de le voir ainsi au dessous d'eux.

Dans sa décrépitude M. *Hallé* du moins a encore quelque chose. Son sujet étoit, *Cimon l'Athénien, qui ayant fait abattre les murs de ses possessions, invite le Peuple d'entrer librement dans ses jardins & à en prendre les fruits*. Le fait est mal rendu. On s'en apperçoit au premier coup d'œil; on ne remarque aucunes ruines, & d'ailleurs il ne pouvoit régner que beaucoup de froideur dans cette composition, dont le coloris est aussi très-mauvais. Mais il y a du moins du dessin, une distribution sage, une ordonnance bien entendue.

Deux grands Tableaux de M. *Brenet* lui conservent la supériorité qu'il s'étoit acquise depuis quelques années. Il est des admirateurs outrés, sans doute, qui le comparent à *Le Sueur*. S'ils veulent dire qu'il manque de coloris comme lui; qu'il a le pinceau sec; qu'à force de vouloir paroître délicat il donne une proportion

trop foible à ſes figures, ils ont raiſon. Ils ont raiſon encore, en diſant qu'il a quelque choſe de ſa maniere, de ſon goût; qu'il approche de ſa correction, de la pureté de ſon deſſin; qu'il a les penſées ſimples & naturelles, comme lui: mais il manque de ſon élévation & n'aura jamais ſon expreſſion ſublime.

M. *Brenet* reproduit aujourd'hui un ſujet déja expoſé plus en petit au Sallon de 1775. Il eſt intitulé : L'*Agriculteur Romain*. Ce tableau, de 10 pieds quarrés, eſt pour le Roi. Il repréſente l'Affranchi cité devant un Edile pour ſe diſculper de l'accuſation de magie à raiſon de ſes récoltes toujours plus abondantes que celles des autres. Il eſt inutile de s'étendre ſur l'hiſtorique de cet ouvrage, traité à peu de choſe près comme la premiere fois. Il eſt à remarquer qu'on lui reprochoit alors de préſenter ſes quadrupedes par derriere; ils montrent la tête aujourd'hui: nouveau ſujet d'obſervation; tant les critiques ſont difficiles! Ces bœufs gras & vigoureux étant le plus eſſentiel de l'action, puiſque c'eſt ſur eux que roule le ſortilege prétendu; que c'eſt à leur force bien employée que doit ſe rapporter la proſpérité de l'accuſé; que c'eſt à leur croupe rebondie ſeulement qu'on pourroit juger de leur embonpoint, ils auroient voulu que l'artiſte eût déployé cette partie dans toute ſon étendue. Quoi qu'il en ſoit, M. *Brenet* a enrichi en outre ſa compoſition d'une

belle & ſimple Architecture, qui n'étoit point dans l'autre.

Son ſecond ſujet eſt neuf, & d'autant plus intéreſſant qu'il eſt tiré de notre hiſtoire. Il n'eſt point de François qui ignore que *Duguesclin*, aſſiégeant un fort défendu par les Anglois, mourut avant ſa reddition; mais que les ennemis ayant promis au Connétable de capituler, s'ils n'étoient pas ſecourus à certain jour indiqué, ne ſe crurent pas diſpenſés de tenir leur parole; qu'en effet leur Commandant, ſuivi de ſa garniſon, ſe rendit à la tente du défunt, & ſe proſternant aux pieds de ſon lit, dépoſa les clefs de la place.

Le court eſpace accordé, ſans doute, à l'Auteur, l'a obligé de reſſerrer ſa compoſition & d'en ſouſtraire beaucoup de choſes qui lui auroient donné plus de grandeur & de vérité historique. Elle ſe réduit proprement à cinq perſonnages; au cadavre du héros dans ſon lit de parade, à un Anglois qui préſente la Capitulation, à *Olivier de Cliſſon*, frere d'armes du défunt, debout & plongé dans la plus grande triſteſſe, montrant ſon ami mort au Maréchal de *Sancerre*, chargé du commandement de l'armée, & à un Page ſur le devant du tableau, pleurant la perte de ſon Maître. Cette ſcene, qui devroit être vaſte, devient ainſi trop nue, & l'action concentrée dans l'intérieur de la tente du Général François, n'a pas l'éclat qu'elle de-

vroit avoir, tenant à la deſtinée de deux grandes Nations. D'ailleurs, point de contraſte dans les caracteres & ſans ſentiment, & l'on ſait quel effet ils produiſent dans tout drame, ſoit pittoreſque, ſoit théâtral. L'art du Poëte reſtreint à varier les douleurs, & négligeant le parti qu'il pouvoit tirer de celle de l'Anglois, où l'admiration & une ſorte de frayeur, imprimée encore ſur ſa phyſionomie par la préſence du Héros, même mort, auroit pu fournir à ſon enthouſiaſme, il l'a repréſenté par derriere. D'ailleurs, il eſt ſeul; ce qui rend cet acte meſquin, & réduit le Commandant du fort, acteur principal & le ſecond de la ſcene, à un rôle abſolument ſubalterne. Mais ſi le Poëte peche par ces parties d'invention & de convenance que fournit le ſeul génie, il en a d'autres au ſuprême degré, & la netteté du plan, l'agencement des grouppes, une exécution préciſe, un coſtume bien obſervé, une diſtribution heureuſe des clairs & des ombres, frapperont ſurtout les Artiſtes & ceux qui ne recherchent que la lettre & non l'eſprit d'une compoſition.

Pour ceux qui deſirent des conceptions plus relevées, le Tableau de la *Continence de Bayard*, de M. *Durameau*, ne ſera pas plus ſatisfaiſant. Ce trait particulier & domeſtique, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, eſt ſi héroïque cependant, qu'il eſt preſque autant connu que celui de *Dugueſclin*. Il n'étoit pas moins heureuſe-

ment choiſi, moins propre à allumer la verve d'un homme de génie. On ſe rappelle que ce loyal Chevalier eut un jour envie d'avoir une compagne dans ſon lit, qu'il en fit chercher une, qu'on lui amena le ſoir une jeune perſonne d'une beauté éblouiſſante; mais que touché de ſes larmes, & ſachant que la miſere de ſa mere l'avoit ſeule déterminée à ſe mettre à la diſcrétion du militaire paillard, il manda celle-ci, lui fit des reproches de ſa conduite, la ſecourut & lui donna une dot pour marier la Demoiſelle. On voit qu'il réſulte divers points à traiter de ce ſujet compliqué. L'artiſte s'eſt décidé pour le moment le plus ingrat de l'action, celui où *Bayard* dote la jeune fille. Il s'eſt privé par-là de l'intérêt que devoit exciter l'aveu du héros, balançant entre ſon amour & ſa vertu, & de toutes les beautés ſecondaires que pouvoit lui ſuggérer cette ſituation. On ne remarque plus aucun combat ſur ſon viſage, d'une gravité eſpagnole; il ſoupeſe une bourſe, qu'il montre à la Demoiſelle & à ſa mere. On ne ſait ſi c'eſt pour les déterminer à ſe rendre, & le Spectateur a beſoin de l'explication du Peintre pour en connoître l'idée, équivoque ſans doute, un des plus grands défauts qu'on puiſſe commettre en compoſant. La victime offerte à l'incontinence de *Bayard*, n'a pas plus d'expreſſion; elle ne regarde nullement ſon généreux Bienfaiteur & tourne les yeux vers ſa

mere (*). Celle-ci eſt à genoux, & par ſon état humiliant ſemble indiquer ſeule quelque choſe du trait hiſtorique.

Du reſte, on remarque ſurtout dans *Bayard* le faire dur de M. *Durameau.* Toute ſa figure eſt ſeche & roide. Il y a principalement un bras, qui révolte dès le premier aſpect. On ſait que revêtu d'une armure, il ne pouvoit avoir le jeu & la ſoupleſſe ordinaires; mais il falloit dérober au ſpectateur cet inconvénient, en faiſant retomber ſon vêtement avec adreſſe juſques ſur le coude. Les femmes ſe reſſentent de la maniere de l'auteur, & n'ont ni graces, ni douceur, ni ces touches tendres qu'exigeoit leur ſituation.

Un tel ſujet auroit mieux convenu au pinceau ſuave & moëlleux des deux *La Grenée*, qui, au contraire, ont eu à traiter des ſujets à réſerver pour le ton auſtere & ſauvage de M. *Durameau.* Auſſi, faute d'avoir proportionné leur entrepriſe à leurs forces, les premiers ne produiſent-ils pas plus d'effet que celui-ci dans deux grands Tableaux de leur compoſition. L'aîné a voulu rendre la grandeur d'ame de

---

(*) Je demande pardon au Peintre de ma balourdiſe. J'apprends que c'eſt la fille qui eſt à genoux & la mere debout. Je ne m'en ſerois pas douté, non-ſeulement parceque j'ai cru qu'il étoit contre le bon ſens de faire jouer dans cette ſituation le premier rôle à la fille, mais parce que celle-ci m'a paru plus âgée que l'autre.

Fabricius refuſant les préſens que Pyrrhus lui envoie. L'idée eſt belle aſſurément, mais exigeoit une élévation de penſées, dont l'auteur n'étoit pas ſuſceptible. Il a mieux caractériſé l'Ambaſſadeur du Roi d'Epire, qu'on ſuppoſe être *Cynéas*, parceque ce perſonnage devoit avoir un air de candeur & de ſéduction en même tems dans le genre de poéſie du Peintre. Il n'en eſt pas de même du Romain, dont il falloit plus exprimer l'action par le mouvement de l'ame, que par le repouſſement de la main allongée. Au lieu de l'indignation qu'on s'attend à remarquer au plus haut dégré ſur ſa phyſionomie, on n'y lit que de l'humeur : ce n'eſt point le courroux d'un Héros; c'eſt un air boudeur & mauſſade; & le refus ne ſe détermine que par la roideur du bras, geſticulation forcée qui ſent plutôt le rhéteur que le grand homme.

Albinus s'enfuyant de Rome, & offrant ſon char aux Veſtales qu'il rencontra chargées des vaſes ſacrés, n'exige pas le même ſublime que *Fabricius*. Ce ſujet n'eſt ſuſceptible que d'une grande nobleſſe, d'une vaſte ordonnance, d'une diſtribution heureuſe & bien entendue. Les Prêtreſſes ne devant inſpirer même en cette poſition qu'une vénération profonde, principe de l'acte religieux qu'il s'agiſſoit de décrire, ne pouvoient admettre que des graces pudiques & ſéveres comme elles. On ne trouve rien de tout cela dans le tableau de M. *La Grenée* le jeune, qui, n'attachant ni l'ame ni les yeux, reſte iſolé & ſans ſpectateurs,

Il n'en eſt pas de même du Tableau de M. *Lépicié*, dont le fond chargé d'ombres, repouſſe merveilleuſement les couleurs & frappe les paſſans les plus diſtraits. On eſt d'autant plus ſurpris quand on lit le nom de l'auteur, qu'on ne l'auroit pas cru capable d'une production de ce genre. Il n'a point été effrayé du projet de peindre le courage de *Porcia*, fille de *Caton*, femme de *Brutus*. Ces grands noms ne lui en ont point impoſé, & s'il a manqué à un certain point la partie de l'expreſſion, défaut preſque général à tous les maîtres que nous venons de paſſer en revue, il a ſatisfait les connoiſſeurs qui ne s'arrêtent qu'au méchaniſme de l'art. Il étoit queſtion de décrire la vertueuſe Romaine, qui ayant découvert la réſolution de ſon époux de délivrer *Rome* de ſon tyran par l'aſſaſſinat de *Céſar* & prévoyant l'iſſue funeſte de ce complot, pour s'exercer à la mort, qu'elle eſt décidée à ſe donner ſi le vengeur de la patrie ſuccombe, ſe bleſſe volontairement. Aux cris de ſes femmes, *Brutus* qui ſortoit, revient, la trouve dans cet état, & lui reprochant ſon imprudence apprend ſon deſſein généreux. M. *Lépicié* eſt, ſans doute, bien excuſable d'être reſté au deſſous d'un ſujet digne de la ſublimité du pinceau de *Raphael* ou de *Michel-Ange*: on doit même le louer d'en avoir rendu quelque choſe. Il y a de la nobleſſe & de l'intérêt dans la tête de *Porcia*, meilleure que celle de ſon époux. Mais on lui reproche deux choſes, qui

tiennent à l'ordonnance & à l'annonce de son plan: l'une, que le retour de *Brutus*, revenant sur ses pas, n'est nullement indiqué; l'autre, que le matériel de l'action est absolument dérobé aux yeux du spectateur, par des esclaves empressées à secourir leur maîtresse & qui, en la soignant, cachent entierement la blessure. Je n'appuyerai pas sur ces critiques, dont la premiere est peu de chose, & la seconde blâme une adresse de l'Artiste qui, sans offrir aux yeux le coup d'œil déchirant d'une plaie sanglante, la désigne suffisamment par l'attitude des suivantes.

Pour n'être pas trop long, je ne ferai qu'indiquer le morceau de l'*Aurore & Céphale* de M. *Vanloo*, où la premiere est fraîche, amoureuse & séduisante: mais on ne sauroit se persuader qu'elle puisse enlever un Chasseur très-corsé & qui pese lourdement encore sur la terre. Elle est sur un nuage qui a trop de consistance, &, en général, ce sujet n'est pas gai, léger & vaporeux, comme il devroit l'être. Son pendant, *le Triomphe d'Amphitrite*, par M. *Taraval*, est, au contraire, si aërien qu'on n'y distingue que les premiers linéamens des figures. On le prendroit pour une esquisse: on ne peut qu'exhorter l'Artiste à le finir avant qu'on s'occupe à en rechercher & discuter les détails.

Tous les Tableaux, Monsieur, dont je viens de vous parler, ont été enfantés sous les auspices de Monsieur le Comte *d'Angiviller*, qui a déterminé S. M. à consacrer chaque année une

somme, qu'il doit distribuer entre les Artistes occupés à travailler dans le genre de l'Histoire, qui se seroit perdu désormais sans cet encouragement. Ils seront placés dans une Galerie avec des statues, dont je parlerai à leur rang & formeront une suite d'ouvrages de l'Ecole Françoise moderne. Vous concevez qu'on n'aura garde d'y en insérer d'autres; dont ils ne pourroient soutenir la comparaison.

Je vous parlerai la premiere fois des Tableaux d'histoire de chevalet & des Tableaux de genre, où il y a d'excellentes choses: ceux-ci sont le triomphe de nos Artistes &c.

LETTRE II.

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures exposées au Sallon du Louvre le 25 Août 1777.

Paris, ce 15 Septembre 1777.

Si les deux *La Grenée*, Monsieur, ne brillent pas cette fois dans le grand genre, auquel on ne les juge pas destinés, ils plaisent par des sujets gracieux, plus convenables à leur génie. L'aîné se retrouve surtout dans ceux tirés de la Mythologie, où grand nombre sont plus analogues à son imagination & lui fournissent plus à peindre de ces beaux corps de Déesses ou de femmes nues, pour lesquels il excelle. Il nous reproduit cette année son *Pygmalion*, dont *Vé-*

nus anime la Statue. Je ne puis vous rappeller quelles ſont les différences de celui expoſé en 1773; mais je vois toujours peu de chaleur dans l'Amant, qui devroit être brûlant d'amour. Je ne ſais ſi c'eſt par une adreſſe de réflexion qu'il a ôté à la Déeſſe toute ſa ſéduction pour la transporter dans la figure principale, qui toutefois n'opere point cet effet. On ne la contemple que comme un chef-d'œuvre du Peintre, par la dégradation des chairs, plus animées dans les parties ſupérieures, moins dans les inférieures; enſorte que le pied eſt encore abſolument marbre. Son *Jugement de Pâris, adjugeant la pomme à Vénus*, attire au premier coup d'œil. Des contours moëlleuſement deſſinés, des chairs vivantes, des développemens voluptueux réveillent la lubricité. Les deſirs s'éteignent bientôt quand on en approche, & la *Pallas* elle-même, dans un raccourci de jambe, paroît eſtropiée. Quelque beau qu'Homere nous ait repréſenté le fils de *Priam*, je trouve auſſi qu'il falloit mettre une différence entre ſa carnation & celle des Déeſſes, puis varier encore la leur, donner plus de teintes rouges au corps de *Junon* dans ſon courroux, rembrunir davantage celles de Minerve, enfin épuiſer toutes les graces du pinceau ſur la mere de l'*Amour*. Son ſujet le plus maltraité à coup ſûr, c'eſt *la Philoſophie qui découvre la Vérité*. On pourroit également prendre l'inverſe, & faute d'avoir aſſez caractériſé chacune d'elles, le ſpectateur reſte incertain. En

voilà aſſez ſur cet Artiſte, qui a expoſé beaucoup d'autres tableaux, ayant leurs partiſans & leurs admirateurs, pour juger que, malgré ſa ſupériorité ſoutenue ſur beaucoup de ſes confreres, il n'excelle pas comme de coutume. Il eſt même à craindre qu'il ne dégénere de plus en plus, parce que ſon genre ſemble tenir principalement à l'ardeur, à la fraîcheur, au brillant de la jeuneſſe, & qu'avec l'âge il perdra inſenſiblement ces qualités.

Au contraire, M. *La Grenée* le jeune monte, & ſe ſoutiendra plus longtems, en ce que ſon talent, quoique analogue à celui de ſon frere, inférieur pour les graces, a plus de vigueur & plus d'étendue. Son *Saint-Jérôme*, toutefois le cédant à celui de M. *Vincent*, en eſt une preuve: on y retrouve ce nerf, cette ſavante connoiſſance de l'anatomie, qui caractériſoient en 1775 ſon tableau de *l'Hiver*. Il eſt fécond aujourd'hui en ſujets agréables. Entre douze qu'on compte au Sallon, ſon *Télémaque racontant ſes aventures à Calypſo*, paroît réunir tous les ſuffrages. La candeur du jeune Prince, la ſageſſe & la prudence de *Mentor*, la curioſité participant déja de la paſſion qui s'allume dans le cœur de *Calypſo*, déſignent chaque perſonnage dans le dégré convenable. Il n'eſt pas juſqu'à la Nymphe *Eucharis* qui, plus ſpécialement déſignée entre ſes compagnes, laiſſe prévoir qu'elle jouera bientôt un rôle entre les acteurs principaux. Toute cette compoſition

eſt charmante, pleine d'intérêt, bien empâtée, d'un coloris excellent, ſauf le ciel, lourd & d'un bleu d'empois, & les arbres d'un verd ſec, noir & dont les feuilles, ſans aucun jeu, ſemblent collées & ne faire qu'une maſſe morte. *La Bergere allaitant ſon fils, pendant que ſon Berger la contemple*, eſt d'un faire ſupérieur, du pinceau le plus tendre & le plus moëlleux. Peut-être y a-t-il trop de nobleſſe dans la tête de la femme, qui n'a rien de la ruſticité de ſon état.

Ce même Artiſte a expoſé quantité de deſſins, dont un attire les plaiſans & les fait rire. Ce ſont des Anges ramaſſant les corps des Enfans innocens, pour les empêcher d'être dévorés par les chiens. Il faut convenir qu'il n'eſt gueres poſſible de pouſſer plus loin un délire myſtique, de rencontrer une image à la fois auſſi puérile & auſſi dégoûtante.

Rien de plus édifiant, Monſieur, en général, que le Sallon de cette année, où, ſans avoir affecté d'y mettre beaucoup de traits tirés de l'Ecriture Sainte, tout y concourt à élever l'ame ou à épurer le cœur. On y peut faire un Cours de morale entier.

Le Mariage rompu de M. Aubri, nous montre un perfide qui, ayant fait des enfans à une jeune perſonne, avec promeſſe de l'épouſer, veut donner ſa main à une autre. La délaiſſée s'y oppoſe, lui préſente les gages de leur union & ramene au devoir cet infâme ſéducteur. On remarque dans ce Tableau que le principal perſonnage,

ſonnage, c'eſt-à-dire le traître, eſt contrefait & diſloqué, qu'à force de honte il a la tête dans l'eſtomac; attitude que *Saint Denis* ſeul pouvoit prendre, diſpoſant de ſon chef mobile à ſon gré, mais contre toutes les regles du deſſin & de l'anatomie. Un Bédaud, de précaution, éteignant les cierges dès qu'il voit que la cérémonie n'aura pas lieu, eſt l'idée la plus ingénieuſe de ce petit Poëme, où il y a beaucoup de vérité, moins cependant que dans les autres ſujets traités par le Peintre, toujours naturel dans ſes compoſitions, mais dont le coloris ne l'eſt gueres: d'ailleurs ſans chaleur & ſans énergie.

M. *Wille*, d'une part, nous excite dans ſon *Aumône* à nous attendrir ſur le ſort des malheureux, de l'autre, nous montre la récompenſe de la ſageſſe & de la vertu dans ſa *Fête des bonnes gens.* Plus loin c'eſt *le Devoir filial.* Je m'arrêterai ſeulement à celui-ci, dont M. *Greuze* qui reconnoît en ce Peintre ſon Eleve, révendique l'invention. Il prétend en avoir compoſé le deſſin, il y a plus de quinze ans, & reproche au plagiaire de n'en avoir ſaiſi que le matériel, de n'avoir pas creuſé & terminé ſon action comme lui, pour en tirer une idée agréable & philoſophique. Voici d'abord l'explication de M. *Wille.*

„ Un Vieillard prend l'air, ſoutenu par ſa fille „ & ſon fils, qui ſuſpendent leurs travaux pour „ l'aider à marcher. Un petit garçon eſſaie „ de balayer la route. Deux autres plus forts „ portent un grand fauteuil, & la mere, que

„ l'on apperçoit dans le fond, bénit le ciel de „ lui avoir donné de ſi bons enfans."

On juge qu'une pareille compoſition, qui prête aux talens de l'Artiſte, n'annonce aucun trait ſpirituel, aucune moralité fine & détournée. On va voir la différence du même ſujet manié par un Auteur qui combine ſon plan & le médite en vrai Poëte. M. *Greuze* avoit ſenti qu'en finiſſant-là ſon action, elle devenoit triviale & ne ſortoit point des bornes ordinaires d'une ſcene bourgeoiſe, qui touche le cœur ſans rien laiſſer à réfléchir. Il avoit donc imaginé de prendre un Chef de famille, conſumé ſans doute d'ans & de travaux, mais ayant encore de l'ame & de la ſenſibilité. Il le ſoutenoit, dans ſa démarche pour ſe rendre à la promenade, par ſes enfans jeunes, mais grands & mariés. Il le faiſoit arriver dans un jardin, où il trouvoit ſes petits-enfans jouant & danſant. Alors ranimant ſon héros principal, il lui inſpiroit cette penſée douce & conſolante qu'il ne mourroit pas tout entier, qu'il revivroit dans ſa nombreuſe poſtérité; penſée que tous les ſpectateurs auroient lu ſur la phyſionomie reviſiée de cet ayeul, ſur laquelle on ſe feroit repoſé avec complaiſance & dont, forcé de quitter ce tableau, on auroit conſervé le ſouvenir ſatisfaiſant. Ce grand maître reproche à ſon concurrent d'avoir trop exténué ſon vieillard; de faire traîner le ſiége énorme par des Bambins qui n'en ont pas la force. Enfin il regarde comme une idée peu naturelle, rela-

tivement à l'âge de l'enfant, le plus petit de tous, à l'état du perſonnage dominant de la ſcene & au local de l'action, celle de lui faire balayer le chemin. Quant à l'exécution, elle eſt heureuſe, facile, variée & digne du Maître de M. *Wille*. Il a été moins prodigue de couleur dans cette action ſimple & a réſervé le brillant de ſon pinceau pour ſes autres ſujets exigeant de l'appareil, tels que ſa *Roſiere* & ſon *Repas villageois*; morceaux qui fatiguent les yeux en cela même, parce qu'ils manquent de cette harmonie, qualité précieuſe dont il eſt encore loin.

M. *Bounieu* paroît entendre mieux cette magie, qu'on admire ſurtout dans ſon tableau repréſentant un *beau trait d'Henri IV*. C'eſt celui de ce Prince, lorſqu'il dit à ſa Maîtreſſe, qui vouloit lui faire renvoyer *Sully*: „ Je trouverai „ cent femmes comme vous, & jamais un pareil „ Miniſtre." *Gabrielle d'Etrées* confuſe eſt dans l'état le plus violent. Elle ſe précipite ſur ſon lit, théâtre déſormais impuiſſant de ſes ſéductions, qui ne lui doit plus ſervir qu'à enſévelir ſa honte & ſon déſeſpoir. Le Peintre, en ce moment de fureur, pour faire valoir davantage le ſacrifice de l'auguſte Amant, l'a rendue plus belle que jamais. Le Roi la déſigne du doigt à ſon ami, & par ce geſte de mépris indique éloquemment au ſpectateur les paroles qu'il vient de proférer. Du reſte, ſon courroux eſt noble & ſon ame ſemble y conſerver le calme héroïque des grandes ames. Sully eſt pénétré

des ſentimens de reconnoiſſance dûs à un ſi bon Maître. Cependant il craint ſa foibleſſe, & l'on voit ſon deſir de l'arracher de ces lieux. Le Peintre, pour rendre mieux cette ſcene animée, a monté ſa compoſition ſur le plus haut ton de couleur, par un lit cramoiſi; mais des ombres répandues à propos en temperent l'éclat, enſorte que la vue peut s'y porter & s'y fixer ſans crainte.

La lecture du Poëme des Faſtes par l'Auteur, eſt un autre ſujet de M. *Bounieu*, qui attire ſurtout les Gens de Lettres, les femmes tenant *Bureau de Bel-Eſprit*, les hommes de cour, protecteurs des talens & tous ces riches Financiers qui veulent s'en donner l'air. Cet auteur eſt M. *Le Mierre*. Il a compoſé un ouvrage en vers qui embraſſe le cercle de l'année civile & la deſcription de toutes les fêtes & cérémonies qui s'y renouvellent périodiquement. Il va le débitant de ſociété en ſociété, & c'eſt dans un de ces momens que le Peintre l'a ſaiſi. Ce n'étoit pas ſans doute le plus heureux où il pût le prendre, car il lui a donné un air fort ſot, qui eſt aſſez celui d'un homme liſant ſes productions. Il eſt dans le fort de l'action; il a près de lui un verre, détail petit, mais le coſtume, qui annonce qu'il a beſoin de rafraîchir un goſier déchiré par la déclamation de vers durs & âpres. Un tel effet ſe manifeſte encore mieux par la contraction des muſcles du viſage du lecteur & les pénibles efforts qu'on y remarque. On doit

ſuppoſer que le morceau lu par M. *Le Mierre* contient quelque deſcription très-touchante, car la Dame la plus voiſine de lui, & qui n'a pas la figure la plus ſpirituelle, il eſt vrai, pleure de la meilleure foi du monde. La maîtreſſe de la maiſon, qu'on remarque ſur le premier plan dans le plus grand jour & par ſon vêtement éclatant, eſt ſérieuſe & ſans émotion. Un Evêque, qui reſſemble beaucoup à celui de *Senlis*, en ſa qualité d'Académicien, d'homme accoutumé au charlataniſme littéraire, n'y fait pas grande attention. Un Cordon-bleu, dans la demi-teinte, eſt fort décontenancé & a l'ennui d'un Grand Seigneur. Celui du reſte des ſpectateurs, eſt diverſifié dans la proportion néceſſaire. S'il n'y a pas un vif intérêt dans cette ſcene, il y a beaucoup de vérité. La maniere noire de l'Auteur y va à merveille, en ce qu'elle y fait regner un ſilence morne, caractere dominant de ces ſortes d'aſſemblées.

On avoit reproché, il y a deux ans, à M. *Théaulon* d'avoir éludé la ſévérité de l'ordonnateur du Sallon, en y gliſſant un petit ſujet capable d'échauffer les imaginations libertines. Il répare cette faute aujourd'hui par ſa *Mere ſévere*, dont le but moral eſt de réprimer la coquetterie d'une jeune fille, qui ayant reçu un bouquet d'un jeune homme, ſe le voit déchirer: on l'humilie en la forçant de mettre des ſabots. Cette compoſition naïve, mais peu ſpirituelle, eſt d'une exécution attrayante, à raiſon des ca-

racteres bien prononcés. Celui de la mere frappe singulierement: on voit que le Peintre s'est étudié surtout à rendre la fille intéressante, & peut-être lui a-t-il donné trop de graces, de gentillesse, de piquant, de swelte, de finesse pour son état, indiqué par la punition. On ne peut qu'exhorter ce jeune Artiste, ainsi que le précédent, à choisir toujours des sujets bien pensés & dignes de leur pinceau aimable, mais trop mou, surtout chez M. *Bounieu* qui, à force d'adoucir & de lécher ses figures, leur donne une couleur de cire. On voit que le second peut acquérir une touche plus ferme & plus libre.

On est enchanté principalement, Monsieur, cette année de M. *Le Prince*, dans un genre pour lequel il nous avoit donné déja de hautes espérances. Il les remplit à merveille. C'est le Paysage, qu'il peint d'un grand goût. Il ne nous transporte plus en Russie; ce n'est plus cette nature marâtre qu'il offre à nos yeux; ce sont les sites délicieux des environs de *Paris*, dont tout le monde peut reconnoître la vérité. Il entend à merveille la perspective aérienne: il marque parfaitement les diverses heures du jour, les différentes façons dont la terre est dorée & le ciel éclairé au lever, au midi & au coucher du soleil. Peut-être n'excelle-t-il pas autant à rendre la verdure, la fraîcheur du feuillage, le jeu de la lumiere & ses accidens de toute espece à travers ces masses légeres &

mobiles: mais quelle variété, quel mouvement, quel esprit dans la multitude dont il anime ses tableaux champêtres! Il est fâcheux qu'on y retrouve de tems en tems des reminiscences de ses premieres études, un costume & des formes Russes. Son *Etude de Vache d'après nature*, est estimée digne du *Berghem*, au gré de certains connoisseurs: d'autres comparent son *Corps-de-garde* à ceux des deux *Teniers* & aux bambochades de notre *Wateau.* Pour moi, qui cherche moins les rapprochemens d'une maniere avec une autre, que le génie de l'Artiste, que cet intérêt qui doit regner dans tous les bons ouvrages, je louerai M. *Le Prince* de n'avoir pas imité le défaut de ces Maîtres, donnant souvent dans les sujets bas. Il a leur gaîté, leur finesse & n'est jamais ignoble.

Un tableau qu'il a intitulé *la Crainte*, m'a fourni longtems à réfléchir, ainsi qu'à beaucoup d'autres. Si l'on ne connoissoit le mérite de cet Artiste, on feroit tenté de croire en l'examinant, qu'il a fait un contre-sens, puisque rien ne répond au sentiment qu'il a voulu rendre; que l'expression du visage de l'héroïne, son attitude & tous les accessoires qui l'entourent, font naître des idées entierement opposées. Seroit-ce donc une énigme qu'il a proposée au Public? Il est plutôt à présumer que, craignant de scandaliser s'il eut indiqué son sujet sous le vrai titre, il l'a masqué sous un autre pour qu'il ne fût point rejetté du Sallon. En voici la

composition ingénieuse & vous en allez juger.

Une femme couchée, d'une belle figure, dont le corps parfaitement bien dessiné est tout-à-fait séduisant, a ses couvertures relevées; elle n'est qu'en chemise, qui laisse entrevoir ses appas de toutes parts. Elle semble s'élancer après quelqu'un, & ce mouvement, ainsi que son teint très coloré, ne désigne rien moins que la frayeur. Un fauteuil est renversé près de son lit; un déjeûner préparé avec deux tasses très-distinctes, prouve qu'elle ne devoit pas le faire seule, & que c'est à une heure où ne s'introduisent pas ordinairement les voleurs. Un chien dans l'ombre, courant à la porte, semble aboyer après quelqu'un qui vient de s'enfuir, & vouloir venger sa Maîtresse qu'il a outragée. En un mot, tout caractérise un Amant téméraire, qui n'a pas eu la force de se rendre coupable & est allé cacher ailleurs sa honte & son desespoir.

Si j'avois voulu, Monsieur, ranger chaque Peintre suivant la sensation qu'il produit au Sallon, je vous aurois d'abord nommé M. *Vernet.* Outre l'effet admirable du pinceau de cet Artiste qui ne vieillit point, c'est qu'il y joint une fécondité prodigieuse, une facilité incroyable, & cependant il ne peut suffire aux ouvrages qu'on lui demande. Il faut se faire inscrire chez lui plusieurs années d'avance avant de pouvoir en jouir. Entre ses productions on distingue deux grandes machines, imposantes par leur hauteur. L'une est *l'entrée d'un Port de Mer dans un tems calme*,

calme, au coucher du Soleil; l'autre *une Tempête, avec le naufrage d'un vaiſſeau.* Il eſt ſi fort au-deſſus de tout éloge qu'on ne s'attache plus qu'à y découvrir ce qui peut prêter à la critique. Par exemple, dans ſon ſecond Tableau, moins eſtimé que l'autre, on remarque une femme qu'un Marinier enleve aux flots, & ſi peu ſoutenue ſur le dos de ſon libérateur qu'on craint à chaque inſtant qu'elle ne tombe. Un amateur exprimoit à M. *Vernet* un autre genre de frayeur, maniere bien délicate de flatter ſon amour-propre: „ Je me hâte toujours, lui diſoit-il, à chaque fois que je viens ici, de conſidérer ces nuages chargés qui forment votre orage, car j'appréhende qu'ils ne ſoient diſſous & évanouis à mon retour." Mais pour le contraſte il a placé dans l'autre partie du Tableau un Ciel déjà ſerein & brillant, & qui tranche bien bruſquement. Il y en a, ſans doute, des exemples dans la nature, mais alors le moment de ſon action ne feroit que la fin de l'orage, ou ce ne feroit ſimplement qu'un *grain*, en terme de marin; ce qui ôteroit à la ſcene tout le terrible qu'elle doit avoir & qu'elle a, & conſéquemment tout l'intérêt.

Le premier Tableau offre le grouppe d'un Bacha, qui vient s'embarquer avec ſa Maîtreſſe & ſa ſuite pour prendre le plaiſir de la promenade, & cet amas de figures droites n'eſt pas regardé comme aſſez pittoreſque. Une autre faute contre le coſtume, & à laquelle il n'y a

pas de replique, c'eſt que pour remplir un coin de la ſcene il y a mis des Blanchiſſeuſes, & l'on ſait qu'on ne lave jamais dans l'eau de la mer, abſolument impropre à cet uſage. M. *Vernet*, qui eſt né dans un Port de mer & les a ſi fort fréquentés, ne pouvoit l'ignorer; mais il a cru qu'on ne pouſſeroit pas la diſcuſſion juſques-là & il s'eſt trompé. Du reſte, les autres détails ſont traités dans l'un & l'autre ouvrage avec tant de vérité, qu'ils rappellent le propos de ce matelot, diſant à ſon camarade tenté d'aller admirer une Marine de M. *Vernet*: *Que veux-tu aller faire-là? tu n'y verras que ce qu'on voit ici?*

Un Savoyard du Pont-neuf ou un Porte-faix de la Monnoie en pourroit dire autant de M. *Machy*, qui nous offre différentes Vues des plus beaux édifices qu'on enviſage des quais, & d'autres des environs de Paris. Indépendamment de ce genre, où brille la beauté de ſon deſſin exact, pur, riche, où l'on admire le choix toujours heureux & délicat de ſes profils dans les nombres d'architecture dont il décore ſes Tableaux, il veut aujourd'hui lutter contre M. *Robert*, dont le génie plus mâle & plus libre ſe déploie ſurtout dans les ruines. Son rival nous en offre de pluſieurs eſpeces, mais l'on y retrouve encore la netteté, la propreté de ſon exécution, & rien de cette fougue & des écarts qui produiſent tant de chaleur chez l'autre.

Je ne m'arrêterai que ſur deux morceaux de

celui-ci, qui ſerviront de preuve & caractériſent cet Artiſte. Ce ſont deux Vues des Jardins de *Verſailles* dans le tems qu'on en abattoit les arbres.

Vous ſavez, Monſieur, que ce beau Parc eſt abſolument dévaſté aujourd'hui & offre un coup d'œil triſte & nud, bien différent de celui qu'il préſentoit dans le tems de ſa magnificence. M. le Comte d'Angiviller propoſa au Roi, pour encourager la Peinture dans tous les genres, de faire lever par M. *Robert* le plan pittoreſque d'un ſpectacle effrayant, mais unique, & qui ne ſe retrouveroit plus d'un ſiecle. Le Peintre fut appellé. S. M. lui donna ſes ordres: Elle parut deſirer en même tems que ſa préſence ne lui en impoſât pas & qu'il eſquiſſât ſur le champ ſon deſſin. M. *Robert* s'excuſa & répondit qu'il ne feroit ainſi qu'un mauvais Tableau, très-vrai, très-exact, mais froid. „ Quel eſt votre objet, „ Sire, ajouta-t-il? Ce n'eſt pas d'avoir un „ raccourci géométrique de cette vaſte ſcene; „ mais de faire retrouver à votre ame la ſenſa„ tion douloureuſe qu'elle éprouve en jettant „ les yeux ſur cette nature morte, ſur ces mo„ numens des arts qui, iſolés, n'ont plus d'as„ pect agréable & ſemblent participer aux rui„ nes de la premiere. Laiſſez-moi faire, je „ promets à V. M. que je reproduirai à ſes „ regards tout ce qu'elle voit: mais qu'elle ne „ donne point d'entraves à mon imagination."
Le Monarque y a conſenti & M. Robert a réuſſi

parfaitement pour les gens de génie. Quant aux autres, qui ne retrouvent point les chofes à leur place, & qui ignorent cette anecdote, ils fe récrient que c'eft manqué, que ce n'eft pas reffemblant.

Ils n'en diront pas autant des Ouvrages de Mlle. *Valayer*, dont le pinceau fûr & fidele s'eft foumis tous les objets de la nature inanimée. Mais après ce triomphe elle court à de plus confidérables. Déjà elle s'eft diftinguée dans le portrait par une touche ferme & hardie. Celui de M. Roettiers, ancien Graveur général des Monnoies, eft d'une vérité qui frappe tous ceux qui connoiffent l'original, & d'un *faire* qui étonne tous les Connoiffeurs. Elle grouppe même actuellement; elle hiftorie avec un égal fuccès. C'eft ce qu'on admire dans trois petits fujets, dont *une jeune perfonne montrant à fon amie la ftatue de l'Amour*, arrête le fpectateur, le porte à réfléchir, & annoncer une tête qui combine des idées & fait en faire naître.

Avant de finir, Monfieur, l'article de la Peinture, il ne faut point omettre le *portrait en pied du Roi*, trop remarquable, & par la hauteur de la machine, & par la beauté du cadre, & par le perfonnage augufte auquel tous les François viennent rendre hommage. Malheureufement on ne reconnoît Louis XVI qu'aux attributs de la Majefté qui l'entoure: des plaifans ont prétendu qu'à la tête près il étoit très reffemblant. C'eft que M. *Dupleffis*, au lieu

de chercher à rendre l'homme, avoit voulu peindre le Monarque. Il n'a pas senti que l'humanité, la bonté, la popularité, la familiarité, si l'on peut s'exprimer ainsi, étant le caractere distinctif de la physionomie de notre Roi, il ne pouvoit s'allier avec celui de la grandeur, de la fierté imposante, repoussante même qu'il a voulu lui imprimer. Du reste, les détails sont soignés avec l'exactitude qu'on connoît à l'Artiste: il a toujours le coloris vrai & vigoureux.

Si l'on pouvoit révoquer en doute son talent pour attraper les ressemblances, on seroit forcé de lui rendre bientôt justice en voyant son Tableau de M. le Président *d'Ormesson*, où se proportionnant à son sujet il ne l'a point dépassé; il a exprimé littéralement la franchise, la bonhommie de ce Magistrat. L'air sérieux & pincé du Marquis de *Bievre*, qui contraste si fort avec ses calembours, & leur donne tant de vogue, ne lui a point échappé, & même son vêtement modeste & simple y ajoute encore. Il a déployé plus de force dans le portrait de M. *Ducis*, ce noir Tragique d'*Hamlet*, de *Roméo & Juliette*, mais dont la face large & fleurie annonce que son imagination n'influe en rien sur son physique bien constitué.

Je vous parlerai encore du Portrait de M. *Coquebert de Montbret*, Consul général dans le Cercle de Basse-Saxe, moins à raison du Peintre, M. *Perroneau*, dont la maniere dure est en général peu estimée, mais à raison du per-

ſonnage, qui, déja Membre du Corps Diplomatique depuis pluſieurs années, ſe trouve initié aux myſteres de la politique, dans un âge où l'on n'en ſoupçonne pas encore l'exiſtence, & fourniſſoit ainſi un ſujet plus analogue au pinceau de l'Artiſte. Celui-ci, en vieilliſſant la figure du jeune homme, a du moins caractériſé ſon génie précoce & ſa prudence déjà conſommée.

Je ne ferai que vous indiquer Mrs. *Pasquier*, *Hall*, *Courtois* & *Weiller*, deſtinés ſpécialement au ſervice de l'Amour, à peindre ces beautés, dont l'exiſtence furtive ne doit durer qu'auſſi longtems que la paſſion de celui qui les commande. Ce genre eſt trop borné, trop futile pour s'y arrêter. Il n'en eſt pas de même de M. *Chardin*, qui dans ſa vieilleſſe a toujours une maniere ferme & grande, nous fait encore l'illuſion la plus complette dans ſon tableau imitant le bas-relief.

Mon ſilence, Monſieur, ſur le reſte des productions pittoreſques du Sallon, ſans leur ôter le mérite qu'elles peuvent avoir, indique cependant que ce ne ſont pas elles qui ſont les plus admirées. Une, effrayante par ſon étendue, & impoſſible à ſaiſir par ſa forme & ſa façon d'être préſentée, pourroit avoir de grandes beautés, d'autant qu'elle eſt d'un jeune Artiſte ayant fait beaucoup de ſenſation, il y a deux ans, de M. *Robin*, dont vous vous ſouviendrez ſans doute. C'eſt une Eſquiſſe d'un Plafond exécuté dans la nouvelle Salle de Spectacle de Bourdeaux. Le

ſujet général eſt cette Capitale, qui éleve un Temple à Apollon & aux Muſes. L'Auteur en a fait un poëme entier, diviſé en cinq chants ou parties, & il juſtifie l'opinion que je vous en avois inſpirée, en le regardant comme un des meilleurs ſoutiens de notre Ecole pour l'hiſtoire & les œuvres de génie.

Mon dernier article ſera pour M. *Jollain*, que je ne peux omettre en entier. Non content de vouloir mettre tout *Homere* en Tableaux, il ſemble embraſſer auſſi *le Taſſe*. Dans un ſujet tiré de ce dernier Poëte, il y a un *Renaud* où l'on admire un tour de force de l'Artiſte. On y trouve trois formes différentes. Les perſifleurs l'appellent *la Trinité*. En effet on y remarque diſtinctement la tête d'un beau jeune homme, le corſage d'un héros & les jambes de l'être le plus ignoble.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE III.

Paris, le 22 Septembre 1777.

Le plus grand morceau de Sculpture qu'on voit cette année, Monſieur, eſt le Mauſolée de feu Monſeigneur le Dauphin & de feue Madame la Dauphine, qui doit être placé dans le Chœur de la Cathédrale de Sens. Ce monument de M. *Coſtou*, mort lui-même avant d'y avoir

pu mettre la derniere main, eſt fort compliqué & mérite un détail plus étendu.

L'Artiſte puiſant ſon idée principale dans le caractere diſtinctif des deux auguſtes Epoux, c'eſt-à-dire dans cette tendreſſe mutuelle qui les avoit unis pendant leur vie & n'a pas permis à Madame la Dauphine de ſurvivre longtems à la moitié d'elle-même, déja dans le tombeau, & à laquelle elle ne déſiroit que de ſe rejoindre, a imaginé de former un piedeſtal, ſur lequel ſont deux Urnes liées enſemble d'une guirlande de la fleur qu'on nomme *Immortelle.*

„ Du côté de l'Autel, l'*Immortalité* debout „ eſt occupée à former un faiſceau ou trophée „ des attributs ſymboliques des vertus du Dau- „ phin, telles que la *Pureté*, déſignée par une „ branche de Lys; la *Juſtice*, par une Balance, „ la *Prudence*, par un Miroir entouré d'un ſer- „ pent, &c. Aux pieds de cette figure eſt le „ Génie des Arts, dont le Prince faiſoit ſes „ amuſemens. A côté, la *Religion*, auſſi de- „ bout, & caractériſée par la Croix qu'elle „ tient, poſe ſur les Urnes une Couronne d'é- „ toiles; ſymbole des récompenſes céleſtes des- „ tinées à l'un & à l'autre.

„ Du côté qui fait face à la nef de l'Egliſe, „ le *Tems*, qu'on reconnoît à ſa faulx & à ſes „ divers acceſſoires, étend le voile funéraire „ qui couvre déja l'Urne du Dauphin, ſur celle „ ſuppoſée renfermer les cendres de Madame „ la Dauphine. A côté, l'*Amour conjugal*, ſon

„ flambeau éteint, regarde avec douleur un „ Enfant qui briſe les chaînons d'une chaîne „ entourée de fleurs, ſymbole de l'Hymen.

„ Les faces latérales, ornées de cartels aux „ armes du Prince & de la Princeſſe, ſont con- „ ſacrées aux inſcriptions qui doivent trans- „ mettre leur mémoire à la Poſtérité."

Telle eſt la maniere dont M. *Coſtou* a conçu & rempli ſon plan, où l'on n'enviſage rien de ſublime, peu d'unité, & beaucoup d'images découſues ou trop reſſemblantes.

On eſt tenté d'abord de regarder comme un pléonaſme la fleur appellée *Immortelle*, employée d'une part, & *l'Immortalité* enſuite perſonnifiée de l'autre. Mais la premiere déſigne l'union immuable qui va régner déſormais entre les deux Epoux, & la ſeconde eſt relative uniquement au ſouvenir durable des vertus du Prince. Il s'enſuit au moins une certaine ſtérilité d'invention dans l'Artiſte, pour n'avoir pas mieux varié & diſtingué ces deux idées, qui ſe rapprochent & ſe confondent de nouveau dans la troiſieme; car la Couronne d'étoiles dont la *Religion* veut faire rayonner à jamais les deux Urnes, eſt encore une ſorte d'*Immortalité* que, par la réflexion, on conçoit déſigner cependant celle des bienheureux.

Si l'on fait attention aux airs de tête, à l'expreſſion du viſage de ces perſonnages allégoriques, on trouve de même beaucoup de reſſemblance. Bien loin de remarquer les contraſtes

piquans que le génie ſait ſe ménager dans les ſujets qui en paroiſſent le moins ſuſceptibles, la douleur eſt le ſentiment dominant des trois figures dont nous venons de parler. Celle du *Génie des Arts*, qui vient de perdre un éleve & un protecteur, eſt aſſez naturelle. Quant à la *Religion*, elle pourroit également ſe réjouir de voir dans le ciel deux Héros Chrétiens, dont le ſalut ſur la terre étoit toujours en danger, & ſe déſoler de perdre deux ſoutiens dans un tems où elle en a tant de beſoin. Mais on ne voit pas ce qui peut affliger l'Immortalité, dont la fonction toujours glorieuſe doit néceſſairement la faire participer à la joie de ſes ſujets. Ce ſeroit, ſans doute, une penſée ſublime de lui donner des regrets en couronnant un Prince, dont l'histoire mêlangée offriroit également & des victoires & des forfaits: penſée qui ne peut naître à l'égard de M. le Dauphin

Si l'on paſſe du côté oppoſé du Monument, c'eſt une autre action dont on ne ſent pas à l'inſtant la liaiſon avec la premiere; c'eſt une ſeconde partie du poëme preſque détachée de l'autre. Les urnes qui ſont ſur le centre, auquel elle ſe rapporte, ne frappent pas aſſez par leur maſſe, & ſont un objet trop inanimé pour intéreſſer, en un mot, ne repréſentent qu'imparfaitement les auguſtes Epoux, que doivent concerner toutes les parties de la compoſition.

D'ailleurs, le *Tems*, qui étend ſon voile d'une urne à l'autre & les enveloppe enfin toutes deux,

eſt une image belle, ſimple & dans la vérité hiſtorique; mais elle devroit ſe préſenter la premiere: il faudroit que celles de l'*Immortalité* & de la *Religion* ne lui fuſſent que ſecondaires & terminaſſent l'action d'une façon ſatisfaiſante.

L'*Amour conjugal*, dont l'Artiſte a fait un être diſtingué de l'*Hymen*, eſt une mauvaiſe allégorie, & ne ſert qu'à augmenter le galimathias de ce Poëme froid & obſcur, mêlange bigarré de profane & de ſacré, qui déplaît à l'eſprit & devroit être proſcrit d'un temple religieux.

Je me ſuis attaché, Monſieur, à diſcuter la compoſition de ce Mauſolée, parce que c'eſt chez nos Sculpteurs, ainſi que chez nos Peintres, l'endroit foible, ce dont ils ſemblent s'occuper le moins. Ils ne font pas attention que l'invention dans leur art eſt, comme dans les ouvrages d'eſprit, la partie principale; que toutes les autres la ſuppoſent, & que ſans elle on ne peut être grand Artiſte, pas plus que grand Ecrivain. Comme ils ſentent bien cependant que c'eſt par où ils pechent, voilà la raiſon qui leur fait ſi fort redouter la critique des Gens de Lettres. Ils ſavent que ceux-ci iront droit au talon d'Achille, & ils eſperent être mieux traités de la part de leurs confreres qui, plus ignorans, ne verront pas les mêmes défauts, ou ſont intéreſſés à les leur pardonner, afin d'obtenir la même grace à leur tour. Telle eſt la manie d'un Artiſte qui ne travaille pas pour la Poſtérité, & dès-lors il eſt en effet indigne qu'on s'occupe de lui.

Au ſurplus, quant à l'exécution, l'ouvrage de M. Couſtou fait regretter ſa perte. Elle eſt grande, noble, ſavante, correcte & même hardie. Le coſtume vouloit qu'il habillât les figures de la *Religion* & de l'*Immortalité*; ce qu'il a fait, avec des draperies jettées avec grace à larges plis, dont les contours moëlleux marquent bien ceux du corps des deux Divinités. Les figures ſont impoſantes, dans une attitude vraiment pittoreſque, & lui ont fourni l'occaſion d'employer la vigueur & l'énergie de ſon ciſeau. Quant à ſon *Amour Conjugal*, s'imaginant ſans doute le diſtinguer de l'*Amour* ordinaire, il l'a fait grand & lui a donné la forme d'un adoleſcent: idée recherchée & qui déplaît à la plupart des ſpectateurs. On ne s'habitue point à voir l'*Amour* raiſonnable.

En revenant au Sallon, on eſt arrêté par quatre grandes Statues de marbre que je vous ai indiquées dès ma premiere Lettre, & qui ſont d'autant plus de plaiſir à voir, qu'elles repréſentent des hommes illuſtres de notre nation, dont l'Académie Françoiſe a déja, par des Panégyriques publics, conſacré la mémoire à la poſtérité. C'eſt un projet heureux de M. le Comte d'Angeviller, qui a ſuggéré au Roi de faire ſucceſſivement exécuter par nos plus fameux ſtatuaires, les images des François célebres dans tous les genres. Cette ſuite, ſi elle a jamais lieu, ſera une maniere de faire apprendre notre histoire aux Enfans, également vive, facile & rapide.

Le premier eſt le Chancelier de *l'Hôpital*,

dont on a fait l'Eloge cette année. L'Artiste annonce qu'il en a saisi le moment le plus intéressant, celui où ce Chancelier „ exilé dans son „ château, apprenant que ses ennemis venoient „ pour l'assassiner, loin de s'émouvoir com„ manda d'ouvrir toutes les portes. Ce trait de „ fermeté, ajoute-t-il, a déterminé l'Artiste à „ donner ce caractere à son attitude & à l'ex„ pression de son visage."

On juge peu prudent à M. *Gois* de nous avoir avertis de son intention. Elle n'est point du tout rendue. Le sublime de ce Héros patriotique n'est nullement exprimé sur sa figure, qui n'offre que de l'indifférence ou de l'impassibilité; ce qui y ajoute même du puérile, c'est une innovation qu'il a regardée comme une finesse savante & hardie dans l'exécution, qui peut l'être aux yeux des gens de l'art, mais qui est sûrement mal-adroite. Au premier coup d'œil on croit le Chancelier manchot: pour retrouver sa main gauche on est obligé d'aller la chercher par derriere, où elle est occupée à retrousser sa simarre, geste peu noble & surtout dans un pareil moment. Si l'on regarde ensuite les pieds, on remarque le droit soulevé avec légéreté, comme s'il alloit faire un pas de danse; autre gaucherie qui ne va point à la gravité du personnage. Du reste, on ne peut qu'applaudir à l'exécution, soit de la tête, soit de l'à plomb du corps, soit des draperies, sous lesquelles on sent parfaitement le nud. On est fâché de voir qu'un si habile

homme ait plus ſongé à faire briller ſon ciſeau que ſon intelligence.

On en peut dire autant de M. *Pajou* dans ſon *Deſcartes*, qui rêve à la Suiſſe, bien loin de nous frapper par les conceptions fortes d'un Philoſophe fabriquant le monde dans ſon imagination. M. *Mouchy* n'a pas été plus heureux à rendre l'ame de *Sully*, ce modele des Miniſtres; & M. *Le Comte*, à faire couler des levres de *Fénelon* cette éloquence douce & inſinuante de l'auteur du *Télémaque*. Mais tous ſemblent disputer le prix entr'eux pour l'obſervation la plus exacte du coſtume, pour la beauté du *faire*, pour toutes les parties de détail, n'exigeant que de la vérité, de la force ou de la délicateſſe dans la main.

En remontant au Sallon, je n'apperçois, parmi une foule de Buſtes, que deux ou trois morceaux de compoſition propre à exciter le génie. L'un eſt *Vulcain préſentant à Vénus les armes d'Enée*. L'air facheux du demi-Dieu y eſt très-bien rendu. On y voit le mécontentement de ce malheureux époux percer à travers ſon empreſſement & ſon obéiſſance. Toute l'anatomie du corps eſt ſavamment traitée, & cette Statue, modelée ſeulement en plâtre, répond à la haute opinion qu'on avoit conçue, il y a quatre ans, des talens de M. *Bridan*.

Le *Morphée* de M. *Houdon* caractériſe le Dieu du ſommeil, de façon à ne pouvoir le méconnoître. Ce n'eſt point un aſſoupiſſement ordi-

naire; c'eſt une ſuſpenſion parfaite de tous les ſens, c'eſt une peſanteur profonde, un abandon total, c'eſt l'anéantiſſement le plus abſolu, qui ſeroit maladie, léthargie dans un mortel, & n'eſt que l'état naturel de cette Divinité. Ses aîles ſeules ſemblent avoir quelque action encore, quelque mouvement, pour exprimer, ſans doute, au milieu de ſon engourdiſſement, ſon empire ſur la nature entiere.

Ce qui annonce la facilité de l'exécution, jointe chez cet Artiſte à l'intelligence raiſonnée de ſon art, c'eſt la multitude d'ouvrages qu'il a expoſés; enſorte qu'à lui ſeul il en a preſque fourni autant que tous ſes confreres enſemble. Il n'en eſt aucun qui n'ait du mérite. Entre ſes buſtes, on diſtingue ceux de *Monſieur*, de *Madame*, de Madame *Adélaïde*, de Madame *Victoire*. Dans la premiere tête il a parfaitement exprimé la ſageſſe prématurée de cette Alteſſe Royale, par un air de réflexion, qui ne lui ôte rien de ſes graces & de ſa jeuneſſe. Au contraire, il n'a point flatté ſon auguſte Compagne, Princeſſe non moins ſenſée, mais dont la figure annonce en effet moins de fraîcheur & plus de maturité. Les deux Tantes lui fourniſſoient également des contraſtes à rendre, qu'il n'a pas moins bien ſaiſis, ſoit en exprimant la fineſſe des traits de l'aînée, ſoit en modélant l'embonpoint de la cadette. Il faudroit être Artiſte, Monſieur, pour vous détailler toute l'habileté du ciſeau de celui-ci à travailler les dentelles, à

planter les cheveux, à les détacher, à coëffer avec élégance, à figurer les divers attributs des Ordres du Prince, enfin à rendre tous les accessoires, avec non moins de vérité que l'ame de ses modeles.

Ses autres bustes ont tous des variétés frappantes, & si je pouvois les détailler, vous verriez qu'on est incertain dans quel genre de têtes il excelle le plus. Il présente tour-à-tour la majesté, la noblesse, les graces, l'enjouement, la sévérité, l'ingénuïté, l'esprit, le génie; tout cela est différencié suivant le sexe, l'âge, le caractere, le rang des personnages. Par exemple, son buste d'une Diane, dont le modele de grandeur naturelle doit être exécuté en marbre & placé dans les jardins du Duc de *Saxe-Gotha*, est mieux conçu que chez M. *Allegrain*. C'est le genre de beauté austere de cette Déesse, qui imprime le respect, au lieu d'encourager la témérité par des graces trop séduisantes.

M. *Houdon*, dans la collection de ses œuvres avoit parlé d'un Buste de *Charles IX*; mais il a senti vraisemblablement qu'on verroit avec horreur un Monarque auteur du *Massacre de la St. Barthelemi*, & il ne l'a point placé sous nos yeux. Son médaillon de *Minerve* en marbre est d'une pureté de ciseau digne de la Déesse. J'aime beaucoup son idée d'une *Vestale qui doit servir de lampe de nuit*. Elle est ingénieuse & analogue aux fonctions de la Prêtresse.

Nos Sculpteurs, Monsieur, ne semblent pas avoir

avoir été plus heureux à nous reproduire le Roi actuel, par M. *Dupleſſis*. Je dis, *nos Sculpteurs*, parce que j'enviſage deux buſtes de *Louis XVI*: l'un traité par M. *Pajou*, ſans avoir une exacte reſſemblance, eſt plus dans le caractere de S. M., dont elle exprime la popularité, mais ſi bénigne, qu'elle en deviendroit niaiſe. L'autre, de M *Boizot*, a plus de nobleſſe, mais on y critique une certaine fineſſe qui, au gré des courtiſans ayant l'honneur d'approcher du Monarque, n'eſt pas l'attribut diſtinctif de ſa tête. Ce dernier a mieux réuſſi dans le Buſte de l'Empereur, dont, ne pouvant plus admirer la perſonne, les François aiment encore à contempler l'image. Elle eſt d'une exactitude ſcrupuleuſe & ſon air de tête eſt ſurtout bien ſaiſi dans ce point d'attention & d'examen, qui étoit l'attitude fréquente de cette Majeſté obſervatrice à *Paris*.

M. *Caffiery* nous produit auſſi trois Buſtes intéreſſans, propres à faire s'évertuer le génie d'un Artiſte. Il a fait paſſer dans la tête de ſon *Maréchal du Muy* l'eſprit de la déviſe qu'il a gravée au bas: *Virtutis veræ cuſtos, rigiduſque ſatelles*. Son *Pierre Corneille*, dont le Buſte doit être placé dans le foyer de la Comédie Françoiſe, eſt animé de la vigueur qui caractériſoit encore les dernieres pieces de ce grand homme dans ſa vieilleſſe. Enfin celui de *Benjamin Francklin* nous montre un ſage Philantrope, qui cherche le remede aux maux de ſa patrie. On voit

fon ame fe foulever d'indignation fur fa phyfionomie, dont ce fentiment altere la douceur.

Il femble que l'auteur l'ait efquiffé dans le moment où il lui commandoit le tombeau d'un Général, qu'on conçoit aifément, en le détaillant, être deftiné à paffer eu Amérique. M. *Caffiery* en expofe le deffin noble & fimple, digne de l'antique, comme les vertus de celui dont le monument doit perpétuer le fouvenir & la gloire.

„ Sur un retable foutenu par deux confoles „ s'éleve une colonne tronquée, fur laquelle „ eft pofée une urne cinéraire. D'un côté de „ la colonne eft un trophée militaire, accom- „ pagné d'une branche de cyprès ; de l'autre font „ les attributs de la Liberté, grouppés avec une „ branche de palmier. On y lit cette infcrip- „ tion: *Libertas reftituta.* Derriere la colonne „ s'éleve une pyramide. Deffous le retable en- „ tre les deux confoles, eft un cartel & une „ table de marbre blanc, pour l'infcription."

On ne fait pourquoi l'artifte n'a ofé nommer le héros (*) auquel doit être élevé ce monument. Il eft l'objet de la curiofité générale, & l'on s'indigne d'une reticence injurieufe, caractérifant la foibleffe du gouvernement, qui fans doute l'a défendu pour ne pas déplaire aux Anglois.

(*) On voit que c'eft le Général *Montgomery*, mort en Canada de fes bleffures, entre les bras d'*Arnold* qui lui a fuccédé.

Vous vous rappellerez peut-être, Monsieur, que je critiquai beaucoup au dernier Sallon des esquisses de figures imaginées pour la Salle de Spectacle de Bordeaux, par M. *Berruer*. Il les a exposées cette année plus finies, & modelées telles qu'elles doivent être exécutées en grand. Elles sont en Caryatides: l'une est *Melpomene* & l'autre *Thalie*. Celle-là est noble & belle, mais elle n'a qu'une douleur froide & non ces fureurs convulsives, attributs distinctifs de la tragédie moderne. L'artiste a donné à celle-ci un visage long, forme consacrée à la franchise, à la bonhommie, qui ne peuvent s'allier avec la gaieté piquante de la Déité maligne. Au reste, elle est analogue au génie de nos comiques actuels, de nos tristes & bénins auteurs de Drames. Quant à la *Terpsicore*, elle n'a ni graces ni décence; elle est bien en mouvement, mais d'une façon ignoble: elle a l'air d'une *Catin* dansant aux *Porcherons* (*).

Nous terminerons l'article des Sculpteurs par un Agrégé qui n'est point encore sur le catalogue & mérite certainement de l'être. C'est M. *Foucou*, dont une tête de *Bacchante* & une de *Corybante* tenant un petit Satyre sur ses épaules, en marbre, servent de preuves de son talent. Belle expression, pureté de ciseau, contours moëlleux, fini précieux; tout y caractérise le grand artiste & l'on y découvre même le germe du génie.

(*) Guinguettes renommées de Paris.

Entre les Graveurs, M. *le Bas* obtient toujours par ses œuvres le premier rang que lui donne son ancienneté. Sa *Vue du Port & de la Citadelle de Saint-Pétersbourg sur la Narva, prise dessus le Quai, près du Palais du Grand Chancelier, Comte de Bestouchef*, est une vaste composition, d'après le tableau de M. *le Prince*, qui fixe tous les yeux par sa magnificence. Il prouve que les machines immenses n'effrayent pas le génie de cet Artiste, voué spécialement aux sujets plus naïfs & plus gais. Il est vrai qu'on le retrouve dans les détails où il a pu se livrer à son goût, dans tous ces grouppes amusans, dans mille traits spirituels qu'a saisis son modele, dont il est digne & qu'il rend avec une liberté d'original. Cette Estampe doit être dédiée à S. M. l'Impératrice de toutes les *Russies*, &, en reproduisant à Paris les superbes ouvrages de cette Souveraine, elle attestera en même tems à *Pétersbourg* les talens de nos Artistes.

Je vous ai déja annoncé, Monsieur, une Estampe de M. *Porporati*, Graveur & Garde des Dessins du Roi de *Sardaigne*, à l'occasion de la belle Inscription de M. *Rousseau* de *Geneve*: *Prima mors, primi parentes, primus luctus.* On en devine le sujet à l'instant: c'est la *mort d'Abel*, ou plutôt l'effroi & la surprise dont *Adam* & *Eve* sont saisis à la vue du cadavre de leur fils. On ne peut faire un éloge plus juste de l'ouvrage, qu'en convenant qu'il rend précisément tout ce que désigne la légende. C'est la

mort dans toute ſa vérité; c'eſt la tendreſſe paternelle à ſon plus haut dégré; c'eſt ſurtout cette douleur morne & profonde qui, pour la premiere fois, introduite dans le monde, flétriſſoit la figure des chefs de l'humanité, & n'a ceſſé depuis de tourmenter leur poſtérité infortunée. Outre l'invention, qui ſemble appartenir à l'Artiſte & lui fait infiniment d'honneur, ſon exécution eſt grande, ſimple & ſublime, comme ſon idée.

Entre les œuvres de M. *Beauvarlet*, qui dans ſes ſujets hiſtoriques embraſſe la ſuite de l'hiſtoire d'*Eſther*, d'après M. de *Troy* le fils, & ſoutient la réputation méritée qu'ils lui ont faite, je ne choiſirai que le Portrait de M. *Sage*, plus précieux par l'anecdote. C'eſt un Phyſicien habile de l'Académie des Sciences, ſi enflammé pour la propagation de l'étude de la Chymie, qu'il en fait un Cours gratuïtement, où il admet tous les honnêtes gens qui veulent ſe préſenter chez lui. Ses Eleves ne pouvant lui témoigner leur reconnoiſſance autrement, ont voulu la perpétuer en faiſant graver ſon image avec cette inſcription au bas: *Diſcipulorum pignus amoris.* Ils ont choiſi un Artiſte en état de répondre à l'étendue & à la durée de leur ſentiment. Ils ont jugé le burin de M. *Beauvarlet* le plus propre à rendre la phyſionomie ouverte & bienfaiſante de leur maître.

Que M. *Cathelain* n'a-t-il auſſi bien employé

ſon talent! pourquoi choiſir le portrait de M. l'Abbé Terray, de ce monſtre abhorré de la France entiere, qu'elle rougit d'avoir produit, & dont elle voudroit effacer l'adminiſtration de ſes faſtes? Que n'a-t-il du moins imité la prudence de feu M. *Roſlin*, qui, en ſe chargeant du tableau, s'eſt bien donné de garde de le produire au Sallon? L'exiſtence de cet ouvrage offert à tous les yeux & ſoutenu de tous les regards, prouve l'apathie de la nation. Chez toute autre cette effigie ſeroit miſe en pieces, il y a longtems. Quoi qu'il en ſoit, le Graveur, ſans doute, ne conſidérant ſon ſujet qu'en Artiste, a trouvé une tête dont le caractere bas & ſiniſtre préſentoit des difficultés dignes de ſon burin. L'Ex-Contrôleur général eſt extrêmement reſſemblant, &, au milieu de ſa laideur l'eſprit perce dans ſes yeux pleins de feu. C'eſt un morceau d'exécution vigoureuſe & fiere, au gré de ceux qui peuvent le contempler de ſang froid. Pour moi, j'en ai toujours détourné les yeux, pour admirer au-deſſus la maniere de M. *Arange*, Agrégé digne de lutter contre M. *Porporati*. Sa *Mort de Didon*, d'après *le Guerchin*, ſa *Cléopâtre*, d'après *le Guide*, indiquent un Artiſte né pour le grand.

M. de *Launay*, dernier Agrégé, ſans avoir un burin auſſi hardi, l'a fécond & étendu. Sa *Marche de Silene*, d'après *Rubens*, eſt une preuve que les grouppes multipliés ne l'embarraſſent

point, qu'il a de la gaieté. Son *Endymion* & sa *Leda* sont d'une grande correction de dessin. On trouve un *faire* doux & moëlleux dans sa *Complaisance maternelle*, & son *Heureuse fécondité* d'après M. *Fragonard:* Ses *Ruines Romaines* sont frappantes, attristent par une grande vérité, & ses divers sujets pour la *Nouvelle Héloïse*, pour le *Télémaque* & le *Roland furieux*, sont pleins d'esprit. L'Académie ne peut que faire une excellente acquisition dans un pareil membre.

S'il étoit question, Monsieur, de régler l'ordre du rang de chaque artiste, proportionnément à son mérite, avant d'en parler, je n'aurois pas réservé M. *Duvivier* pour la fin. Quoique son genre soit le dernier, il n'en est point que ne puisse illustrer un homme de mérite, & assimiler presque à ceux d'une espece supérieure. Tel est M. *Duvivier*, Graveur de Médailles. Il nous offre cette année plusieurs petits poëmes circonscrits dans l'espace étroit où il est forcé de se renfermer. Tels sont *le Renouvellement de l'Alliance des Suisses*, *le Retour du Parlement de Toulouse*, ayant pour revers *des Prisonniers délivrés à cette occasion par le Corps de Commerce*, &c. Malgré leur complication, on y admire un dessin net & facile, du feu & de la correction. Son *Sceau de l'Académie* pour son morceau de réception, est remarquable par la tête du Roi, plus ressemblante qu'en peinture ou en buste, mais surtout par la légende: *Libertas Artium restituta*,

1776 (*). Et c'eſt cette même Académie, ſe réjouiſſant de la liberté rendue aux Arts, qui vient de ſolliciter un Arrêt du Conſeil, où par un deſpotiſme révoltant, on ôte aux Peintres qui ne peuvent figurer chez elle la faculté d'expoſer au Colyſée leurs productions !

Je m'arrête, *Monſieur*, & l'aurois fait beaucoup plutôt, ſi je n'avois voulu vous juſtifier mon aſſertion du début de ma premiere lettre. Quelque médiocre que ſoit encore le Sallon de cette année, les Voyageurs, les Etrangers ſont émerveillés de ſa fécondité & d'un talent plus ou moins marqué qui ſe manifeſte dans preſque toutes ſes productions. Ils aſſurent qu'on parcourroit l'Europe avant de pouvoir raſſembler entre les œuvres des Artiſtes modernes de quoi compoſer une collection ſemblable. Contentons-nous donc de notre médiocrité, que les nôtres pourroient bien appeller *aurea*, car on ne les a jamais vus ſi fêtés, ſi vantés & ſurtout ſi bien payés.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) Elle eſt autour d'une *Minerve*, formant le revers de la Médaille & des nouvelles armes accordées par le Roi à l'Académie, ſuivant l'article VIII des nouveaux Statuts & Réglemens.

ANNÉE MDCCLXXVIII.

1 *Janvier* 1778. La Faculté de Médecine commence à publier un écrit ayant pour titre: *Res gestæ in saluberrimâ Facultate Parisiensi circa sectionem Symphise ossium pubis supra muliere dicta* Souchot, *celebratam.* Elle y a joint une traduction en François du même récit. On voit au bas l'inscription gravée sur le revers du jetton d'argent du Doyen, arrêtée en l'honneur de l'inventeur & des deux exécuteurs de l'opération. Elle consiste en ces mots:

L'an 1768, *M. Sigault, (Docteur en Médecine de la Faculté de Paris) a inventé & proposé la section de la symphise des os pubis: en 1777 il l'a pratiquée avec succès.* Et plus bas: *M. Alphonse le Roi, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, l'a aidé.*

Ce Recueil contient, 1°. l'Extraît des Régistres de la Faculté de Médecine de Paris, & le résultat de ses assemblées & délibérations sur ce sujet.

2°. Le Mémoire de M. Sigault, lu aux Assemblées des 3 & 5 Décembre 1777. Il est en François seulement.

3°. Le Rapport, aussi seulement en François, des Docteurs Grand-Clas & Descemet, nommés pour suivre cette section, ses effets & sa guérison.

Il résulte de ces trois pieces que la Faculté a pris toutes les précautions possibles, afin de connoître, d'éclairer & de constater une opération si intéressante & si utile pour l'humanité.

1 *Janvier* 1778. Malgré la publicité que reçoit aujourd'hui le plagiat de M. de Chamfort, par la comparaison que tout le monde peut faire de sa piece avec celle de M. Belin, elle continue à être très-courue; mais comme le dénouement déplaît beaucoup, il est occupé à le changer: ce qui est une grande opération pour un Poëte qui a été douze ans à se traîner sur les pas d'un autre & à calquer sa tragédie sur la sienne. Il n'est pas encore prêt.

2 *Janvier*. Le discours lu par M. l'Abbé Baudeau dans l'assemblée publique dont on a parlé, fit une grande sensation par son art & son éloquence. Il y avança d'abord un fait curieux & ignoré généralement, c'est que c'est en France qu'a pris naissance le projet d'une *Société libre d'Emulation pour l'encouragement des Arts & Métiers*. En 1728 elle se forma sous les auspices de M. le Comte de Clermont. Il est vrai qu'elle fut très-foible, qu'elle n'eut jamais alors que 30 Associés, & que, soit par le peu de zele du protecteur, soit par la légéreté naturelle de la nation, cette Société s'éteignit bientôt. Des Anglois qui étoient à Paris, & avoient eu connoissance d'une telle institution, imaginerent de la transporter en Angleterre; ce qu'ils firent en 1730. Elle s'y est soutenue &

a pris une consistance si vigoureuse qu'on y compte jusqu'à 6000 Adeptes. Les Anglois reconnoissent pourtant que par sa position Paris doit être le centre d'une association, que la différence des pays, des climats, des gouvernemens, de la paix ou de la guerre, ne doit pas troubler.

M. l'Abbé Baudeau instruisit encore l'assemblée que cet esprit de patriotisme se répandoit aussi dans les provinces, où il se formoit de petites Sociétés pareilles, affiliées à la mere commune; que d'autres, nées en Allemagne, la reconnoissoient également pour l'ancienne, & qu'enfin il s'étoit, par ses recherches, procuré aussi des points de correspondance par-tout, qui ne pouvoient que contribuer à l'amélioration de la chose.

Ce discours dédommagea l'assemblée de celui du Président, fort long, fort ennuyeux, aride & sans objet, ainsi que du bavardage du Docteur Jumelin, sans méthode, sans clarté & sans aucune qualité extérieure nécessaire à l'homme qui veut parler en public.

3 *Janvier. Extrait d'une Lettre de Lyon du 27 Décembre* 1777.... „ Les grands avantages que la plupart des villes de commerce de ce royaume retirent de l'affluence des Insurgens dans nos ports sont perdus pour nous, ou du moins nous ne pouvons nous en ressentir qu'indirectement par le luxe qu'enfante & nourrit toujours la richesse. Ces peuples ne sont pas

encore dans le cas d'avoir befoin de nos arts; mais notre commerce n'en va pas moins bien. Nous continuons à tout acheter comptant & à vendre tout à crédit. Nos grandes fournitures aujourd'hui font pour le Nord; la Ruffie, la Pologne, l'Allemagne tirent beaucoup de chez nous, & nous fommes en avance de plus de vingt millions avec ces pays-là.

3 *Janvier* 1778. Dans la féance publique de la *Société libre d'Emulation*, il y avoit beaucoup de Dames & du plus haut parage, foit comme initiées, foit comme fpectatrices. M. l'Abbé Baudeau n'a pas laiffé échapper cette occafion de capter la bienveillance du Sexe, en lui adreffant dans fon difcours des louanges adroites & délicates, en prétendant qu'il n'étoit pas moins propre que les hommes, par la fagacité & la pénétration de fon efprit à juger des matieres foumifes aux décifions de l'affemblée, & d'ailleurs infiniment plus féduifant pour encourager par fes graces & fes charmes.

Cet Abbé, quoiqu'ayant fait tout ce qu'il a pu pour gagner ainfi tous les fuffrages, n'en a pas moins vu s'élever contre lui un orage violent. On a démêlé fon projet de fe perpétuer dans la place de Secrétaire; ce qui eft abfolument contraire aux ftatuts. On a reconnu que fous fon apparence de Philofophie & de Patriotifme, il cachoit une ambition fourde, un defir violent de dominer, & un génie de defpotifme qui tendoit à s'élever fur tous les membres &

à asservir toutes les idées aux siennes. Des jaloux ont voulu arrêter les entreprises de ce tyran naissant, & il étoit question de dénoncer hier ses attentats contre la liberté générale dans une assemblée indiquée. Instruit du coup qu'on vouloit lui porter, il a gagné de primauté, il a annoncé que, croyant avoir assez bien mérité de la Compagnie pour y être attaché d'une façon durable & permanente, il avoit espéré en effet être inamovible dans sa dignité, & en faire son état & son occupation; mais que, dès que sa conduite étoit suspecte, il demandoit à se démettre. Cet aveu & cette menace ont fait une grande sensation, & après beaucoup de débats il a été convenu pour le bien de la chose qu'il ne quitteroit ses fonctions qu'au mois de Juillet.

Il a été décidé en outre que toutes les places de la Société seroient éligibles chaque année, sauf de Secrétaire, qui ne le deviendroit que tous les deux ans.

4 *Janvier*. Le 30 Décembre dernier, le Conseil a prononcé sur la contestation élevée entre les Salpêtriers de Paris & le Sr. Micault de Courbeton, leur Chef. Ils ont été condamnés en tous les dépens, & en 10 livres de dommage & intérêts, applicables au pain des prisonniers. L'Arrêt ordonne en outre l'affiche du jugement & la suppression des termes injurieux & calomnieux employés dans leurs écrits & notamment de deux Requêtes, dont l'une intitulée: *Requête très-importante sur la Fabrication du Salpêtre*, & l'au-

tre : *Réponſe des Salpêtriers de Paris au Mémoire de la Compagnie des poudres & du Sr. Micault de Courbeton.*

5 *Janvier* 1778. Le Sr. de Beaumarchais, qui n'a été que légérement bleſſé de ſa chûte, après avoir fait à l'occaſion de cet événement le bruit qu'il deſiroit, vient d'inviter les auteurs dramatiques à venir chez lui reprendre leurs conférences, ou plutôt donner la derniere approbation au Mémoire, ſon ouvrage, & mettre ce Réglement du *Bureau de Légiſlation Dramatique* en état d'être homologué au Parlement.

5 *Janvier*. Une *Conſultation* imprimée *pour le Baron & la Baronne de Bagge*, en date du 12 Décembre, par M. Daſſy, Avocat, fait grand bruit, à raiſon de ſa hardieſſe à attaquer M. Titon, Conſeiller de Grand-Chambre, auteur d'un Arrêt contre les conſultans, qu'il regarde comme un ouvrage de prévarication, & à traiter durement & plaiſamment tour-à-tour M. l'Archevêque de Paris, impliqué dans l'affaire.

6 *Janvier* 1778. M. de Jonquieres, Auditeur des Comptes, vient de mourir de la petite-vérole. Avant de s'attacher à cette Compagnie, très-propre à enfouir les talens, il avoit paru annoncer des diſpoſitions pour la Littérature. En 1764 il ſavoit donné aux *Italiens*, *le Gui de chêne* ou *la fête des Druides*, comédie un un Acte.

7 *Janvier*. Entre les divers Coopérateurs ou plutôt Directeurs du *Journal de Paris*, on en compte quatre, ſçavoir le Sr. *Corancé*, Commis

aux fermes, le Sr. *Duſſieux*, connu par divers ouvrages, le Sr..... & le Sr. *Cadet*, Apothicaire. C'eſt ce dernier qui a fourni matiere à l'Epigramme ſuivante :

On liſoit au ſacré Vallon
Un nouveau Journal Littéraire:
Quelle drogue, dit Apollon!
Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il ſort de chez l'Apothicaire!

Cette facétie plaiſante en finiſſant-là, a été gâtée de la maniere ſuivante:

Quoi, dit Linguet, ſur ſon haut ton,
Un Miniſtre de la Canule
Voudroit devenir notre Emule?
Oui, dit la Harpe, que veux-tu?
Cet homme ayant toujours vécu
Pour le ſervice du derriere,
Doit completter ſon miniſtere
En nous donnant un torche-cu.

8 *Janvier* 1778. MM. du Concert des Amateurs, toujours curieux de le maintenir ſur le meilleur pied & de le rendre de plus en plus brillant, ont fait venir de Wurtzbourg une Virtuoſe appellée Madame Hizelberg. C'eſt la premiere Cantatrice de S. A. E. Mgr. l'Evêque Duc de Franconie. Elle a déjà chanté deux fois un air *cantabile* & un air de *bravoure*. Malgré l'indulgence de Mrs. les Amateurs pour un ſujet qu'ils ont acquis, elle n'a pas plu aux connoiſſeurs. Il faut en convenir, elle n'a point de

douceur ni de flexibilité dans la voix: elle a dans le haut beaucoup d'étendue, mais le bas détestable, & en outre elle chante souvent faux; ce qui ne caractérise pas une oreille bien délicate.

9 *Janvier*. Nos Princes ont profité de la circonstance des gelées pour recommencer les courses en traîneaux qui plaisent beaucoup à la Reine. Le luxe de ce genre d'équipages n'a fait qu'augmenter, & il y a de ces traîneaux qui coûtent jusqu'à dix mille écus.

9 *Janvier*. Le Magasin pour les Eleves de l'Académie Royale de Musique étant dans le cas d'être rebâti, on force Messieurs de la ville à cette dépense, qui est un objet d'environ 400,000 livres, & l'on lui fait donner, en attendant, des logemens en argent à ceux qui y étoient installés. Cela se traite avec une magnificence rare, car le nouveau Directeur a deux mille écus, les autres à proportion.

9 *Janvier* 1778. Le Docteur Malouin, de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Sciences, vient de mourir. Il étoit pour la classe de Chymie & a écrit sur cette science de façon à faire bruit & sensation dans le tems.

9 *Janvier*. M. le Prince Louis, en sa qualité de Grand Aumônier de France, est en même tems Président du Bureau d'Administration du College du Louis le Grand. Il y est venu prendre séance le lundi 5 Décembre. M. Hérivaux, Professeur d'Eloquence en ce lieu, lui a en conséquence présenté une Ode latine

qu'il a fait imprimer avec la traduction & qu'il publie aujourd'hui. Le Prélat a reconnu cet éloge par une très-belle tabatiere d'or, dont il a fait préſent à l'Orateur.

9 *Janvier*. Quoique les eſſais tentés depuis longtems pour connoître ſi l'Electricité peut être un remede dans certaines maladies, n'aient pas eu un ſuccès certain, cependant la Société Royale de Médecine inſtituée pour la perfection de cette ſcience, ne les a pas regardés comme abſolument vains, & elle a chargé M. Mauduit de la Varenne des expériences en ce genre. Il convient lui-même que juſqu'à préſent elles n'ont fourni que des probabilités & non des preuves, & dément tout ce qu'on s'eſt hâté de débiter trop affirmativement à cet égard.

10 *Janvier* 1778. La veille des Rois, M. Francklin, réſidant toujours à Paſſy, s'étoit déterminé à rendre le pain béni le lendemain, quoiqu'en qualité de Proteſtant & n'étant pas propriétaire de la maiſon, qui appartient au Sr. Le-Rez-de-Chaumont, il eut pu s'en diſpenſer. Il ſe faiſoit un plaiſir de cette cérémonie & avoit diſpoſé en conſéquence treize brioches, nombre des treize Colonies de l'Amérique unies. Il vouloit mettre une banderole à chacune, & la premiere devoit porter inſcrit le mot: *Liberté*. Le Curé, qui étoit à dîner chez cet Inſurgent, témoigna quelque répugnance à cette ſinguliere étiquette. Le mot de *Liberté* ſurtout l'effaroucha: l'Evêque de Xaintes, auſſi du repas, appuya

davantage & prétendit qu'il ne feroit pas possible au Pasteur de tolérer une telle innovation. Mlle. d'Eon, présente, fut consultée à son tour. Elle répondit qu'elle n'avoit rien à ajouter à ce que des membres de l'Eglise avoient décidé; mais qu'à leur opinion elle joindroit une raison politique, non moins prépondérante: „ c'est que „ n'étant qu'à trois lieues de Versailles, il ne „ convenoit pas d'user d'un mot qu'on n'aimoit „ ni qu'on ne vouloit y connoître.

11 *Janvier.* On est absolument rassuré sur les inquiétudes qu'avoit données la goutte survenue à M. le Comte de Maurepas à la suite d'une indigestion accompagnée de fievre. Du reste, ce Ministre a toujours la même gaieté; il est fécond en saillies & sait joindre des bons mots aux matieres les plus graves. M. d'Angiviller l'étant venu voir ces jours-ci, & ayant remarqué qu'il fumoit dans son appartement, lui promit de le délivrer de cette incommodité par une nouvelle méthode appellée: *une cheminée à la Francklin.* „ Vous ne voulez donc pas, lui répondit le Ministre, „ que le Vicomte de Stor„ mont" (l'Ambassadeur d'Angleterre) „ vien„ ne se chauffer à mon feu".

11 *Janvier.* Le 7 de ce mois il devoit y avoir une répétition de l'Opéra de *Roland* de Piccini, dont on commence à s'occuper sérieusement. M. Marmontel, qui a changé le poëme de Quinault pour l'adapter à la musique de cet Italien & le réduire en trois actes, étoit présent.

Dès le commencement ayant apperçu un double, c'est-à-dire un personnage que ne remplissoit pas l'acteur principal, il est entré en fureur &, comme un autre Roland, effraya tellement & les Acteurs & les Actrices & l'Orchestre, que tout fuit pour se soustraire à ses menaces; ensorte que la répétition n'a pas eu lieu ce jour-là.

11 *Janvier.* M. Vallier, appellé communément le *petit Vallier*, qui avoit été successivement Conseiller au Parlement, Capitaine au Régiment de Champagne, étoit renommé par beaucoup de folies & par une grande prodigalité, vient de mourir subitement: comme il essayoit un habit pour le deuil de l'Electeur de Baviere, il est tombé aux pieds de son tailleur. Il avoit aussi la manie d'être auteur, & avoit composé deux actes d'opéra. Il venoit de faire une nouvelle extravagance en se mariant à 75 ans qu'il avoit.

11 *Janvier* 1778. La Consultation dont on a parlé pour le Baron & la Baronne de Bagge par M. Dassy, a fait une telle sensation que l'Ordre des Avocats s'est assemblé à ce sujet, & est convenu de rayer ce confrere du Tableau. Depuis, l'écrit a été dénoncé au Parlement, qui a décrété l'auteur de prise de corps. Il est en fuite & s'est retiré en Hollande. C'est d'autant plus fâcheux, que cet Avocat charitable & à son aise travailloit beaucoup pour les pauvres. On trouve ce traitement bien dur.

12 *Janvier.* Mr. Challe, Professeur de l'A-

cadémie Royale de Peinture & de Sculpture, Peintre & Deſſinateur de la Chambre du Roi, vient de mourir. Il avoit compoſé autrefois des Tableaux qui n'étoient pas ſans mérite, mais depuis longtems il s'étoit voué à la décoration. Il travailloit pour les Menus, pour les Catafalques. Sa femme, fille du fameux Nattier, donnant dans le bel-eſprit, le ſecondoit & faiſoit les deviſes. Entre autres ouvrages de cet Artiſte, la Chaire à prêcher de St. Roch eſt renommée pour ſon goût bizarre & prophane: ce qui lui a attiré dans le tems beaucoup de plaiſanteries & de ridicules.

13 *Janvier* 1778. La *Vénus Pèlerine*, petite piece fournie à Nicolet par l'auteur de *l'Amour quêteur* & qui doit lui ſervir de pendant, après avoir eſſuyé toutes les contradictions qu'a ſuggérées la jalouſie des autres Spectacles, doit enfin ſe jouer; mais le Directeur forain garde cette nouveauté pour la foire St. Germain qui approche: il eſpere qu'elle ne lui rendra pas moins d'argent que la premiere, qui va toujours & continue d'avoir un ſuccès prodigieux.

14 *Janvier*. La *Gazette de France* & autres papiers publics ont fait mention de l'action courageuſe & héroïque de *Bouſſard*, Pilote de Dieppe, appellé *Brave homme*, depuis que M. Necker l'a ainſi qualifié. Cette belle action, arrivée au mois d'Août, ſeroit reſtée dans l'oubli, ſi un étranger, le Comte de Strogonoff, l'ayant appriſe ſur les lieux, n'avoit excité l'indifférence

de l'Intendant. Depuis, ce Seigneur a fait venir Bouffard à Paris, qui a été accueilli avec diſtinction de nos Princes & des Miniſtres. Il a eu ordre de ſe trouver dans la Galerie à Verſailles au paſſage du Roi. S. M. à qui on l'a montré, s'eſt écriée: *Ah, voilà donc le brave homme!* & lui a éclaté de rire au nez; ce qu'on a jugé être l'expreſſion naïve de la ſatisfaction du Monarque dans un langage plus à portée du Pilote que le ſtyle fleuri de la cour. Quoi qu'il en ſoit, la ville de Dieppe fait actuellement bâtir une maiſon pour ce citoyen de diſtinction. On l'a exempté de toutes impoſitions; mais il eſt peu ſenſible à ces graces pécuniaires, & annonce que ce n'eſt point avec de l'argent qu'on paie une action qui ne lui eſt pas, au ſurplus, extraordinaire & qui porte ſa récompenſe avec elle-même. Il s'eſt bientôt ennuyé ici & eſt reparti pour ſon pays.

15 *Janvier* 1778. Le dégel ſurvenu mal-à-propos a arrêté les courſes de traîneaux, qui amuſoient infiniment nos Princes & la Reine. S M. a ſurtout pris plaiſir ces jours derniers à chaſſer le daim dans le Bois de Boulogne de cette maniere. Il y a eu auſſi des courſes de traîneaux ſur les boulevards, qui ont fait ſpectacle pour les Pariſiens. Lundi, la Reine & toute la cour y ſont venus avec 21 traîneaux. Celui de S. M. repréſentoit une corbeille de fleurs. Tous ont d'ordinaire des figures d'animaux, comme les vaiſſeaux, dont ils tirent leur nom: *le Lion*,

le Cigne, *le Singe*, &c. Le terme de ces Courſes étoit un dîner à la Muette, ou à Monceaux, ou au Temple.

15 *Janvier.* M. Vaſſelier, Contrôleur des Poſtes à Lyon, a voulu célébrer auſſi le mariage du Marquis de Villette dans une piece de poéſie qui marque du talent.

16 *Janvier* 1778. Le Sr. Le Kain ayant refuſé de prendre le rôle qui lui étoit deſtiné dans la piece de M. de Voltaire, M. le Marquis de Thibouville, chargé des intérêts de ce grand homme, a écrit une lettre à l'aſſemblée des Comédiens, où, en ſe plaignant de l'ingratitude & de l'impudence de celui-là, il le maltraite très-durement. Cette lettre s'eſt ouverte en préſence de l'aréopage comique & a été lue, ſans qu'on fût prévenu d'avance de ce qu'elle contenoit. Le Kain a été furieux des expreſſions du Marquis & de la publicité qu'elles recevoient. Il a cru que c'étoit un tour qu'on lui jouoit: il s'eſt emporté contre le lecteur, & il s'en eſt enſuivi un tumulte & un déſordre, qui ont occaſionné un grand ſcandale parmi les amateurs du théâtre.

17 *Janvier.* Madame la Baronne de Bagge ſentant l'impreſſion fâcheuſe que pouvoit produire auprès des Juges la Conſultation de M. Daſſy, s'eſt hâtée de la déſavouer par l'organe de Me. de la Croix, ſon Avocat, qui en a fait imprimer une autre, en date du 6 Janvier. Du reſte, il ne paroît pas qu'on veuille donner

ſuite au Décret de priſe de corps lancé contre ce Juriſconſulte. On a ſeulement voulu intimider par cet acte rigoureux ceux de ſes confreres qui ſeroient tentés de ſe livrer au même délire.

18 *Janvier* 1778. On craint fort que la fermentation occaſionnée dans le tripot comique par l'incartade du Sr. Le Kain, ne nous empêche de jouir de la nouvelle tragédie de M. de Voltaire, intitulée *Irene*, ou *Alexis Comene*.

En attendant que les débats ſoient finis, on ſe prépare à nous donner à ce théâtre *l'Aveugle par crédulité*, comédie en un acte & en proſe, par feu M. de Fournel.

18 *Janvier*. Charles Eiſen, fameux Deſſinateur, & ayant le titre de *Peintre du Cabinet du Roi*, eſt mort à Bruxelles le 4 de ce mois. On connoît ſurtout ſes deſſins pour les *Métamorphoſes d'Ovide*, ceux des *Contes de la Fontaine* & ceux pour une Edition de la *Henriade*. On lui reproche d'avoir abuſé de la fécondité de ſon imagination & de ſa facilité, d'avoir gâté ſa maniere, & pour courir trop après les graces & l'élégance, de s'être ſouvent écarté de la vérité, d'avoir donné dans le giganteſque & le tortillage.

19 *Janvier*. On aſſure que M. Greuze, empreſſé de tranſmettre à la poſtérité la figure de tous les hommes célebres, s'eſt chargé de faire le Portrait de J. Bouſſard, hâleur du Port de Dieppe, ſurnommé *le brave homme*. En attendant, on le voit gravé par M. de la Foſſe.

Au reſte, on tient du Comte de Tourville, Gouverneur de Dieppe, que Bouſſard, Garde du Pavillon de ce Port, c'eſt-à-dire chargé du feu de la tour, l'avoit laiſſé s'éteindre & avoit, par cette négligence, expoſé le bâtiment qu'il a voulu ſauver, à ſe perdre; que pour éviter la corde qu'il craignoit, il s'eſt porté à l'action héroïque qu'il a faite. Il peut dire en ce cas: *felix culpa!*

19 *Janvier* 1778. Depuis quelques années on entend parler dans le monde du Poëme d'un M. Roucher, intitulé: *les Mois*. Cet auteur eſt fort recherché dans les ſociétés, à raiſon du manuſcrit, dont il lit des morceaux toujours très-applaudis. Il a enfin terminé ſon ouvrage en douze Chants, & il ſe propoſe de le livrer à l'impreſſion.

Le but de M. Roucher a été de peindre tous les grands phénomenes de la nature, la marche annuelle des cieux, les travaux de la campagne & la plupart des fêtes antiques relatives à ces objets intéreſſans. Son plan eſt enrichi de la plus nombreuſe & la plus magnifique poéſie, & la ſeule choſe qu'il y ait à craindre, c'eſt qu'un ouvrage auſſi long, toujours ſoutenu ſur un ton auſſi brillant, quoique varié, ne fatigue le Lecteur.

Au reſte, M. Roucher, eſpece de Gaſcon, venu de ſa province ici ſans fortune, a, en vertu de ſon talent, été accueilli dans tous les Bureaux de Littérature, & M. Dupaty, Avocat général de Bordeaux, qui s'enthouſiaſme aiſément des

des beaux vers, lui a obtenu à Montfort-l'Amaury un emploi qui, sans exiger aucune résidence, lui procure à Paris un bien-être très-honnête.

M. Roucher a encore sur le métier un poëme épique, intitulé: *la Rhodéide*, ou *la Conquête de l'Isle de Rhodès par Soliman.*

19 *Janvier* 1778. C'est enfin aujourd'hui qu'a eu lieu à l'Académie Françoise la réception de M. l'Abbé Millot.

19 *Janvier.* L'*Olympiade* a été enfin reprise à la comédie Italienne le jeudi 15 de ce mois. On a remarqué d'heureux changemens dans le poëme, qui ont fait valoir davantage la musique. On ne doute plus que cet ouvrage n'ait le même succès que *la Colonie.*

19 *Janvier.* Des persifleurs, toujours prêts à distribuer le ridicule, n'ont pas manqué de saisir l'occasion d'en couvrir M. Marmontel, au sujet de la scene qu'il a donnée à l'Opéra & dont on a rendu compte. On a parodié la Lettre de M. Necker à Bouffard, auquel on compare l'Académicien furieux.

Du reste, pour éviter les suites de cette mésintelligence du Poëte avec les Acteurs du Théâtre Lyrique, M. Amelot lui a enjoint de la part du Roi de s'absenter désormais des répétitions. Cet ordre du Ministre n'est pas approuvé. On le regarde comme fort injuste & fort indécent.

20 *Janvier* 1778. Malgré l'attention excessive de M. Le C**** de N******, Chef de

la Librairie, pour empêcher de percer une petite brochure ayant pour titre: *Lettre à un Ami ſur les Arrêts du Conſeil du* 30 *Août* 1777, *concernant la Librairie & l'Imprimerie*, on commence à en voir des exemplaires. En la liſant on conçoit pourquoi il en redoute ſi fort la publicité. La foibleſſe, l'ineptie, l'injuſtice de ſon ſyſtême de légiſlation en cette partie, y ſont démontrées avec une telle évidence qu'il eſt impoſſible de s'y refuſer.

21 *Janvier*. Il s'éleve une querelle ſinguliere entre Mlle. d'Eon & le Sr. de Beaumarchais. Quoiqu'on en parlât depuis longtems on ne pouvoit la croire, tant elle paroît abſurde, mais elle prend conſiſtance aujourd'hui à ne pouvoir en douter, par diverſes Lettres dont le dernier donne des copies.

Mlle. d'Eon reproche au Sr. de Beaumarchais de l'avoir trompée dans la négociation qu'il eſt venu faire à Londres avec elle, pour retirer de ſes mains des papiers que le Gouvernement déſiroit ravoir & qu'on veut être une correſpondance de Louis XV. Elle prétend qu'il ne lui a pas compté la ſomme convenue & donne à entendre qu'il en auroit réſervé une partie pour lui.

Le Sr. de Beaumarchais s'eſt plaint à M. de Vergennes d'une imputation auſſi injuſte & auſſi deshonorante, & il demande à ce Miniſtre que pour toute récompenſe de ſes ſervices dans une occaſion où, bien loin de s'être permis une infidélité honteuſe, il s'étoit conduit, au contrai-

re, avec la plus grande générosité, il voulût bien lui fournir un témoignage dans une lettre ostensible; ce qu'a fait le Ministre des Affaires Etrangeres.

En conséquence, le même Beaumarchais a adressé à Mlle. d'Eon une autre Lettre où, après lui avoir reproché son ingratitude, lui avoir fait part de la réponse décisive de M. de Vergennes, il la prie de mettre fin à ses propos, qu'au surplus il méprise, comme partant d'une personne dont le sexe lui interdit d'exiger une satisfaction personnelle.

On attend avec impatience la réponse de la Demoiselle.

21 *Janvier* 1778. M. Necker, curieux d'illustrer son administration par des monumens glorieux, s'il ne peut le faire par des opérations plus obscures & plus avantageuses, vient d'engager le Roi à fonder un Prix annuel en faveur de toutes les personnes qui ouvriront de nouvelles routes à l'industrie nationale, ou la perfectionneront essentiellement; mais il ne sera adjugé qu'à celles dont les idées utiles auront été mises en exécution. C'est ce qu'on voit dans une Ordonnance de S. M. en date du 28 Décembre, portant *Institution d'un Prix public en faveur des nouveaux établissemens du Commerce & de l'Industrie.*

Le Prix sera une *médaille d'or*, du poids de 12 onces, ayant d'un côté l'effigie du Roi & de l'autre une exergue & une légende analogues au sujet. Le premier sera décerné au mois de Mars

1779 pour l'année 1778, & ainſi d'année en année.

La diſtribution aura lieu dans une aſſemblée extraordinaire, compoſée du Miniſtre des Finances, de trois Conſeillers d'Etat, des Intendans du Commerce: les Députés & Inſpecteurs Généraux du Commerce y ſeront appellés.

S. M. ordonne en outre que les Intendans du Commerce rendent compte à cette aſſemblée de tous les établiſſemens nouveaux dont ils doivent acquérir la connoiſſance dans le cours de l'année.

22 *Janvier* 1778. *Lettre de M. de Viſmes, Directeur général de l'Opéra, à M. Campell, Muſicien de l'Académie Royale de Muſique.*

16 Janvier 1778.

Brave homme,

„ Je n'ai appris qu'hier au ſoir par l'acclamation publique, avec quel courage & quelle fermeté vous avez châtié l'inſolence du *Savetier de Quinault.* Vous ne devez pas douter que je ne vous accorde au mois d'Avril prochain la gratification & le penſion dûes à votre zele. Continuez à être le défenſeur des *Doubles* ſi utiles à l'Opéra, à ſecourir les autres quand vous le pourrez, & faites des vœux pour la gloire & la proſpérité de votre nouveau Directeur général, qui aime & récompenſe les braves gens."

„ (Signé) De Vismes, *Directeur général.*"

Telle eſt la plaiſanterie faite contre M. de Marmontel à l'occaſion de ſon eſclandre ſur le théâtre lyrique, lors d'une répétition de *Roland*, qu'il interrompit le mercredi 14 de ce mois, dont on a rendu compte. On voit qu'elle porte en même tems contre M. Necker, dont on parodie la *Lettre à Bouſſard.*

Enfin, pour l'intelligence de cette facétie peu ſpirituelle, mais hiſtorique, il faut ſavoir que ce Campell eſt un Muſicien de l'Orcheſtre, qui prenant la défenſe du Sr. Tirot doublant le Sr. Le Gros, & qu'avoit maltraité l'Académicien, mal-mena celui-ci durement & lui dit qu'il ne lui en auroit pas fait autant.

23 *Janvier* 1778. Enfin, après bien des difficultés, l'Opéra de *Roland*, mis en muſique par M. Piccini, & réduit en trois actes par M. Marmontel, doit avoir lieu mardi prochain. Les répétitions en ſont ſuivies avec une fureur plus grande, s'il eſt poſſible, que celles des Opéra du Chevalier Gluck, parce que les deux partis s'empreſſent également de s'y rendre: les uns, pour découvrir les endroits défectueux ou foibles & les critiquer plus promptement: les autres, par l'enthouſiaſme dont ils ſont prévenus en faveur de ce grand maître. De-là, les divers propos ſur un ouvrage qu'on ne pourra apprécier au juſte qu'après pluſieurs repréſentations, car, tout étant cabale aujourd'hui, il faudra ſe défier également des premieres rumeurs.

Ce matin, il eſt venu défenſes de la part du

Roi de laiſſer entrer perſonne à la derniere répétition, à cauſe du tumulte exceſſif qu'il y a eu à celle du ſamedi.

24 *Janvier.* La *Lettre à un Ami* ſur les Arrêts du Conſeil du 3 Août 1777, concernant la Librairie & l'Imprimerie, eſt datée du 15 Novembre. Elle tend à convaincre le Lecteur combien les différentes diſpoſitions de ces Loix attaquent plus ou moins directement les droits les plus reſpectables & combien ce qui a été probablement imaginé pour être utile ſeroit funeſte & pernicieux. L'Auteur les attribue à cet eſprit philoſophique ſi à la mode aujourd'hui, qui a inſpiré un goût prèſque univerſel de Légiſlation, & qui égarant le Chef de la Librairie l'a porté à anéantir l'ancienne dans ſa partie, pour lui en ſubſtituer une à ſa maniere, ou plutôt qu'on lui a ſuggérée.

Cependant le Code de la Librairie, qu'on bouleverſe aujourd'hui, étoit l'ouvrage du Chancelier d'Agueſſeau, qui, en 1723, l'avoir rédigé, après avoir peſé, examiné tous les Mémoires, combiné les intérêts de la capitale & des provinces, ceux du commerce intérieur & extérieur.

Les Libraires de province en 1726 firent auſſi des efforts contre les Réglemens de 1723. Ils donnerent des Mémoires, demanderent la même choſe qu'ils demandent aujourd'hui, employerent les mêmes motifs, tenterent les mêmes moyens, les mêmes reſſources. Les Libraires

de Paris y oppoferent la même défenfe, qu'on trouve en partie dans un Mémoire du célebre Avocat d'Héricourt. M. le Garde des Sceaux, après avoir pris communication de tout, entendu refpectivement toutes les parties, perfifta dans ce qu'il avoit décidé.

Voilà une grande préfomption contre l'accueil fait aujourd'hui aux clameurs des Libraires de province.

25 *Janvier* 1778. Suivant les Lettres de Nancy, le procès de Mrs. de Bellegarde & de Monthieu a été jugé à ce Parlement. Le jugement du Confeil de guerre a été annullé: quant au fond, ils ont été abfolument déchargés des accufations intentées contre eux.

26 *Janvier*. Le *fameux Siege* eft une Pantomime de Nicolet, qui ne lui attire pas moins de monde que *l'Amour quêteur*. C'eft le *Siege d'Orléans*, où la Pucelle qui en porte le nom fe diftingue d'une façon fi brillante, que l'action eft exécutée avec une pompe, une rapidité, une précifion, qu'on ne trouve point au théâtre lyrique.

26 *Janvier*. Les prôneurs du Chevalier Gluck, qui voudroient nous mettre à fes Opéra pour toute nourriture, gémiffent qu'on retire *Armide* après 27 repréfentations, qui ont produit, fuivant leur calcul, 106,000 livres, & avec *Iphigénie*, *Orphée*, *Alcefte*, 801,000 livres en tout.

26 *Janvier*. Le Mémoire pour *Marie-Louife Nicolais*, veuve d'*Antoine Defrues*, Appellante

du plus amplement Informé prononcé par le Châtelet, en Juillet, contre le Procureur général, se distribue dans le public aujourd'hui.

De cet écrit volumineux, il ne résulte qu'une plus grande certitude du crime de Desrues. Quant à la femme, il paroîtroit en effet par une suite de circonstances bien bizarres qu'elle auroit pu n'avoir aucune connoissance de l'empoisonnement & de l'enterrement de la Dame de La Motte & de son fils.

Malheureusement, la plupart des faits qu'on rapporte ne sont que des assertions de sa part & n'ont pas de témoins.

Il y a peu de logique dans ce *Factum*, quelque pathos & de la mal-adresse par fois. Il n'est point d'un Avocat, mais d'un homme de lettres, de M. de la Dixmerie, que l'Imprimeur Valeyre a excité à ce travail, ayant plutôt pour objet une spéculation de finance que la défense de l'accusée.

L'Arrêt doit avoir lieu aujourd'hui.

26 *Janvier* 1778. Dimanche 18 de ce mois, s'est tenu chez le Sr. de Beaumarchais l'assemblée derniere du Bureau de Législation Dramatique, pour terminer le Mémoire & les Réglemens à remettre aux Gentilshommes de la Chambre concernant les différends des Auteurs avec les Comédiens. Cette assemblée étoit peu nombreuse & encore n'y a-t-il pas eu unanimité. En général, on a remarqué beaucoup de foiblesse dans la plupart de ces Messieurs absolument subjugués

jugés par l'Amphitrion, qui s'en eſt ainſi rendu le petit tyran. M. Rochon de Chabannes eſt le ſeul qui ait oſé lutter contre lui & avoir un avis à part.

26 *Janvier* 1778. La fermentation n'eſt point éteinte dans la Librairie, & l'un des plus fameux Libraires de Paris nommé *de Bure*, ayant refuſé de faire eſtampiller ſes contrefaçons, a été conduit à la Baſtille.

27 *Janvier*. M. Elie de Beaumont, Avocat célebre, non moins diſtingué par un patriotiſme romaneſque que par *la Fête des Bonnes Gens* qu'il vient d'inſtituer à ſa terre de Canon, dont tous les papiers publics ont retenti, ayant envoyé mercredi 21 de ce mois à M. le Curé de Saint-Nicolas, ſa paroiſſe, un panier de huit perdrix rouges, y avoit joint un billet, par lequel il le prioit d'en faire la diſtribution à ſes pauvres, ce Paſteur lui a répondu:

Paris, le 23 Janvier 1778.

„ J'ai reçu, Monſieur, les huit perdrix rou-
„ ges que vous m'avez adreſſées, afin d'en faire
„ la diſtribution à mes pauvres. Vous me ſup-
„ poſez, ſans doute, le talent de notre divin
„ Sauveur qui, avec cinq pains & autant de
„ chétifs poiſſons, nourriſſoit des milliers d'hom-
„ mes. Il ne faudroit rien moins qu'un prodige
„ pareil pour repartir huit perdrix rouges entre
„ vingt mille malheureux environ, que j'ai à
„ ſoulager tous les jours. Il n'eſt pas d'anato-

„ miſte qui pût faire cette diſſection. D'ail-
„ leurs, à moins que vous ne vouluſſiez me
„ promettre de fournir ſouvent à mes pauvres
„ une nourriture auſſi ſucculente, ce ſeroit un
„ mauvais ſervice à leur rendre que de les en
„ faire tâter, & les remettre enſuite à un pain
„ groſſier & à une ſoupe peu ſubſtantielle. J'ai
„ pris le parti, Monſieur, de faire ſervir votre
„ gibier ſur ma table & d'y ſubſtituer huit écus
„ que j'ai remis à la maſſe des aumônes. J'eſpe-
„ re, Monſieur, que vous ne me ferez plus
„ manger dorénavant de perdrix auſſi cheres.
„ Réſervez ce goût délicat, cette recherche
„ ingénieuſe qui vous caractériſent, pour vos
„ productions littéraires ou pour vos inſtitutions
„ ſociales, & mettez plus de bonhommie dans
„ vos charités. Permettez-moi, en qualité de
„ votre Paſteur, de vous rappeller la maxime
„ Evangélique: *Beati pauperes ſpiritu!*

„ J'ai l'honneur d'être, &c.

27 *Janvier* 1778. *Conſidérations ſur l'origine & les révolutions du Gouvernement des Romains. 2 volumes.* Elles ſont de M. l'Abbé Dubignon, Grand Vicaire de l'Archevêque de Bordeaux.

On lit dans une courte préface ces mots: *cet ouvrage eſt le fruit de la ſolitude & du malheur.* En voici l'explication. L'auteur s'étant attiré pour ennemi M. l'Evêque d'Arras, ce Prélat eut le crédit de le faire mettre à la Baſtille pendant dix-huit mois & exiler enſuite pendant trois ans. C'eſt dans cet intervalle que l'Abbé Dubignon a compoſé ſon livre.

27 *Janvier* 1778. L'auteur de la *Lettre à un Ami*, &c. prétend & démontre que le premier Arrêt concernant les privileges en Librairie, attaque les propriétés; qu'il part d'un faux principe; que le privilege, grace fondée en juſtice pour l'Auteur, ſoit pure grace pour l'Imprimeur, puiſque c'eſt enlever au premier la faculté de ſubſtituer le ſecond en ſon lieu & place; c'eſt le léſer indirectement, & ſous prétexte de la lui conſerver, cette propriété, c'eſt la lui ôter, en lui ôtant ainſi le droit naturel de la tranſmettre.

Il diſcute enſuite les avantages apparens de la nouvelle loi, qui ſont, d'empêcher le monopole, de protéger les Libraires de province, de favoriſer l'émulation par la concurrence. Il en fait voir l'illuſion & la fauſſeté: il prouve, au contraire, les inconvéniens trop réels qui en réſultent, comme de dégrader l'Imprimerie, d'arrêter les grandes entrepriſes, d'anéantir le Commerce, de renverſer les fortunes des Libraires, & même de nuire à celle des Auteurs, enfin de conduire à une augmentation certaine du prix des livres & des livres les plus néceſſaires.

Quant à l'Arrêt contre les contrefaçons, ſuivant le même défenſeur des Libraires, par un renverſement de tous les principes de l'équité & des principes de la Légiſlation, il légitime l'injuſtice de l'uſurpation & facilite les moyens de la continuer.

Tous les raiſonnemens de ce petit écrit, on le répete, ſont de la plus grande clarté & de la plus grande force en même tems.

28 *Janvier* 1778. La femme Defrues a été jugée avant-hier par la Tournelle. Il a été prononcé contre elle un plus amplement informé d'un an, pendant lequel tems elle fera tenue de garder prifon.

28 *Janvier*. Dimanche 25 de ce mois, M. de la Harpe a lu fa tragédie des *Barmécides* chez Madame le Coulteux du Molé, femme d'un riche Banquier de cette ville. Cette Virtuofe tient un des Bureaux de bel-efprit, trop multipliés aujourd'hui. Le poëte a fait une grande fenfation: plufieurs philofophes préfens ont été attendris jufqu'aux larmes, ce qui n'eft pas peu de chofe.

29 *Janvier*. Le jour de la derniere affemblée du Bureau de Légiflation dramatique, chez le Sr. de Beaumarchais, après le dîner dont les féances font toujours précédées, & la lecture des Mémoire & Réglemens dont on a parlé, trois objets occuperent ces Meffieurs.

Le premier fut une conteftation élevée par M. Rochon de Chabannes à l'occafion des quatre Commiffaires (MM. Saurin, Marmontel, Sedaine & Beaumarchais) qui auroient le projet de fe rendre perpétuels & inamovibles. Cet Auteur prévoyant que ces Meffieurs afferviroient bientôt les autres par un pouvoir auffi étendu & qui ne pouvoit que s'accroître par la durée, s'oppofoit depuis longtems à cet article, & avoit même penfé à former un fchifme nouveau en fe retirant des féances. Pour empêcher cet éclat on lui a fait entendre que l'objet capital étoit d'abord de

ſe réunir contre les comédiens; que c'étoit le manquer de ſe diviſer. En conſéquence il ſe réſerve à mettre en délibération cet article dans un autre tems.

Le ſecond, concernant les héritiers de Racine, établis à Cadix & ruinés par des banqueroutes. Le Sr. de Beaumarchais rendit compte du fait par maniere d'acquit ſeulement, & ſans ſuggérer aucune maniere de leur être utile, puiſqu'ils penſoient trop hautement pour accepter des ſecours pécuniaires. M. Rochon de Chabannes imagina une tournure de ſoulager les deſcendans d'un des plus grands hommes du théâtre. Ce fut de conſacrer une ſomme de 50 Louis, à titre de prêt ſeulement, pour les aider à pourſuivre un procès intenté par Racine le fils contre les comédiens, à l'occaſion de répétition qu'il formoit de pluſieurs objets, mais ſurtout des honoraires d'*Athalie*, tragédie devant toujours appartenir à l'auteur ou ſes héritiers, n'étant jamais tombée dans les regles. Cette ouverture bienfaiſante & ingénieuſe fut accueillie avec tranſport.

Enfin M. Rochon de Chabannes ouvrit encore l'avis de charger les Commiſſaires d'interpoſer leurs bons offices auprès des Gentilshommes de la chambre, pour faire rendre proviſoirement à M. Mercier ſes entrées, dont les comédiens, de leur autorité, l'ont privé inſolemment durant le cours du procès qu'il leur avoit intenté devant les tribunaux, & qu'ils ont fait évoquer au Conſeil, où il pend.

Cet avis fut également adopté.

30 *Janvier* 1778. Quoique l'opéra de *Roland* ait été fort mal exécuté mardi, soit de la part de Mlle. Le Vasseur qui a souvent chanté faux, soit de la part du Sr. Le Gros, dont la tournure ne comporte point les graces séduisantes & naïves de l'Amant d'*Angélique*, soit de la part du Sr. Larrivée même, ne rendant pas les fureurs de *Roland* comme le faisoit Chassé, dont on se souvient encore, soit enfin de la part de l'Orchestre, quelquefois trop bruyant & couvrant les voix, ce spectacle a eu le plus grand succès. On a senti dès cette premiere représentation, très-imparfaite, les charmes d'une mélodie qu'on regrettoit dans *Armide*. Il y a beaucoup de chant dans *Roland* & de ces airs délicieux, vraiment analogues au goût de la nation & au génie de notre langue.

Il faut avouer, au surplus, que M. Piccini ne paroît pas avoir, comme le Chevalier Gluck, l'expression des grandes passions & que les morceaux de force de *Roland*, tels que celui de ses fureurs, ne produisent pas les effets énergiques & terribles qui bouleversent l'ame dans les ouvrages de l'Allemand.

La Reine a honoré ce spectacle de sa présence, avec Madame *Elisabeth*. S. M. n'a point applaudi. On sait combien elle protege le Chevalier Gluck & aime sa musique.

30 *Janvier* 1778. On parle d'une réponse que M. Camus de Neville a fait faire à la *Lettre*

à un Ami, pour défendre les Arrêts du Confeil.

31 *Janvier*. On ne peut que favoir mauvais gré à M. Navarre d'avoir retranché de l'opéra, comme il l'annonce pour aujourd'hui, le Ballet des *Chinois* du fecond acte, auquel les fots, les ignorans, ou les anti-Piccinistes ont feuls trouvé à redire. Il n'a d'autre défaut que d'être un peu trop long. Du refte, il eft très-pittoresque, il eft de caractere & dans le coftume *Chinois*. On fait que cette nation eft mime & pantomime & furtout le peuple. Il n'eft donc pas étonnant que des matelots tirés de cette claffe fe livrent dans leurs accès de joie à des folies qui, placées ailleurs, dégraderoient la majefté de la fcene.

31 *Janvier*. M. l'Abbé Terray eft depuis quelque tems dans un état de langueur qui fait craindre pour fa vie. On foupçonne qu'il a la gangrene dans le fang; *Cela n'eft pas dangereux*, difent certains plaifans; *il s'eft porté à merveille fi longtems, l'ayant dans le cœur.*

Le Docteur Bouvart, non moins excellent patriote qu'habile médecin, ayant été appellé auprès de cet Ex-miniftre, le premier foin de celui-ci a été de lui demander quelque chofe pour paffer une bonne nuit: *J'y vais travailler*, a répondu le confulté, *quoique vous m'en ayez fait paffer de bien mauvaifes & encore plus à d'autres.*

31 *Janvier* 1778. M. le Garde des Sceaux a envoyé chercher le Libraire Hériffant, chargé de la diftribution de la nouvelle édition du *Miffel*

du Diocese, lui en a défendu la vente & s'en eſt fait apporter tous les exemplaires.

Cette précaution eſt relative aux clameurs des Janſéniſtes reprochant à l'Archevêque de Paris d'avoir annoncé purement & ſimplement ce Miſſel comme celui de M de Vintimille & d'y avoir fait des interpolations, entr'autres celle de la *Fête du Sacré Cœur de Jéſus*, donnant lieu à une ſecte naiſſante appellée *les Cordicoles*.

1er. *Février*. On ne parle dans toutes les converſations de Paris que des bons mots d'un Miniſtre, chez qui la vieilleſſe n'a point refroidi les ſaillies. Il continue à traiter les plus grandes affaires avec cette aiſance, cette légéreté d'eſprit qu'il ſait allier avec la profondeur du génie. M. l'Ambaſſadeur d'Angleterre s'étant venu plaindre à M. le Comte de Maurepas du Traité prétendu fait par la France avec les Inſurgens, il lui demanda ſur quoi ſe fondoit cette réclamation; & le Vicomte de Stormont ayant répondu qu'il ne pouvoit regarder que comme ſérieux un fait dont on avoit parlé dans les caroſſes du Roi; le vieux Miniſtre a repris: „ ſavez-vous ce qu'on a dit „ dans les caroſſes de la Reine? On a dit que „ les Anglois avoient fait tout ce qu'ils avoient „ pu pour conclure le leur, mais ſans ſuccès. „ Allez, Monſieur l'Ambaſſadeur, ſoyez tran- „ quille; ſachez qu'en politique ceux qui en „ ſavent le plus ſont ceux qui en diſent le moins: „ il n'y a que les ſots qui parlent & croient."

1er. *Février* 1778. La Séance publique qu'a

tenue pour la premiere fois la Société Royale de Médecine établie pour les maladies épidémiques & épizootiques, le mardi 27, a eu lieu dans la Salle des actes du College Royal, un des plus beaux vaisseaux qu'il soit possible de voir. Il peut contenir environ mille spectateurs. Au milieu étoit une table immense entourée de 60 personnes, dont 30 Membres de cette nouvelle Compagnie, & 30 Honoraires & Dignitaires. M. de Lassône, le premier Médecin de la Reine, son instituteur, avoit tâché de donner à cette assemblée savante tout l'éclat d'une fête par le luxe dont elle étoit susceptible. Il y avoit plus de 80 bougies; on y voyoit des femmes, autrefois étrangeres à de pareilles assemblées.

Les Mémoires lus étoient en François & presque tous critiques. Ceux qui ont frappé davantage sont:

1°. Celui de M. Lorry, (*Tableau raisonné des maladies qui ont regné en* 1777) écrit avec élégance & rempli de sagacité & de finesse.

2°. Celui de M. Mauduyt de la Varenne, dont il résulte que *l'Electricité peut être appliquée avec succès à de certaines maladies résidant dans le fluide nerveux.* Il a parlé de trois cures de cette espece, finies & complettes, & d'une douzaine en bon train.

3°. Celui de M. Bucquet. Son objet étoit de tourner en ridicule la prétendue invention du nouveau remede de l'*Alkali volatil fluor*, imaginé en France par M. Sage, & si à la mode qu'il

n'eſt point de petite-maîtreſſe qui n'ait aujourd'hui ſon flacon rempli de ce ſpiritueux (c'étoit l'étrenne de cette année;) mais le Docteur s'eſt contenu dans les bornes d'une critique extrêmement honnête & détournée.

4. Celui de M. l'Abbé Teſſier, détruiſant l'aſſertion d'un M. Carpentier, qui avoit déclaré que l'*ergot*, ſorte de bled dégradé, naiſſant dans la Sologne, n'étoit point nuiſible & ne donnoit point la gangrene. Il a confirmé, au contraire, cette découverte funeſte, mais utile pour la ſociété.

2 *Février* 1778. La Faculté de Médecine n'a pas vu de bon œil la naiſſance de la Société Royale, deſtinée à s'occuper plus particulierement de la théorie & de la pratique des maladies épidémiques & épizootiques. Elle eſt ſurtout jalouſe de la protection immédiate du gouvernement, dont cette Société eſt accueillie, au point qu'il a déjà dépenſé plus de 20,000 livres pour elle, tandis qu'on refuſe à la premiere un aſyle pour ſe réunir & répandre ſes inſtructions.

La Faculté regarde cet établiſſement comme injurieux, en ce que c'eſt renvoyer à un petit nombre de Docteurs, ce qui doit faire l'occupation de tous; c'eſt l'arguer d'une ſorte de négligence & d'indolence, reproche qu'elle ne mérite point, puiſqu'elle a toujours, même dans les tems les plus critiques, donné des preuves de ſon zele; ce qu'atteſtent une foule de médecins, morts victimes de leurs fonctions.

En conséquence, elle a d'abord nommé un Comité-subsistant de douze Docteurs, qui rédigeant par écrit les travaux & les observations rassemblés de la Faculté, les constaterent dans le monument durable de ses Régistres. Elle a en outre tenu des assemblées & nommé des Commissaires pour aviser aux moyens d'obvier à une innovation dangereuse, qui tend à former un schisme dans son sein même, puisque la plupart des membres de la Société sont tirés des siens, & à élever ainsi autel contre autel; ce qui ne peut que nuire à la science qu'elle professe & exerce, bien loin d'en avancer les progrès.

Mais avant d'adresser au Roi ses représentations, les députés de ce Corps doivent tenter auprès de M. de Lassône les voies de l'insinuation & de la conciliation.

2 *Février* 1778. Malgré toute la répugnance & même la défense de M. le Garde des Sceaux, on voit imprimé: *Requête au Roi & Consultations des anciens Avocats aux Conseils du Roi & au Parlement de Paris, pour le Corps de la Librairie & Imprimerie de Paris, au sujet des deux Arrêts du Conseil du 30 Août 1777, le premier relatif à la durée des privileges en Librairie, & le second concernant les contrefaçons des livres.*

2 *Février*. La *Danse des Matelots*, substituée au *Ballet Chinois*, est triviale, comme l'avoit prévu M. Navarre, & n'approche pas des tableaux neufs & piquans du second.

2 *Février*. A deux voix près la veuve Des-

rues éprouvoit le même ſort que ſon mari. Les concluſions des gens du Roi étoient à ce qu'elle fût pendue & jettée au feu enſuite. La premiere colonne des Juges, compoſée de dix, avoit déjà été unanime à cet égard. Dans la ſeconde, de onze Magiſtrats quatre étoient diſpoſés à adhérer à l'avis des premiers, mais on les a ramenés, & l'avis du plus amplement informé l'a emporté d'une voix. Si après le délai d'un an il ne ſurvient pas de nouvelles charges, on ajoute qu'il y a un *retentum* à l'Arrêt, par lequel S. M. doit être ſuppliée de faire enfermer à perpétuité cette femme.

Un marchand de drap, riche & honnête, parent de Deſrues & portant ſon nom, a obtenu des Lettres patentes pour en changer.

3 *Février* 1778. *L'Aveugle par crédulité* n'eſt qu'une farce excellente chez Nicolet; cependant on eſt ſi peu accoutumé à rire à nos comédies modernes, que celle-ci a été accueillie avec indulgence. On a paſſé en faveur de la gaieté ſur les invraiſemblances & les abſurdités de la fable.

3 *Février*. *La Requête au Roi pour le Corps de la Librairie & Imprimerie de Paris*, contient, dans une forme plus réguliere ſeulement, les mêmes principes, les mêmes raiſonnemens de la *Lettre à un Ami*, dont on a parlé. Elle tend dans ſes concluſions à ce, qu'en agréant les dites très-humbles repréſentations, il plaiſe à S. M., ſans avoir égard aux Arrêts du conſeil contre leſquels réclame ce Corps, ordonner que les

chofes refteront comme par le paffé.

Suit une premiere Confultation d'Avocats aux Confeils en date du 9 Janvier 1778, qui réfolvent la queftion délicate: Si les Arrêts du Confeil dont on fe plaint, doivent être regardés comme des Loix générales, n'étant fufceptibles d'aucune oppofition? Ils les en croient très-fufceptibles; comme ayant les principaux caracteres d'Arrêts rendus fur la demande & au profit des particuliers.

La feconde Confultation d'Avocats au Parlement, en date du 23 Décembre 1777, décide, au contraire, que ces Arrêts étant rendus du propre mouvement du Roi, il n'eft permis d'y faire aucune oppofition, mais que les Libraires & Imprimeurs de Paris font bien fondés à demander la permiffion de faire à S. M. de très-humbles repréfentations fur les difpofitions de ces mêmes Arrêts.

3 *Février* 1778. Les Comédiens Italiens annoncent pour mercredi *Matroco*, drame burlefque en quatre actes & en vers, mêlé d'ariettes & de vaudevilles. Les paroles font de M. Laujon, la mufique a été arrangée par M. Grétri. Cette piece, compofée dans les principes pour Chantilli & dont Mgr. le Prince de Condé faifoit le principal rôle, avoit beaucoup amufé fon Alteffe & fa fociété; elle a enfuite été exécutée à Fontainebleau cet automne, & au rapport de certains fpectateurs elle n'y a pas été auffi bien accueillie · elle eft imprimée depuis ce tems.

3 *Février* 1778. La Réponfe dont on a parlé

à la *Lettre à un Ami*, qu'a fait faire M. de Neville, eſt plus rare encore que celle-ci; on n'en connoît même le titre que par la réfutation, qui eſt une *ſeconde Lettre à un Ami ſur les affaires actuelles de la Librairie*, en date du 2 Janvier 1778.

4 *Février*. La défenſe des Arrêts du Conſeil concernant l'Imprimerie & la Librairie, a pour titre, *Diſcours impartial d'un homme de lettres*. L'objet de celui-ci étoit principalement de réfuter les raiſonnemens de l'auteur de la *Lettre à un Ami*. Le dernier prend la plume de nouveau & par ſa replique doit ôter à ſon adverſaire tout deſir de rentrer en lice. Il le ſuit pied à pied dans ſes étranges définitions des *propriétés littéraires* & des *privileges*. Dans ſa digreſſion ſur le Réglement de 1723, il le plaiſante principalement ſur ſon Code de morale bizarre à l'égard des contrefaçons, & lui démontre évidemment que l'Arrêt en cette partie, par la plus énorme des injuſtices, donne à ſes diſpoſitions un effet retroactif très-nuiſible aux propriétaires & aux fortunes des particuliers qu'elles renverſent, & finit par lui prouver plus invinciblement encore qu'il ne l'a fait, le peu de néceſſité pour ménager les intérêts des Libraires de province, de leur ſacrifier les droits de ceux de la capitale: que, ſans cette protection, ils avoient mille moyens honnêtes de faire un commerce utile & légitime, ils faiſoient même des fortunes très-brillantes & venoient à Paris étaler un luxe propre à éton-

ner les plus riches de cette ville.

4 *Février* 1778. Entre les divers Spectacles, dont a cru devoir amuser l'Ambassadeur de Maroc qui est ici depuis peu de tems, on n'a point oublié le Bal de la Reine: c'est un divertissement qui dure pendant l'hiver une fois par semaine dans l'appartement de S. M. Le barbare a été frappé de l'appareil de cette fête & surtout du luxe & de la parure des jeunes femmes qui représentoient. M. le Comte d'Artois remarquant sa surprise, lui fit demander pour l'intriguer davantage, sans doute, laquelle de ces femmes, la Reine exceptée, il préféreroit? Le Musulman lui répondit par son interprete, que la question du Prince l'embarrassoit beaucoup par la restriction qu'il y mettoit & qu'il se trouvoit dans l'impossibilité de le satisfaire. On admira ce compliment assez bien tourné pour un barbare, ou plutôt très digne de la galanterie françoise: il n'a pu que flatter infiniment la Reine.

5 *Février*. Mlle. Davies, l'Inglesine, Cantatrice arrivée de l'Opéra de Londres, a débuté au Concert Spirituel le jour de la Purification. Elle a d'abord chanté un air Italien & ensuite une ariette dans la même langue; les amateurs s'étoient rendus en foule à ce spectacle pour l'entendre: ils ont été très partagés. En général, elle n'a pas une figure séduisante; elle est grimaciere; il paroît qu'elle a été plus goûtée la premiere fois que la seconde.

6 *Février* 1778. M. Vacquette d'Hermilly,

Cenſeur Royal, vient de mourir: il étoit connu par une étude particuliere de la langue Eſpagnole & par pluſieurs traductions de cette eſpece. Il travailloit au Journal Eſpagnol, établi depuis quelques années, mais qui n'a pas duré longtems & n'a jamais été bien curieux.

6 *Février.* M. Piet, Chirurgien-accoucheur, ne paroît point s'en être laiſſé impoſer par l'éclat qu'a fait dans Paris l'expérience tentée ſur la femme Souchot, ſi célébrée dans les papiers publics, accueillie avec admiration par la Faculté de Médecine & conſacrée par une médaille en l'honneur du Docteur Sigault, l'opérateur.

Ce critique, dans ſes *Réflexions ſur la ſection de la Symphiſe du pubis*, prétend prouver que le nouveau moyen pour les accouchemens difficiles ne peut produire le plus léger avantage, ſans cauſer de grands déſordres; qu'il ne remplit nullement l'intention qu'on ſe propoſe; que s'il n'a pas été funeſte à la femme Souchot, c'eſt qu'il lui étoit inutile, & qu'enfin l'état de cette femme n'eſt pas à beaucoup près auſſi ſatisfaiſant qu'on l'a publié.

Sans entrer dans le fort de cette diſcuſſion, on peut aſſurer que cet écrit eſt très clair, très méthodique, très honnête & à la portée de tous les lecteurs: on y trouve même du ſtyle, de la pureté & une ſorte d'élégance.

7 *Février* 1778. On publie un Extrait des Regiſtres du Parlement du mercredi ſept Janvier 1778. Il contient le diſcours de Me. Duvert d'Emal-

d'Emalleville, Bâtonnier des Avocats, devant la Grand' Chambre & Tournelle aſſemblées. Il y met ſous les yeux de la Cour, la fameuſe *Conſultation pour le Baron & la Baronne de Bagge.* Il lui apprend que ſon auteur, M. Daſſy, a été rayé du Tableau par délibération du 3 Janvier, & qu'il dépoſe dans ſon ſein cet acte de diſcipline de l'Ordre, comme un monument public de l'exactitude, de la police & de la pureté des principes qui le dirigent.

A la ſuite de ce Diſcours, aſſez mal tourné & très plat, on voit un Requiſitoire de l'Avocat Général Seguier, où, après avoir cité divers endroits répréhenſibles de l'écrit dénoncé, il conclut à ce que Me. Daſſy ſoit & demeure rayé du Tableau des Avocats dépoſé au Greffe de la Cour, à ce qui il lui ſoit donné acte de la plainte qu'il lui rend de la compoſition & de la diſtribution de la Conſultation, comme „ *contenant les injures les plus graves contre la Magiſtrature & les Miniſtres de l'Egliſe*, tendant „ à une diffamation publique contre un des „ membres de la Cour," (M. Titon de Villotran, Conſeiller de Grand' Chambre, rapporteur de l'affaire) & *comme contraire au reſpect dû aux Arrêts d'icelle*, & à ce qu'à préſent le procès ſoit fait à l'auteur. Arrêt conforme, qui décrete Me. Daſſy de priſe de corps.

7 *Février* 1778. Les perſifleurs de la cour n'ont pas manqué de faire un quolibet ſur les trois nouveaux Chevaliers décorés des Ordres

du Roi, le jour de la Chandeleur, Mrs. Marquis de Vogué, le Prince de Montbarrey & le Comte de Boisgelin; ils ont dit que le Roi avoit nommé un Gentilhomme, un Miniſtre & un Bourgeois.

7 *Février*. Un grand objet de curioſité & d'amuſement aujourd'hui pour les femmes de Paris, c'eſt l'inventaire de Madame la Marquiſe de Maſſiat, commencé depuis peu & qu'on compte devoir durer ſix mois. Le mobilier immenſe de cette Dame eſt une choſe digne à voir: il eſt évalué à deux millions. On ne connoît point de magaſin de marchands d'étoffes, de porcelaine, ou de bijoux de toute eſpece, mieux garni. Cela vaut bien la peine de s'entretenir de la défunte, ſinguliere en tout.

Née d'une famille honnête, mais ſans fortune, elle étoit devenue femme d'un premier commis de la Marine, appellé *Gourdan*: reſtée veuve avec un bien conſidérable, elle avoit épouſé M. de Maſſiat, Lieutenant général des Armées du Roi & Secrétaire d'Etat de la Marine pendant quelques mois. Elle lui a ſurvécu, & par une vanité dénaturée elle n'a laiſſé à ſes parens que vingt ſols de rente pour chacun & a inſtitué ſon légataire univerſel un Garde de la marine, parent de M. de Maſſiat, qui ſe trouve tout-à-coup inveſti d'une ſucceſſion de plus de 200,000 livres de rentes, à laquelle il ne pouvoit avoir la plus légere prétention.

7 *Février* 1778. M. Hornecca, fameux Ban-

quier de Hollande, chargé des intérêts de la République en France, venoit de terminer une affaire importante avec le Contrôleur général: enchanté du zele, de l'intelligence & de l'activité de M. Drouet de Santerre, l'un des Commis de ce Département, qui avoit expédié en trois ſemaines un objet pouvant durer ſix mois, il va le remercier & en ſortant laiſſe ſur le bureau une boîte d'or ſuperbe. M. Drouet l'apperçoit, la prend & la ſoulevant s'apperçoit qu'elle eſt pleine d'autre choſe que de tabac; il la remet froidement à l'étranger: „ je ne „ puis, dit-il, regarder ce préſent comme un „ moyen de ſéduction, puiſque l'affaire eſt con„ ſommée, & je n'ai pas pour vous le ſentiment „ d'indignation que vous mériteriez en pareil „ cas; mais je dois me plaindre à vous du peu „ de délicateſſe que vous me ſuppoſez. Repre„ nez ce métal, vil à mes yeux en ce moment, „ & ſi c'eſt une marque d'eſtime & d'amitié que „ vous voulez me donner, j'accepterai quelques „ bouteilles de vin de Conſtance ſeulement."

On tient ce trait de M. Hornecca lui-même, & l'on s'empreſſe de le publier, parce que, quoiqu'ancien, il n'eſt pas connu & ne ſçauroit trop l'être pour ſervir d'exemple.

7 *Février* 1778. M. Necker a reçu ces jours-ci une lettre anonyme, dont l'auteur s'annonce pour un de ſes amis: il lui marque avec quelle douleur il a appris qu'il ſe dégoûtoit & vouloit renoncer à une place où il deſeſpéroit de réuſſir,

il l'exhorte à montrer plus d'énergie & de conſtance, à ſe roidir contre les difficultés & les obſtacles & à les ſurmonter; c'eſt ſurtout, ſuivant lui, dans une pareille criſe que doit ſe montrer le grand homme, le vrai patriote; & abandonner la France en ce moment, feroit démentir la haute opinion qu'on a de ſes talens, de ſon zele & de ſa fermeté.

8 *Février*. Le *Diſcours impartial*, en réponſe à la *Lettre à un Ami*, devient plus commun: il a 41 pages d'impreſſion & ne juſtifie pas ſon titre: il combat fortement les défenſes des Libraires, mais il n'eſt ni vigoureux ni adroit.

On parle d'une autre brochure dans le même eſprit, ayant pour titre, *Lettre à un Magiſtrat ſur les conteſtations actuelles entre les Libraires de Paris & ceux de province*: ſon objet eſt le même, mais il le remplit avec plus de ſuccès, il mérite d'être diſcuté.

9 *Février* 1778. Par une Lettre de Ferney, en date du 2 Février, M. de Voltaire écrit à un de ſes amis que M. le Marquis de Villette & ſa femme, avec Madame Denis, doivent partir pour Paris le jeudi 5, & que lui, s'il ne ſurvient aucun empêchement, partira le ſamedi 7 pour ſe rendre à Dijon y ſuivre un procès: on conçoit que ce n'eſt qu'une maniere indirecte de nous annoncer ſon arrivée à Paris; on ne peut plus en douter d'après cette lettre poſitive.

9 *Février*. Au *Jeu de la Belle* ſuccede un autre jeu, qu'on nomme *les trois Couleurs*. Il ne differe

du premier que par le nom & en ce qu'il a moins d'avantage pour le Banquier.

9 *Février.* Les Gluckiftes n'ont pas manqué de faire beaucoup de calembours fur le nouvel opéra; ils difent que *Roland* eft un guerrier *fans cœur*, parce qu'ils n'y trouvent pas de chœurs, comme dans ceux de leur maître: ils ajoutent qu'il fera bon lorfque nous aurons la *guerre*, c'eft-à-dire, quand Mlle. la Guerre qui double Mlle. Rofalie, aura pris le rôle d'*Angélique;* enfin ils logent le muficien dans la *rue des petits-champs*, & le poëte *rue des mauvaifes paroles.* Cela fignifie qu'ils trouvent la mufique foible & les paroles déteftables. Cette derniere critique eft la plus jufte. Il eft inconcevable de voir comment M. de Marmontel, par fa refonte, fes coupures & fes interpollations, a fçu faire difparoître l'harmonie & la moleffe du poëme de Quinault.

10 *Février* 1778. L'objet de la *Lettre à un Magiftrat* eft de juftifier les Arrêts du Confeil, dont fe plaignent particulierement les Libraires de Paris, & l'auteur le fait, aux yeux de bien des gens, avec des armes victorieufes fur presque toutes les parties. Il eft cependant forcé de convenir à l'égard des contrefaçons que la Loi ne peut légitimer un vol, il ne fait que balbutier pour excufer cette complaifance aveugle & injufte du légiflateur: il prétend que le gouvernement fermant les yeux fur ces contrefaçons, les autorifoit ainfi tacitement, leur donnoit

une forte de caractere, de privilege, & qu'il ne pouvoit enfuite ruiner les contrefacteurs, en condamnant au pilon des ouvrages produits indirectement fous fes aufpices. Tout ce raifonnement eft pitoyable & dépare le furplus de l'écrit, fpécieux, au moins, s'il n'eft bien folide.

10 *Février* 1778. Pour entendre le jeu *des trois Couleurs*, il faut fe rappeller celui de *la Belle*: il confiftoit en un damier ou carte compofée de 104 quarrés numérotés. Les pontes choififfoient pour établir leur mife un de ces quarrés; le banquier avoit un fac rempli de boules en nombre égal, il en tiroit une & fi elle portoit le numéro choifi, il payoit aux pontes 96 fois la mife, au lieu de 104, qu'il auroit dû payer s'il eût été égal. Enforte qu'il avoit un bénéfice certain de huit, toutes proportions gardées; il y avoit d'autres façons de jouer, trop longues à détailler ici, mais dont le réfultat étoit toujours auffi desavantageux pour les joueurs.

Le jeu des trois Couleurs differe du premier en ce qu'il ne préfente que 102 lozanges & que celui qui gagne ne gagne pas feul: fes deux acolytes ont huit fois la mife, & lui a 80. Ce qui forme un débourfé de 96 pour le Banquier, fur 102 chances; en forte qu'il n'a que 6 de bénéfice, au lieu de 8 qu'il retiroit à la Belle.

Quoique ce jeu ne foit pas auffi attrayant que la Belle, il prend beaucoup; on commence à le jouer dans les maifons particulieres, mais cependant fous les aufpices de la Police, qui four-

nit des banquiers avoués par elle; au moyen du changement de nom on espere éluder les défenses du Parlement, & l'on s'attend à voir bientôt renaître des tripots où il aura lieu.

10 Février 1778. On sait que tout le quartier St. Jacques, & une partie du fauxbourg St. Germain, sont bâtis sur des carrieres creusées tellement qu'on est dans le cas de craindre pour leur bouleversement total, dont on a déja eu quelques avant-coureurs. Il est question de s'occuper sérieusement à remédier aux malheurs qui pourroient arriver dans ces quartiers de Paris, à la moindre commotion violente qu'ils éprouveroient.

M. le Comte d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens, & M. le Noir, Lieutenant de Police, ont parcouru depuis peu ces souterreins & ils en ont été effrayés: en conséquence, demain il doit y avoir une visite des gens de l'art, pour aviser aux moyens de prévenir quelque catastrophe; c'est M. Hazon qui est chargé de cette expédition pour les Bâtimens, & la Police doit se combiner avec eux sur cet objet. Le Roi fera étayer toutes les rues & les édifices publics & l'on avertira les propriétaires des maisons dont le sol périclite, de pourvoir à leur sûreté.

10 Février. Madame de Bellegarde a fait faire un tableau en forme d'*Ex Voto* à la Reine, en action de graces de l'heureuse délivrance de son mari. Il est représenté avec sa femme aux

genoux de S. M. Ils tiennent dans leurs bras un enfant, sur la tête duquel un glaive est suspendu : la Reine l'écarte de sa main bienfaisante. Cette Princesse a été si flattée de cette marque ingénieuse de reconnoissance, qu'elle a fait placer ce monument dans son appartement, où tout le monde va le voir.

11 *Février* 1778. M. Tronchin, ayant averti samedi le Sr. le Kain du danger où il étoit, l'a exhorté à prendre ses précautions. Un Carme est venu nettoyer cette conscience sale, & le comédien a fait la renonciation ordinaire & a été administré. En conséquence, l'église lui a accordé la sépulture & il sera enterré avec pompe.

11 *Février*. Madame Vanrobais, ci-devant Madame la Marquise de Bombelles, Mlle. Camp en son nom, fameuse par son procès contre ce séducteur, vient de mourir d'une maladie de langueur, qui l'a fait traîner pendant plusieurs mois. Comme elle étoit Protestante, M. le Curé de St. Nicolas, sa paroisse, s'est présenté plusieurs fois chez elle pour la ramener au giron de l'Eglise, mais il en a toujours été repoussé; elle lui faisoit dire constamment, qu'elle lui étoit bien obligée de son zele, qu'elle avoit un Ministre de sa Religion qui venoit la visiter, l'instruire & la consoler. Elle a conservé cette fermeté jusqu'au bout, en conséquence n'a été enterrée que dans le rit Protestant.

11 *Février* 1778. On doit commencer à plaider cette semaine au Palais, Grand' Chambre & Tour-

Tournelle affemblées, une Caufe très intéreffante: il s'agit d'un affaffinat commis par les Srs. Chevalier de Queyffat, Capitaine de Dragons, dans la Légion de Lorraine ; Froidefond de Queyffat, ci-devant Capitaine au Régiment Provincial de Marmande; & Fillol de Queyffat, ci-devant Capitaine-Aide-Major au même Régiment, en la perfonne du Sr. Bellair Damade, Négociant de la ville de Bordeaux.

C'eft à Caftillon fur Dordogne, dont les affaffins font habitans, que s'eft commis le délit, qui n'a heureufement pas été confommé en entier. Le plaignant, eftropié pour le refte de fes jours & à la fleur de l'âge mutilé de la maniere la plus déplorable, fe préparoit à réclamer la févérité du tribunal des Maréchaux de France, Juges du point d'honneur, lorfque les Srs. de Queyffat, dans l'efpoir fans doute d'un meilleur fuccès, engagerent la conteftation devant le Juge ordinaire par plainte du 27 Octobre 1775.

Celui-ci, qui eft le Lieutenant Criminel de Libourne, ne put pas s'empêcher de décréter de prife de corps les Srs. de Queyffat. Ils en appellerent au Parlement de Bordeaux, qui par deux Arrêts confécutifs des 16 Mars & 18 Mai 1776, les débouta de leurs appels, & ordonna qu'ils feroient transférés dans les prifons du Sénéchal de Libourne, pour leur procès leur être fait & parfait, &c.

Les Srs. de Queyffat, ayant depuis fait caffer

au Conſeil le dernier Arrêt du Parlement de Bordeaux, ſur un prétendu défaut de forme, ont été renvoyés au Parlement de Toulouſe, qui a confirmé le décret de priſe de corps décerné contre les aſſaſſins.

Par une nouvelle chicane, ils ont incidenté de nouveau & les voilà au Parlement de Paris. Le bras de la juſtice, appéſanti déja trois fois ſur la tête des accuſés, eſt une grande préſomption qu'ils ſont coupables.

12 *Février* 1778. M. de Voltaire eſt en effet arrivé à Paris avant-hier dans l'après-dînée: il a mis pied à terre rue de Beaune chez M. le Marquis de Villette, & une heure après il eſt allé gaillardement & de ſon pied rendre viſite à M. le Comte d'Argental, quai d'Orçay. Il étoit dans un accoutrement ſi ſingulier, enveloppé d'une vaſte pelliſſe, la tête dans une perruque de laine, ſurmontée d'un bonnet rouge & fourré, que les petits enfans qui l'ont pris pour un chie-en-lit dans ce tems de carnaval, l'ont ſuivi & hué.

Hier M. de Voltaire s'eſt tenu toute la journée en robe de chambre & en bonnet de nuit: il a reçu ainſi la cour & la ville: il donnoit pour excuſe qu'il étoit extrêmement fatigué, incommodé: il parloit toujours de ſe mettre au lit & ne s'y mettoit point. Voici quel étoit l'ordre du cérémonial. On étoit introduit dans une ſuite d'appartemens ſuperbes, dont Madame la Marquiſe de Villette, maîtreſſe de l'hôtel, &

Madame Denis, niece de M. de Voltaire, faisoient les honneurs. Elles tenoient cercle. Un valet de chambre alloit avertir M. de Voltaire à chaque personne qui venoit; Mrs. le Marquis de Villette & le Comte d'Argental, chacun de leur côté, présentoient ceux que le Philosophe ne connoissoit pas, ou dont il avoit perdu le souvenir; il recevoit le compliment du curieux & lui répondoit un mot honnête, puis retournoit dans son cabinet dicter à son Secrétaire des corrections pour sa tragédie d'*Irene*.

Il paroît que sa tendresse paternelle pour cet ouvrage, qu'il auroit grande envie de voir jouer, n'est pas entrée pour peu dans son retour ici; mais quelle a été sa douleur d'apprendre la mort de le Kain!

13 *Février* 1778. Les Gluckistes ayant poussé les mauvaises plaisanteries jusqu'à donner de la consistance à leurs calembours, en mettant au bas d'une affiche de l'opéra de *Roland*: *l'auteur du poëme loge rue des mauvaises paroles, & l'auteur de la musique rue des petits champs*; les Piccinistes ont pris leur revanche, ils ont fait placarder: *M. le Chevalier Gluck, auteur* d'Iphigénie, d'Orphée, d'Alceste & d'Armide, *loge rue du grand hurleur*. Ce dernier est parti pour Vienne.

13 *Février* 1778. Le Sr. Audinot, directeur de troupe foraine & rival de Nicolet, a aussi imaginé une piece qui pût amener un siege: il l'a intitulée *les Héroïnes*. Il a enchéri dans cette

pantomime ſur la magnificence & l'élégance du décore du premier, ſur le brillant, la juſteſſe, la préciſion de l'exécution, & tous Paris court à cette nouveauté.

Matroco n'a point encore eu lieu aux Italiens, & eſt retardé par la maladie de Madame Trial.

13 *Février.* Les Comédiens François annoncent pour lundi prochain, une repréſentation d'*Heraclius*, en faveur d'un petit-neveu de Corneille: ils s'en font un mérite, & l'on ſait qu'il y a plus de deux ans qu'on les tourmente inutilement pour cela.

13 *Février.* Depuis quelque tems, on parle d'un fils naturel du feu Comte de Lally qui ſe prétend légitime, & en cette qualité avoir droit de demander la réhabilitation de la mémoire de ſon pere; mais avant il faut qu'il conſtate ſon état. Connu ſucceſſivement ſous le nom de *Trophime*, de *Valcourt*, de *Tolendal*, il veut recouvrer ſon véritable, de *Lally*: il eſt à cet effet en inſtance contre la Comteſſe de la Heuze, reconnue dans tous les tems pour niece à la mode de Bretagne du Comte de Lally. Elle eſt appellante d'une ſentence du Châtelet du 27 Juillet dernier, qui ordonne qu'elle juſtifiera de ſa parenté, ſur ſa demande à ce qu'il fût fait défenſe au premier de prendre le titre & la qualité de fils légitime du Comte de Lally. A cette occaſion Mlle. Oſlyn, Comteſſe de la Heuze, vient de faire paroître un Mémoire à conſulter pour démontrer la juſtice de ſa demande, &

que ſon adverſaire n'eſt qu'enfant naturel, ſans titre ni poſſibilité d'en pouvoir acquérir pour ſa prétendue légitimité.

13 *Février* 1778. Le Kain étoit très vilain, très ladre. On prétend qu'il y a chez lui, ſous les ſcellés, plus de cent mille écus en or, ainſi que quantité de bijoux qu'il avoit reçus en préſens.

14 *Février*. Les deux Abbayes de St. Waſt & de St. Bertin prétendoient jouir de l'exemption, c'eſt-à-dire, n'être point ſoumiſes à l'Evêque Diocéſain & relever immédiatement du St. Siege.

En conſéquence de cette exemption, & pour ſatisfaire aux décrets du Concile de Trente, qui ordonne aux monaſteres de cette eſpece de ſe mettre ſous Chapitres généraux & de s'aſſembler tous les trois ans, ne pouvant plus faire Congrégation avec d'autres Abbayes du même genre, ſous la Domination Autrichienne, à cauſe de l'Edit rendu en France concernant les Réguliers, en 1768, elles avoient pris le parti de l'Ordre de Cluny, elles avoient obtenu des lettres patentes du Roi à cet effet. Telle étoit la matiere de la conteſtation.

Les Prélats prétendoient que ces deux Abbayes n'avoient pu être admiſes par l'Ordre de Cluny, attendu qu'elles n'étoient pas exemptes & qu'elles n'avoient à cet égard aucuns titres valables.

On trouve dans les différens Mémoires pour & contre cette affaire, des morceaux hiſtoriques

très-curieux, ainsi que des détails très-érudits concernant les moines, les conciles & le droit canon.

14 *Février* 1778. L'enterrement de le Kain, qui devoit avoir lieu le lundi, a été remis à mardi. Les deux Comédies y ont assisté & en conséquence ont donné relâche au théâtre.

C'est le Sr. Bouret, premier semainier de la comédie Françoise, qui a été chargé de la part de la troupe de se retirer par devers le premier Gentilhomme de la Chambre de service, & de lui apprendre cette nouvelle. Le premier Gentilhomme en a rendu compte au Roi, qui a témoigné regretter cet Acteur; mais la Reine surtout en a paru affligée.

14 *Février*. M. de Voltaire continue à garder son appartement, à recevoir des visites & à faire des corrections pour la tragédie d'*Irene*. Il a été si affecté de la perte de le Kain, qu'il s'est trouvé mal, lorsque l'abbé Mignot lui en a annoncé en même tems & la maladie & la mort.

M. de Voltaire a aussi consulté M. Tronchin sur la constipation habituelle dont il se plaint, & sur le peu de succès de la casse qu'il prenoit trois fois par semaine pour aider la nature. Le Docteur lui a répondu qu'à son âge il n'y avoit que de la patience à avoir; il lui a cependant indiqué quelques remedes pour suppléer au premier.

Du reste, le Philosophe vit à peu près comme à Ferney: il tient son ménage chez le Marquis de Villette & a fait acheter jusqu'aux moindres ustenciles.

M. de Voltaire déclare lui-même ne pou-

voir exprimer la joie qu'il a reſſentie de l'accueil diſtingué qu'on lui fait ici. L'Académie aſſemblée jeudi, a cru devoir députer vers lui par extraordinaire pour le complimenter. Il paroît qu'il ira peu.

15 *Février* 1778. Les comédiens François doivent donner demain une repréſentation de *Cinna*, au profit du petit-neveu de Corneille. Le Sr. Molé, ſemainier, a annoncé cette nouvelle dans une lettre inſérée au *Journal de Paris*, qui commence par cette phraſe: *La Comédie Françoiſe ſaiſit avec le plus légitime empreſſement la précieuſe occaſion d'être utile au ſang du grand Corneille.* Elle indigne tous ceux qui ſavent apprécier la valeur des termes. On y retrouve le protocle inſolent que cette troupe ſemble s'être fait depuis quelque tems. Ce n'eſt pas comme cela qu'il falloit qu'elle s'exprimât dans une circonſtance où il ne s'agit pas d'être *utile*, mais de remplir un devoir ſacré de reconnoiſſance envers ſon Maître, ſon Bienfaiteur & ſon Pere.

Du reſte, on doit ſavoir peu de gré aux comédiens de la repréſentation qu'ils donnent aujourd'hui pour le deſcendant de Corneille, puiſqu'il y a deux ans qu'on leur écrit & qu'on les ſollicite à cet égard, & ſans doute ils ne ſe ſont déterminés à cet acte de bienfaiſance qu'à l'arrivée de M. de Voltaire, dont ils ont craint les reproches trop mérités.

15 *Février* 1778. On a parlé d'un malheureux, attaché au carcan par arrêt du Parlement

du 15 Janvier, pour fauſſe déclaration d'attaque & de vol de nuit dans les rues. Il ſe nommoit *Gaſpard Geoffroi*, dit *Saint-Hyppolite*; il étoit garçon ciſeleur: on ne lui reprochoit juſques-là aucune baſſeſſe & l'on lui connoiſſoit de l'honnêteté & des ſentimens. Ses camarades l'aimoient, & le dernier jour de ſon expoſition ils l'attendoient pour le conſoler, manger avec lui & lui prouver qu'il n'avoit rien perdu de leur eſtime. Mais il n'a pu ſurvivre à ſon infamie, &, ſous prétexte d'aller la laver, il s'eſt arraché de leurs bras & s'eſt jetté à la riviere, où il s'eſt noyé. Parmi beaucoup de contes que l'on fait en pareille matiere, il faut diſtinguer cette anecdote, qui eſt aujourd'hui conſtatée.

16 *Février* 1778. On a vu dans les gazettes différentes lettres du Sr. de Beaumarchais, qui inſtruiſent le public du ſujet de ſa querelle avec Mlle. la Chevaliere d'Eon. La lettre du Miniſtre des Affaires Etrangeres ſemble juſtifier le premier à cet égard, & plus encore le ſilence de la ſeconde, qui n'a rien répondu juſqu'à préſent; auquel cas ſon accuſation paroît d'une folie inconcevable. Le Sr. de Beaumarchais l'explique en la mettant ſur le compte, non de la haine, mais de l'amour: il prétend que Mlle. d'Eon a pour lui une paſſion violente, & qu'il en conſerve dans ſon porte-feuille une déclaration expreſſe. Il ajoute, que depuis la publicité de ſes lettres, la Dlle. d'Eon s'eſt préſentée chez lui, lui a fait demander des excuſes, a voulu ſe réconcilier; mais il lui a fait refuſer ſa porte.

16 *Février*. M. de Voltaire a continué ces jours-ci à recevoir des hommages, plutôt que des visites.

Samedi les comédiens François ont député vers lui. Le Sr. Bellecour le harangua, & M. de Voltaire lui répondit, après avoir parlé de sa mauvaise santé : *je ne puis plus vivre désormais que pour vous & par vous.* Se tournant ensuite vers Madame Vestris, il ajouta : *Madame, j'ai travaillé pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans.* Il vouloit parler des corrections qu'il avoit faites à sa piece & qu'il avoit passé la nuit à arranger.

La députation des histrions partie, quelqu'un ayant observé que le Sr. Bellecour avoit débité son discours d'un ton fort pathétique & qui avoit presque attendri les auditeurs, il répondit : *oui, nous avons fort bien joué la comédie l'un & l'autre.*

On a observé aux comédiens, après le cérémonial rempli, que M. de Voltaire ayant toujours exalté *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille, ils auroient pû préférer de donner cette piece lundi, au lieu d'*Heraclius*. A quoi ils ont promis de se conformer. M. de Voltaire s'est engagé d'y aller, si M. Tronchin le lui permettoit.

M. de Voltaire a été fort gai pendant toute l'audience, qu'il a donnée ce jour-là. Il a beaucoup parlé politique, il a montré une lettre du Roi de Prusse, qu'il avoit reçue recemment,

il a obſervé que ce Monarque y poſoit pour principe qu'il ne falloit pas prendre le bien d'autrui ; „ cependant, „ a-t-il ajouté en riant, „ il veut s'emparer de quelque petite partie de „ la ſucceſſion de l'Electeur de Baviere, ſans „ doute c'eſt fondé en juſtice. Quant à l'Empereur, il faut qu'un grand Prince, comme „ lui, occupe plus de terrein & marche par „ une voye large & ſpacieuſe, convenable à „ ſa dignité."

17 *Février* 1778. Mlle. Cecile eſt ſans contredit aujourd'hui la plus jolie danſeuſe de l'opéra : au talent le plus brillant elle joint une taille, des graces, une figure, une fraîcheur, une jeuneſſe, qui ſéduiſent & raviſſent. Cette nymphe eſt digne des hommages de tous les amateurs, mais elle ſe refuſe aux adorateurs les plus diſtingués, & ce cœur novice eſt épris d'un jeune danſeur nommé Nivelon, qui poſſede en homme tout ce qu'elle a en femme : par une de ces bizarreries trop communes en amour, il ne répond pas à la paſſion de Mlle. Cecile & il eſt épris à ſon tour de la Dlle. Michelot, danſeuſe figurante, dont les talens & les appas n'approchent en rien de ceux de ſa rivale. Cependant elle a vu dans ſes fers un eſclave auguſte qui lui a donné un grand relief : M. le Comte d'Artois ne l'a pas trouvée indigne de ſes regards, & elle eſt aujourd'hui radieuſe des diamans dont l'a enrichie cette Alteſſe Royale. Le Sr. Nivelon a vraiſemblablement été guidé

dans ſon inexpérience par cette courtiſanne, plus experte dans les exercices de Paphos que dans ceux de Thalie & rien ne peut le détacher de ſa paſſion.

Mlle. Cécile, dans un accès de jalouſie bien légitime, vient tout recemment de ſe livrer à ſa fureur; elle a fort maltraité la Dlle. Michelot, & l'on eſt occupé actuellement à calmer la premiere, dont le mérite perſonnel fait excuſer la fougue & les écarts.

17 *Février* 1778. M. de Voltaire n'a pu aller hier à *Cinna*, il a été tourmenté depuis dimanche de ſtrangurie, c'eſt-à-dire d'une difficulté d'uriner: M. Tronchin lui a défendu de ſortir. C'eſt cette incertitude de voir le Philoſophe ailleurs que chez lui qui rend le concours encore plus grand: ceux-mêmes qui ne le connoiſſent pas & n'ont aucun prétexte de s'y préſenter d'eux-mêmes, s'y font préſenter par d'autres: d'ailleurs, on va-là, à peu près comme à l'audience des Miniſtres, lui parle qui veut, & bien des gens ſe contentent de l'entendre & de le contempler.

Comme on a beaucoup varié ſur un motif d'intérêt qu'on aſſigne pour un des ſujets de ſa venue, voici ce qui en eſt éclairci. M. Marchand de Varennes, aujourd'hui fermier général & neveu de M. de Voltaire, étoit en nom pour des intérêts accordés à ſon oncle par feu M. le Comte d'Argenſon; le dernier en a tranſigé avec M. Marchand moyennant 8000 livres de

rentes viageres ; il y a dix ans que celui-ci n'en a rien payé & il vient même d'entrer en faillite. On doute qu'une créance auſſi verreuſe & ſur un parent proche eût pû déterminer M. de Voltaire à venir ici dans une auſſi mauvaiſe ſaiſon.

18 *Février* 1778. On annonce par ſouſcription un nouveau Recueil de Romances, de Chanſons & de Vaudevilles, avec accompagnemens de Harpe, de Clavecin & de Guitarre, dont les paroles ſeront cependant pour plus de commodité ſéparées de la muſique. Ce recueil doit ſervir de ſuite au *Nouveau Chanſonnier François*, mais abſolument gothique & dont les airs monotones & funéraires ſont plutôt à oublier, & à l'*Anthologie Françoiſe*, faite avec plus de goût, quant aux petits poëmes, mais non moins inſipide pour la muſique, dont le genre a changé abſolument.

18 *Février*. Lundi M. de Voltaire n'a point donné d'audience générale à cauſe de ſon indiſpoſition du dimanche, mais il a reçu quelques perſonnes en particulier, malgré les ſoins de M. de Villette à veiller à cette précieuſe ſanté & à empêcher les importuns de pénétrer. Les perſonnages les plus diſtingués qui ont eu le bonheur de voir le Philoſophe, ſont le Docteur Francklin, Madame Necker, M. l'Ambaſſadeur d'Angleterre & M. Balbaſtre. On a admiré comment il a varié ſa converſation pour des acteurs auſſi divers & ſurtout avec quelle grace, quelle vivacité, quel eſprit il a cherché à plaire

à la femme du Directeur général des Finances.

Quoiqu'il se plaignît du mal de tête, il a voulu flatter l'amour-propre de l'Artiste renommé qui étoit venu lui rendre hommage; il lui a demandé une piece de clavecin & cet habile homme a semblé charmer les maux du malade.

18 *Février* 1778. Les médecins connoissent enfin le genre de maladie ou plutôt de mort prochaine de M. l'Abbé Terrai: c'est une humeur qui s'est jettée sur un pied cet été, qui est rentrée & qui s'est portée à la poitrine. Le Docteur le Roy, appellé comme très expert en pareil cas, avoit été d'avis d'un cautere: le Docteur Bouvard l'a rejetté & le malade aussi, ayant grande confiance en celui-ci.

Dès la premiere visite du Curé de St. Sulpice, l'Abbé Terrai avoit promis qu'il feroit ce qu'il conviendroit en tems & lieu & joueroit bien son rôle; il a tenu parole, en demandant le viatique *proprio motu*. Il souffroit horriblement, ne pouvant plus se lever ni passer une robe de chambre sans douleur.

18 *Février*. Mercredi dernier M. Hazon & sa suite, au nombre de quinze, sont descendus en effet dans les carrieres, par une ouverture qui est au Val de Grace. Ils ont marché pendant cinq heures entieres dans ces immenses souterrains, & en sont sortis par l'Observatoire; & du léger apperçu de cette visite, il a résulté la nécessité de prendre des précautions pour la sûreté des quartiers de Paris correspondans à ces

eſpeces de gouffres; mais cela demande un travail long & difficile. Il eſt queſtion de lever une carte de ces carrieres, pour diſtinguer les rues & édifices à étayer par le Roi, & les maiſons de chaque particulier pouvant péricliter.

Ce qui prouve le danger d'une telle expédition, c'eſt que lors d'une premiere deſcente faite par gens de bonne volonté, l'un d'eux s'étant écarté de ſes camarades, comme il revenoit il s'éboula entr'eux & lui une maſſe ſi conſidérable qu'il fallut vingt-quatre heures de travail pour le dégager & le ramener à la lumiere ; il ne s'enſuivit heureuſement aucun accident.

19 *Février* 1778. M. l'Abbé Terrai n'a été en effet adminiſtré que mardi matin. M. le Curé de St. Sulpice a voulu vraiſemblablement rendre cette cérémonie plus éclatante, afin de réparer autant qu'il étoit poſſible, le ſcandale donné par le moribond durant ſa vie fort débordée.

19 *Février*. M. d'Arget, Miniſtre en France du Prince Evêque de Liege & du Prince Evêque de Spire, eſt très mal d'un accident grave & fort ſingulier. Depuis quatre ans il prétendoit avoir une arête dans le goſier, ſans que cela l'incommodât. Cependant il lui eſt venu, il y a quelques mois, une groſſeur à la gorge; il a fallu l'ouvrir, & l'on en a retiré en effet un corps étranger. Depuis lors la playe rend un pus très infect, le malade ne peut plus mâcher, il a peine à parler, & il eſt dans un état déplora-

ble. C'eſt M. Tronchin qui le ſuit & a préſidé à l'extraction de l'arête. Ce Miniſtre eſt connu par la bienveillance dont l'honore le Roi de Pruſſe, qui lui a adreſſé une Epître, qu'on lit dans les Oeuvres du Philoſophe de Sans-Souci.

19 *Février*. M. de Voltaire s'étant trop fatigué dans la journée de lundi, a eu recours au Docteur Tronchin, qui lui a trouvé les jambes enflées, l'a fait coucher & lui a déclaré qu'il ne répondoit pas de ſa vie, qu'il n'avoit pas huit jours à exiſter, s'il ne ſe conduiſoit pas autrement & ne prenoit un repos abſolu: en conſéquence le vieillard effrayé ne voit plus perſonne, & ſe refuſe aux gens de la plus haute conſidération: il s'écrie que ſa ſanté lui eſt plus précieuſe que tous les hommages qu'on veut lui rendre; cependant il ne peut s'abſtenir de travailler & accable d'écritures ſon Secrétaire Vaguieres pour cette malheureuſe tragédie qui le tourmente.

L'amour-propre de M. de Voltaire eſt d'autant plus affligé d'un tel contretems, que M. le Comte d'Artois l'a fait aſſurer de ſa bienveillance & du plaiſir qu'il auroit de le voir à la comédie, & l'invitoit en même tems de lui faire ſavoir le jour où il pourroit y aller.

La Reine ne pouvant lui donner d'audience publique, par reſpect pour ſon auguſte mere, qui regardant M. de Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion, n'approuveroit pas cette démarche, a fait dire auſſi à

ce Philoſophe, qu'elle ſeroit fort aiſe qu'il aſſiſtât à la cour à la repréſentation de quelqu'une de ſes pieces.

C'eſt à l'occaſion de cette inimitié qu'on aſſure que l'Empereur n'a point voulu s'arrêter à Ferney & voir le Philoſophe, pour ſe conformer à la parole qu'il en avoit donnée à l'Impératrice - Reine.

20 *Février* 1778. Le tripot lyrique eſt dans une grande fermentation au ſujet du Sr. de Viſmes, qui vient prendre à Pâques la direction de ce ſpectacle. Chaque jour, quelqu'un des Coryphées du Chant ou de la Danſe demande ſa démiſſion, & l'on juge qu'il y a une cabale très acharnée contre lui.

20 *Février*. M. Barthe ſe preſſe de faire jouer ſa comédie de *l'Homme perſonnel*; elle eſt annoncée ponr aujourd'hui, quoique les comédiens ne ſoient pas trop prêts. L'Auteur craint d'être arrêté dans ſes ſuccès par la tragédie de M. de Voltaire.

21 *Février*. Deux fermiers ſortent enſemble de leur village, ils cheminent allant à leurs affaires, ils prennent querelle, la rixe s'échauffe; l'un d'eux tue ſon camarade: ſon premier mouvement eſt de fuir. La réflexion lui ſuggere de revenir ſur ſes pas & de jetter le cadavre dans une petite riviere voiſine pour ne laiſſer aucune marque du délit. Il revient chez lui après cette expédition. Il eſt tellement bourrelé de remords, que le lendemain n'y pouvant

vant plus tenir il va à confeſſe à ſon curé, s'accuſe du meurtre & raconte comment il s'eſt paſſé: le curé lui impoſe pour la ſatisfaction du péché une pénitence proportionnée, & du reſte lui conſeille, afin d'éviter tout ſoupçon, de reſter & de garder le plus profond ſilence.

Le même jour, le Paſteur devoit dîner chez le fermier défunt. Il y va, & trouve la famille dans l'ignorance abſolue de la perte de ſon chef, & tout le monde paroît fort gai. Le contraſte de cette joie, avec le ſecret funeſte qu'il recele dans ſon ſein, afflige & gêne tellement le curé, qu'il fait pendant le repas une très triſte figure. On l'interroge ſur ſon embarras apparent, il l'explique en des termes ambigus. Un des fils du tué y fait attention & les rumine: dans la nuit ſon imagination s'exalte, il ſe perſuade que ſon pere eſt mort & que le curé le ſait. Dès le grand matin il va chez lui, pour lui demander l'explication de ſes propos entrecoupés de la veille; celui-ci ſe repentant d'en avoir trop dit, élude & prétend ne rien ſavoir, n'avoir rien dit qui doive l'inquiéter. Le lendemain ce jeune homme bouillant & agité de nouveau dans la nuit par des rêves plus ſiniſtres, fait part de ſes craintes à un frere, & de la réſolution où il eſt de forcer le curé à s'expliquer: il s'arme d'un piſtolet & tous deux vont enſemble chez lui. Après les premieres inſtances, auxquelles le Paſteur réſiſta, le jeune homme furieux lui mon-

tre le piſtolet & lui déclare qu'il eſt réſolu de lui brûler la cervelle, s'il ne découvre ce qu'il ſait ſur la mort de ſon pere, dont il ne doute plus: l'autre, préſent, l'invite auſſi à ne pas porter par ſon refus ſon frere à exécuter ſa menace.... Le curé intimidé enfin leur raconte tout ce qu'il a appris.

La choſe s'ébruite, le meurtre s'apprend, le Miniſtere public en eſt inſtruit, l'affaire eſt portée au Parlement de Toulouſe, qui renvoye abſous le meurtrier, condamne le curé à être brûlé vif, & les deux freres à être rompus vifs. On s'eſt pourvu contre l'Arrêt; il a été caſſé & ils ont été renvoyés par devant le Parlement de Paris, qui examine actuellement ce procès vraiment romaneſque & fait la matiere des Conſultations. On ne peut s'empêcher d'applaudir l'Arrêt de Toulouſe, conforme à la lettre de la Loi; mais on le trouve bien rigoureux & l'on eſpere que tous les coupables auront leur grace.

21 *Février* 1778. La fermentation élevée dans le ſein du théâtre lyrique contre le futur adminiſtrateur, eſt occaſionnée ſurtout par le projet annoncé du Sr. de Viſmes de réformer ou de diminuer du moins conſidérablement les *feux*. On entend par ce mot les gratifications accordées aux coryphées, à raiſon de la quantité de fois qu'ils jouent ou danſent dans un Opéra: ce qui doubloit preſque les appointemens de pluſieurs. Leur deſſein, en s'ameutant ainſi con-

tre ce Directeur, feroit de le dégoûter & l'empêcher de remplir fon plan.

Il y a auffi à la comédie françoife beaucoup de divifions pour les rôles de le Kain: le Sr. Molé prétend avoir droit de choifir tous ceux qui lui conviendront avant tout autre, & le Sr. Monvel doublant celui-ci veut après lui en faire autant; en forte qu'il ne refteroit au Sr. la Rive qu'une douzaine de rôles, appellés en termes techniques les *taureaux*, c'eft-à-dire les rôles les plus violens au théâtre, exigeant des poumons que ni l'un ni l'autre n'ont.

Le Sr. la Rive, au contraire, déclare qu'ayant été reçu pour doubler le Kain, tous les rôles à fa mort doivent lui être dévolus.

Cette conteftation très vive ayant occafionné des propos, des injures & des menaces dans l'ordre des honnêtetés dramatiques, doit être portée aujourd'hui par devant le Maréchal Duc de Duras, Gentilhomme de la Chambre, à qui les autres ont abandonné la direction de ce tripot.

22 *Février* 1778. Le jour où le Docteur Franklin eft allé voir M. de Voltaire, il lui a préfenté fon petit-fils, & par une adulation indécente, puérile, baffe & même, fuivant certains dévots, d'une impiété dérifoire, il lui a demandé fa bénédiction pour cet enfant: le Philofophe ne jouant pas moins bien la comédie que le Docteur, s'eft levé, a impofé les mains fur la tête du petit innocent & a pro-

noncé avec emphafe ces trois mots : *Dieu*, *Liberté*, *Tolérance.*

M. de Voltaire, non moins étonnant au phyfique qu'au moral, s'eft trouvé beaucoup mieux le jeudi; fes jambes fe font defenflées & il s'eft occupé de la diftribution des rôles de fa tragédie. Le feul Maréchal Duc de Richelieu a eu permiffion de le voir, relativement à cet objet. C'étoit un fpectacle curieux d'obferver ces deux vieillards & de les entendre; ils font du même âge à peu près; le Duc eft un peu plus jeune: mais malgré fa toilette & fa décoration, il avoit l'air plus caffé que M. de Voltaire en bonnet de nuit & en robe de chambre. Celui-ci eft convenu de fe tranfporter dimanche à la comédie & d'y affifter à un premier effai de répétition, le cahier à la main, pour connoître la portée de chaque acteur.

Vendredi M. de Voltaire a tellement travaillé qu'il n'a pas laiffé à fon Secrétaire le tems de s'habiller. Madame la Comteffe du Barry s'eft préfentée l'après-dîné pour le vifiter : on a eu bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir. Son amour-propre fouffroit de paroître devant cette beauté fans toilette & fans préparation. Il a cédé enfin à fes inftances & réparé par les graces de l'efprit ce qui lui manquoit du côté de l'élégance extérieure.

22 *Février* 1778. M. le Marquis de Villette ayant demandé à Mlle. Arnoux ce qu'elle penfoit de fa femme, après l'avoir vue: „ C'eft,"

lui a-t-elle répondu, „ *une fort belle édition de* „ *la Pucelle.*" Il faut se ressouvenir que la Marquise de Villette est une Demoiselle de Varicourt, élevée depuis plusieurs années chez M. de Voltaire.

22 *Février.* Malgré l'annonce faite déja dans l'almanach Royal de la suppression de treize Fêtes par Mgr. l'Archevêque de Paris dans son Diocese, on commerçoit à craindre qu'elle n'eût pas lieu par la difficulté qu'elle excitoit au Parlement. Les Magistrats sentoient que ce seroit treize jours de travail plus pour eux & cette fatigue les allarmoit. On les a fait rougir enfin de cette pitoyable raison, & après beaucoup de pour-parlers & de négociations, le 20 de ce mois les Grand' Chambre & Tournelle assemblées, il a été enrégistré des *Lettres patentes du Roi*, données à Versailles en Février, *confirmatives d'un Mandement de l'Archevêque de Paris, portant suppression de plusieurs Fêtes dans son Diocese.*

Ces Lettres patentes portent expressement: *enjoignons aux Officiers de Justice & de Police de tenir la main, & ordonnons qu'aux jours dont les fêtes sont retranchées par le Mandement, ils entrent au Palais pour y faire leurs fonctions ordinaires.*

On a publié aussi le Mandement de l'Archevêque de Paris, qu'il a refondu. Celui-ci est daté du 11 Février: il est fort verbeux, fort capucinal, dénué de noblesse & de dignité.

Ne voulant rien perdre des jeûnes, le Prélat ordonne que les quatre supprimés, avec les fêtes

qui y donnoient lieu & y obligeoient, feront remplacés par d'autres, ordonnées pour les vendredi & famedi de la premiere & feconde femaine avant le carême.

22 *Février* 1778. Hier l'enflûre eft un peu revenue aux jambes de M. de Voltaire; il a été en retraite toute la journée & n'a vu que le médecin: on doute qu'il foit en état d'aller aujourd'hui à la comédie, ou même de faire venir les comédiens chez lui, comme on le lui a propofé. Quoiqu'il lui fût défendu de rien faire, il a encore travaillé toute la journée.

23 *Février* 1778. On étoit bien furpris de voir Mlle. d'Eon refter dans le filence & fe laiffer écrafer impunément par les farcasmes, les injures & même les raifons victorieufes du Sr. de Beaumarchais. On voit dans le monde aujourd'hui une réponfe de cette fille célebre, mais elle eft encore fort rare, quoiqu'elle eût intérêt de la répandre avec la plus grande profufion.

23 *Février.* On annonce un *Journal Militaire*, dédié à *Monfieur*, Frere du Roi, par une fociété de gens de Lettres & d'anciens Militaires.

En 1770 on avoit entrepris un femblable Journal fous le nom d'*Encyclopédie Militaire*, mais il n'avoit pas été loin. On le régenere aujourd'hui; on en doit fuivre les premiers eremens & la divifion des objets qu'on y traitoit, mais avec des améliorations & des articles

nouveaux. Cet ouvrage, contenant quatre feuilles chaque Numéro, paroîtra pour la premiere fois le 1er. Avril prochain & deux fois par mois.

24 *Février*. M. de Voltaire, dimanche dernier, malgré l'enflure de ſes jambes, s'étant jugé en état de recevoir les Comédiens, a fait chez lui la diſtribution & la confrontation des rôles d'*Irene*. Tout eſt diſpoſé pour commencer bientôt & ſérieuſement les répétitions, & l'on ne doit pas tarder à voir jouer cette tragédie. M. le Maréchal Duc de Richelieu étoit préſent à la ſcene & c'étoit un ſpectacle plaiſant de voir les deux vieillards ſe démener au milieu de ce troupeau d'hiſtrions. Le ſoir, le poëte s'eſt trouvé fatigué & a été obligé de ſe coucher à huit heures.

Quoique le Roi ait déclaré qu'il n'aimoit ni n'eſtimoit M. de Voltaire & que M. de Maurepas l'ayant preſſenti ſur le deſir de cet illuſtre expatrié de venir à Verſailles, S. M. lui a répondu que c'étoit bien aſſez qu'elle fermât les yeux ſur ſon ſéjour à Paris; cependant par une inconſéquence apparente, mais qui s'explique ſi l'on veut y réfléchir, M. le Comte d'Angivillers a obtenu que dans les ſtatues à faire exécuter par l'Académie de Sculpture après les dernieres ordonnées, celle de M. de Voltaire feroit compriſe. Ce Directeur général des bâtimens n'a rien eu de plus preſſé que de faire ſavoir au héros cette nouvelle flatteuſe pour ſon

amour-propre; il a cru que M. Pigal, chargé de ce travail, feroit le meffager le plus agréable à lui envoyer: le grand poëte comblé a répondu à l'Artifte, auffi chargé de la Statue du Maréchal de Saxe, par les fix vers fuivans:

Le Roi connoît votre talent:
Dans le petit & dans le grand
Vous produifez œuvre parfaite.
Aujourd'hui, contrafte nouveau!
Il veut que votre heureux cifeau
Du héros defcende au trompette.

24 *Février* 1778. Samedi *l'Homme perfonnel*, comédie en cinq actes & en vers, n'a eu aucun fuccès. Le principal caractere n'eft qu'un apperçu, & tous les autres font pitoyables: les actes, d'une longueur exceffive pour la plupart, ont extrêmement fatigué le fpectateur. Il y a dans l'intrigue quelques moyens heureux, que le poëte n'a pas eu l'art de faire valoir, en les motivant mieux & en les développant avec adreffe. Quelques morceaux détachés & tenant peu au contexte de l'ouvrage, ont été applaudis feulement: mais, en général, le ftyle n'eft pas excellent; il y a des expreffions baffes, des façons de parler proverbiales & qui ne vont point au ton des perfonnages. L'*Egoïsme* de M. Cailhava valoit cent fois mieux.

24 *Février*. Pour donner une idée du genre des converfations de la ville & même de la cour, on va rapporter un calembour qui a fait une

grande

grande fortune & que l'on cite par-tout: il a été dit dans les jours où l'on craignoit le plus la guerre. On sait que les Rois sont aussi sujets aux foiblesses de la nature & de l'humanité, Louis XVI, au milieu d'un gros de courtisans, laissa échapper un signe d'affections venteuses... *Bonne marque*, s'écrie le Marquis de Bievre présent: *voilà des bruits de Paix* (de Pet) *qui courent à Versailles.* — *Vraiment*, reprend un autre Seigneur, dont par malheur on n'a pas retenu le nom, *ils n'ont pas lieu sans fondement.*

24 *Février* 1778. Le Réglement projetté par le Bureau de Législation Dramatique, & remis au Maréchal Duc de Duras, Gentilhomme de la Chambre, qui a le plus à cœur la réunion des auteurs avec les comédiens, a été communiqué à ceux-ci, qui ont commencé par jetter les hauts cris, par déclarer qu'ils ne pouvoient acquiescer à des conditions aussi dures, aussi injustes, aussi avilissantes. Le Maréchal leur a repliqué qu'on leur donnoit l'alternative d'une seconde troupe. Cette autre proposition les a encore plus allarmés & ils ont pris le parti de discuter le Mémoire de leurs adversaires & d'y répondre: ils esperent ainsi allonger la contestation & ils attendent tout du bénéfice du tems.

25 *Février*. Mlle. la Chevaliere d'Eon a enfin rompu le silence injurieux qu'on lui reprochoit dans sa querelle avec le Sr. de Beaumarchais. Elle le fait par un volume d'écritures, où il y a malheureusement beaucoup plus de

plaiſanteries que de bonnes raiſons : elle ne prouve pas bien directement que ſon adverſaire lui ait friponné 60,000 livres; mais elle révele beaucoup d'iniquités, de turpitudes de cet aventurier, n'exiſtant que d'intrigues & de fourberies, comme n'en ont jamais douté ceux qui le connoiſſent.

Dans une premiere Lettre intitulée *Très-humble réponſe à très haut & très puiſſant Seigneur, Monſeigneur, Pierre Auguſtin Caron, ou Caril-lon, dit Beaumarchais, &c.* elle le turlupine d'abord ſur ſes qualités, & elle établit les ſiennes avec beaucoup d'emphaſe. Elle refute les prétendues obligations, dont il ſe prévaut pour l'accuſer d'ingratitude, & elle forme ſa demande, non de 60,000 livres, mais de 256,763 livres 10 ſols, dont elle prétend être fruſtrée, ſans dire cependant que Caron les ait miſes dans ſa poche; mais elle donne à entendre ce dont on ſe doutoit bien encore, qu'il s'eſt prévalu de ſes négociations avec elle pour s'initier dans les ſecrets du Miniſtere, ſe faire valoir même, en ſacrifiant les intérêts de cette Demoiſelle, lorſqu'il faiſoit vis-à-vis d'elle des actes de zele, pour gagner lui-même beaucoup d'argent en ſe mêlant d'affaires qu'il ſe trouvoit par-là à portée de connoître & de gérer : enfin le reproche le plus grave, c'eſt d'avoir abuſé de la connoiſſance du ſexe de la Dlle. d'Eon, afin d'en tirer une nouvelle ſource de fortune, & devenant croupier de ceux qui parioient qu'elle

étoit fille: elle donne à entendre par des reticences multipliées, qu'elle auroit à cet égard des infamies fans nombre à révéler fur le compte de ce perfide agent.

Cette Lettre, trop longue, trop verbeufe, où les anecdotes piquantes qu'elle fuppofe ne font pas affez éclaircies, & les farcafmes font émouffés par quantité de phrafes oifeufes, eft datée du Petit Montreuil près de Verfailles, le lundi jour de la Purification 1778.

Suit un *Appel à mes Contemporaines.* C'eft un écrit, par lequel la Dlle. d'Eon dénonce Beaumarchais & le livre à toutes les femmes de fon fiecle, comme ayant voulu élever fon crédit fur celui d'une femme, faire fa cour aux dépens d'une femme, obtenir des richeffes fur l'honneur d'une femme, & enfin venger fon efpoir fruftré en écrafant une femme, &c.

Cet *Appel* eft daté du même jour.

Cartel dans mon nouveau genre, eft la troifieme piece annexée à ce recueil; il eft toujours daté de Montreuil le 8 Février: il en réfulteroit que la Dlle. d'Eon, dès le commencement de la négociation ayant reconnu l'homme, a réclamé auprès de M. de Vergennes contre cet indigne agent, qui abufoit de fa commiffion pour obtenir d'*immenfes richeffes par la manifeftation de fon fexe*: qu'il s'étoit laiffé pour fubftitut le Sr. Morande; & que ce n'eft qu'en traitant directement avec le Miniftre, que la Chevaliere d'Eon a terminé & eft venue dans ce pays-ci.

Elle prétend que tout ceci feroit éclairci par fes lettres à M. de Vergennes, qu'elle fupplie de faire connoître, & par celles de Beaumarchais, qu'elle fomme de produire.

La derniere piece de la collection, eft *feconde Lettre aux femmes*, datée de Paris le 10 Février 1778. La Chevaliere d'Eon y triomphe de la décifion du Banc du Roi inférée dans les gazettes, par laquelle le Lord Mansfield a prononcé que fon tribunal ne s'occuperoit plus des conteftations au fujet du fexe de l'être amphibie en queftion, attendu que *la vérification bleffant la bienféance & les mœurs & qu'un tiers fans intérêt* (la Chevaliere d'Eon) *pouvant en être affecté, la caufe devoit être mife au néant.*

25 *Février* 1778. M. le Maréchal Duc de Duras a décidé la conteftation élevée entre les comédiens au fujet des rôles de le Kain. Il en a fait trois parts, diftribuées entre *Molé*, *Monvel* & *la Rive* On a fait fur ce dernier la plaifanterie fuivante, qui n'eft pas d'un admirateur de fon talent :

Ah! quel affreux malheur m'arrive,
A dit Melpomene à Caron;
Le Kain a paffé l'Acheron,
Mais il n'a point laiffé fes talens fur la Rive.

25 *Février* 1778. Le Docteur Franklin s'humanife & fe montre dans les fociétés, même galantes; ce qui manifefte de plus en plus fa bonne union avec notre gouvernement & la fa-

tisfaction qu'il ressent des nouvelles heureuses de son pays. Dernierement il étoit à un Bal, chez Madame de Floissac, la femme d'un financier. Il y avoit beaucoup de jeunes & jolies Dames, & toutes ont été successivement lui rendre hommage & l'embrasser, malgré ses lunettes qu'il porte toujours sur le nez.

Du reste, on est un peu scandalisé du luxe qu'il tolere dans ses petits-fils & qui contraste trop avec sa simplicité. Ils ont arboré les *talons rouges*; décoration frivole, bonne à la cour de Versailles, mais indigne des descendans d'un des chefs du Congrès de Philadelphie.

26 *Février*. M. l'Abbé Sabathier, Conseiller Clerc au Parlement, homme aimable, d'excellente société & dans le genre de l'Abbé de Voisenon, sans avoir une réputation aussi brillante, étant un de ces jours derniers malignement questionné sur ce que c'étoit qu'une femme, répondit sur le champ par le quatrain suivant:

Quoi! me demander ce que c'est qu'une femme,
A moi, dont le destin est d'ignorer l'Amour!
D'un aveugle affligé, vous déchireriez l'ame,
Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

26 *Février* 1778. M. l'Abbé Terray a ordonné par son testament, que son corps seroit transporté à sa terre de la Motte; ensorte qu'après avoir été présenté à St. Sulpice, sa paroisse, il est parti mardi matin. Le peuple a témoigné la

plus grande joie à ſon convoi. Lorſqu'on lui portoit le Bon-Dieu, les poiſſardes, en poſſeſſion de diſtribuer les réputations & preſque toujours judicieuſement, avoient déja crié dans leur langage énergique: *on a beau lui porter le Bon Dieu, il n'empêchera pas que le Diable ne l'emporte.*

26 *Février.* Les Comédiens Italiens ſe ſont enfin trouvés en état de jouer *Matroco* lundi dernier, au grand regret du muſicien Gretry, qui craignoit de participer à la chûte de ce drame, & auroit bien deſiré tranſporter ailleurs ſa muſique.

La meilleure piece à ce théâtre n'auroit pas attiré tant de monde. La Reine, qui étoit venue au Bal de l'Opéra, n'a pas voulu manquer cette repréſentation. On ſavoit combien le Monarque avoit goûté cet amphigouri à Fontainebleau, ayant déclaré que jamais aucun ouvrage ne l'avoit tant amuſé: on ſavoit qu'à Chantilly, où *Matroco* avoit été imaginé & enfanté, il avoit extrêmement amuſé le Prince de Condé & ſa cour, & chacun étoit empreſſé de voir l'effet qui en réſulteroit à Paris. Il n'a pas été heureux; on a admiré la muſique, elle a paru délicieuſe; mais le poëme a tellement ennuyé, malgré ce ſecours, malgré le jeu des acteurs, malgré la pompe du ſpectacle, la richeſſe des habits, la variété des décorations & tous les acceſſoires poſſibles, qu'on a entendu des ſpectateurs s'écrier preſque involontairement: *ah!!*

que ne ſuis-je Roi ou Prince, pour trouver cela beau!

S. M. a applaudi dans les commencemens, mais à la longue l'ennui l'a gagnée, & elle s'eſt rangée du côté du public.

27 *Février* 1778. La populace, pendant le tranſport du corps de M. l'Abbé Terrai, ſortant de ſon hôtel à la paroiſſe, ayant témoigné ſon peu de reſpect pour un Miniſtre dont vivant elle avoit brûlé l'effigie, la famille a craint que ſa fureur ne s'accrût au point d'inſulter dans la traverſée de Paris les infames reliques du défunt, elle a demandé en conſéquence douze homme du guet à la police pour eſcorter le corbillard juſqu'à une certaine diſtance de la capitale.

28 *Février*. Malgré le grand nombre de partiſans & d'admirateurs de M. de Voltaire, il a encore plus d'ennemis. Il a contre lui tout le parti des dévots & du clergé. Ils ont été furieux de l'éclat qu'a fait ici ſon arrivée & de la ſenſation incroyable qu'elle a produit; ils ont cherché d'abord à ſe prévaloir des défenſes qu'ils croyoient exiſter, ſur leſquelles il lui étoit interdit de reparoître dans cette capitale; ils ont compulſé les regiſtres de la Police, ceux du Département de Paris, ceux des Affaires Etrangeres, pour voir s'il ne ſe trouveroit pas quelque bout de lettre de cachet dont ils puſſent s'autoriſer pour le perdre pieuſement dans l'eſprit du Roi, déja très mal diſpoſé contre lui;

projet dans lequel ils espéroient être secondés par Monsieur, ne goûtant pas d'avance le coryphée de la philosophie moderne. Malheureusement il est constaté qu'il n'y a jamais eu d'ordre par écrit qui ait expulsé M. de Voltaire & que sa longue absence ne doit s'attribuer qu'à son inquiétude naturelle & à des insinuations verbales de s'éloigner.

Sans doute, une foule de ses ouvrages brûlés pouvoient servir de prétexte à lui faire son procès; mais il n'en a signé aucun: ce sont des écrits anonymes ou pseudonymes, qu'il a toujours desavoués, & il faudroit établir une instruction en regle, qui seroit trop odieuse dans ce siecle éclairé & à laquelle ne se prêteroit pas aujourd'hui le Parlement, dans le sein duquel il a des parens, des amis & des admirateurs.

Le Fanatisme est donc réduit à s'intriguer lourdement d'un côté, à crier au scandale de l'autre, & à gémir universellement du séjour de cet Apôtre de l'Incrédulité dans cette ville. Mgr. l'Archevêque, comme le plus intéressé à son expulsion & le plus zélé pour la défense de la religion, en a écrit directement au Roi: mais on a représenté à S. M. que ce vieillard déja fatigué de son déplacement dans une pareille saison, d'une longue route & de la multitude de visites qu'il avoit reçues & encore plus affecté du chagrin de déplaire au Monarque, ne pourroit retourner à Ferney dans le moment; que ce seroit une inhumanité de l'y contraindre,

qu'il en mourroit, & qu'il étoit de la bonté de S. M. de le laiſſer repartir de lui-même, ainſi qu'il ſe le propoſoit.

Voilà où en étoient les choſes, lorſque M. de Voltaire eſt tombé ſérieuſement malade, par l'accident grave du crachement de ſang qui lui eſt ſurvenu. C'eſt la matiere de nouvelles inquiétudes pour les Prêtres; il eſt queſtion de pénétrer chez le moribond, de le convertir, ou du moins d'en obtenir quelqu'acte extérieur de religion dont ils puiſſent ſe prévaloir & triompher.

C'eſt à quoi ſont attentifs de leur côté ceux qui l'entourent; c'eſt ce qui les oblige de diſſimuler leurs inquiétudes & de ne pas laiſſer tranſpirer au dehors les nouvelles fâcheuſes de ſon état: on ne donne le bulletin qu'aux amis connus.

1er *Mars* 1778. Les amis de M. de Voltaire ſentant la difficulté qu'il ſéjourne ici longtems à cauſe des clameurs des dévots & du clergé, & craignant d'ailleurs pour ſa ſanté, qui a commencé à s'altérer peu de tems après ſon arrivée, ſongeoient ſérieuſement à l'emmener lors de ſon accident. Madame de St. Julien, ſurtout, en grande liaiſon avec lui, faiſoit préparer une voiture, faite exprès pour lui rendre le retour plus commode. Il eſt bien à craindre que ces précautions priſes trop tard ne deviennent inutiles.

Il paroît qu'on doit attribuer le crachement de ſang qui lui eſt ſurvenu le mercredi, aux efforts qu'il avoit faits le dimanche précédent

lors de la répétition de ſa piece, qu'il s'eſt trouvé obligé de déclamer preſque en entier pour donner à chaque acteur le ton de ſon rôle. Et comme cet accident étoit la ſuite d'une fatigue extraordinaire, on critique les ſaignées faites en pareilles circonſtances & à ſon âge. Il ne voit plus perſonne que ſa famille; tout travail lui eſt interdit abſolument, & il reſte preſque toujours au lit: il fait bonne contenance cependant & raſſure les aſſiſtans, en diſant que ce n'eſt rien.

Il y a de plus en plus de grands mouvemens dans le Clergé, pour aviſer aux moyens de ſe conduire vis-à-vis du coryphée de la Philoſophie: & les Philoſophes à leur tour redoublent d'efforts pour que leur chef ne faſſe rien d'indigne de lui.

1er. *Mars* 1778. On continue les repréſentations de *l'Homme perſonnel*, malgré la répugnance que le public avoit témoigné pour le revoir; mais on ſait que tout va aujourd'hui, graces à certaines manœuvres des auteurs. Celui de cette comédie y a fait quelques corrections, qui, en la rendant moins ennuyeuſe, ne lui donnent pas une marche plus vive, un intérêt plus réel & ne ſauvent pas du ridicule les caracteres, tous manqués & ſurtout le principal.

Matroco va auſſi, & quoique hué à la ſeconde repréſentation, il étoit affiché pour la troiſieme. Malheureuſement une actrice eſt tombée malade, ce qui a obligé de l'interrompre.

2 *Mars* 1778. Avant que M. de Voltaire tombât malade, Madame Dudeffant lui avoit écrit pour aller voir *Roland* avec elle; il répondit par le billet ſuivant:

> De ce *Roland* que l'on vous vante,
> Je ne puis avec vous, aller, ô Dudeffant,
> Savourer la muſique & douce & raviſſante:
> Si Tronchin le permet, Quinault me le défend.

Cette chûte épigrammatique eſt piquante pour M. Marmontel, à qui le poëte fait ainſi reproche indirectement d'avoir oſé retoucher le poëme de Quinault.

M. de Voltaire diſoit toujours à Ferney qu'il ne mourroit pas content, qu'il n'eût vu encore une repréſentation de la comédie françoiſe & une ſéance publique de l'Académie. Il étoit à la veille de jouir de ce double ſpectacle, ou, pour mieux dire, de ce double triomphe, & cependant il eſt à craindre qu'il n'en ſoit privé pour jamais; ſon état devient de plus en plus inquiétant, il continue à cracher un peu de ſang.

Au reſte, on ne ſait même ſi la ſéance publique de l'Académie Françoiſe n'auroit pas ſouffert quelque difficulté; du moins les Prélats euſſent-ils beaucoup remué pour empêcher le Roi de la permettre. Ils ont déja été trop ſcandaliſés de la députation de cette compagnie vers le coryphée de l'impiété, en ce qu'indépendamment de l'éclat que faiſoit cet acte ſolemnel, il lioit en quelque ſorte le clergé aux hommages

qu'on lui rendoit en la perſonne de pluſieurs Cardinaux, Archevêques, Evêques & Abbés, membres de l'Académie, & par conſéquent cenſés avoir adhéré à la délibération. Tout le parti des dévots en a frémi & anathématiſé le Prince de Beauveau qui portoit la parole. Les plaiſans ſe ſont contentés d'en rire, ils ont dit: *que c'étoient les membres qui alloient chercher le corps.*

2 *Mars* 1778. Un paſſage de la Lettre de Mlle. d'Eon au Sr. de Beaumarchais, a donné lieu de découvrir une anecdote plaiſante, mais peu connue. Il y a dans cette capitale un peintre nommé *Muſſon*, plus habile farceur qu'artiſte; il joue à merveille tous les rôles qu'on veut lui donner & ſurtout celui de femme. Madame de Fourqueux, une virtuoſe préſidant à un bureau de bel-eſprit, avoit témoigné la plus grande envie de voir la Chevaliere d'Eon, qu'elle n'avoit jamais connue ſous aucun ſexe. Un plaiſant, voulant tourner en ridicule cette Dame, lui promet de la lui amener à ſouper; il donne le mot au peintre, & le jour pris pour cette petite comédie la Dlle. d'Eon prétendue arrive. Parmi les femmes qu'avoit invité Madame de Fourqueux, il y en avoit de très curieuſes; elles avoient projetté entre elles de vérifier abſolument le ſexe de cet être amphibie & de réſoudre un ſi ſingulier problême. Au moment où elle étoit paſſée dans la garde-robe, elles la ſuivent, ſous prétexte d'un même beſoin & ſui-

vant un ufage affez commun aux femmes. Là fe trouvant en force, elles veulent abfolument fatisfaire leur defir. Le Sr. Muffon les prie, les fupplie à épargner fa pudeur, puis fe défend comme beau diable; enfin fes forces s'épuifant, il laiffe pénétrer les mains des curieufes, qui trouvent un monftre & font des cris épouvantables. La Dlle. d'Eon, les larmes aux yeux, les conjure du moins de lui garder le fecret fur le myftere politique & l'on rentre.

Madame de Fourqueux, qui avoit entendu les cris, veut favoir ce que c'eft: on le lui dit à l'oreille, en lui demandant le même fecret: dès le lendemain elle n'a rien de plus preffé que de raconter l'aventure. Quelqu'un qui la veille même avoit paffé la foirée avec la Chevaliere, lui rit au nez, lui fait voir l'*alibi*; elle reconnoît qu'elle a été dupe de quelqu'impofteur. Les Dames enchantées de leur découverte, devenues ainfi l'objet de la rifée générale, reconnoiffent le danger d'une curiofité indifcrete.

3 *Mars* 1778. Quelqu'un des Philofophes qui forment la cour de M. de Voltaire, le voyant affligé de ne pouvoir aller à Verfailles dans l'appareil qu'il auroit defiré, lui dit: „ vous „ êtes bien bon; favez-vous ce qui vous feroit „ arrivé? je vais vous l'apprendre. Le Roi „ avec fon affabilité ordinaire vous auroit ri au „ nez & parlé de votre chaffe de Ferney; la „ Reine de votre théâtre; Monfieur vous au·

„ roit demandé compte de vos revenus; Ma-
„ dame vous auroit cité quelques-uns de vos
„ vers; la Comteſſe d'Artois ne vous auroit
„ rien dit; & le Comte vous auroit entretenu
„ de la Pucelle."

Les vers du Marquis de Villette adreſſés à M. de Voltaire à l'occaſion de ſa prétendue convaleſcence, inſérés dans le *Journal de Paris*, ne peuvent raſſurer ſur l'état de ce vieillard: le Marquis & lui ont été fâchés de l'éclat donné par ce même journal à l'accident du malade & l'on a inſinué au rédacteur de n'en plus parler, afin d'endormir la vigilance du clergé & de pouvoir éconduire ſans ſcandale les prêtres qui ſe préſenteroient.

Le vrai eſt, autant qu'on peut le conjecturer & le découvrir par les mouvemens de la maiſon, qu'on eſt toujours dans les allarmes ſur une ſanté auſſi précieuſe, que les crachats ſont teints, qu'il y a de la toux, quoique ſans fievre, de l'agitation les nuits, pendant leſquelles on garde M. de Voltaire, qu'il a auſſi des aſſoupiſſemens, qu'il ſe leve peu, qu'on l'empêche de parler & que tout annonce un vaiſſeau rompu dans la poitrine.

Cependant on cherche à l'égayer, ou du moins à l'occuper de choſes qui lui ſont les plus agréables. C'eſt ainſi, que M. de la Harpe dimanche dernier lui liſoit un chant de ſa *Pharſale*: il le faiſoit avec tant d'emphaſe, avec des poumons ſi vigoureux, qu'on l'entendoit de

l'intérieur de la maiſon & même de la rue; l'eſpoir d'être couché ſur le teſtament du Papa fait redoubler ce poëte & ſa femme de zele & d'aſſiduité auprès de lui.

4 *Mars* 1778. Zyg-Muntowski, cet enfant de ſept ans, qui joue du violoncelle à étonner les virtuoſes les plus difficiles & qui a paru au concert des amateurs du lundi 16 Février, ſe fait admirer comme un vrai prodige chez les plus grands Seigneurs où l'on l'appelle. Il a auſſi enchanté la Reine. Tout le monde en le voyant peut juger qu'on n'en impoſe point ſur ſon âge. Il eſt ſi petit qu'on le place ſur une table, il s'aſſied ſur un petit placet de cuir; ſon inſtrument eſt auſſi grand que lui & c'eſt dans cette attitude qu'il déploye ſon talent aux yeux de tous les ſpectateurs.

Du reſte, cet enfant eſt prématuré en tout: ſans être d'une figure jolie, il annonce de l'eſprit & répond avec juſteſſe & fineſſe même aux queſtions qu'on lui fait; il parle françois à ſe faire entendre à merveille.

4 *Mars* 1778. Un maſque fort extraordinaire, qui la nuit du jeudi gras a beaucoup parlé à la Reine durant le tems qu'elle a été dans ſa loge au bal de l'Opéra, qui a ſingulierement réjoui S. M., au point d'être obſervé de tous les ſpectateurs & de les avoir intrigués, eſt encore un problême à réſoudre.

Ce maſque étoit vêtu comme une poiſſarde, avec une coëffure déchirée ſur la tête & le res-

te de l'habillement à proportion. Dès que la Reine a paru, il eſt venu au bas de ſa loge & l'a entrepriſe avec une familiarité ſinguliere, l'appellant *Antoinette* & la gourmandant de n'être pas couchée auprès de ſon mari qui ronfloit en ce moment. Il a ſoutenu la converſation, que tout le monde entendoit, ſur ce ton de liberté; il y a mis tant de gaîté & d'intérêt, que S. M. pour mieux cauſer avec lui ſe baiſſoit vers lui & lui faiſoit preſque toucher ſa gorge. Après plus d'une demi-heure de propos elle l'a quitté en convenant qu'elle ne s'étoit jamais tant amuſée, & ſur ce qu'il lui reprochoit de s'en aller elle lui a promis de revenir; ce qu'elle a fait. Le ſecond entretien a été auſſi long & auſſi public & cette farce a fini par l'honneur qu'a eu l'inconnu de baiſer la main de la Reine : familiarité qu'il a priſe ſans qu'elle s'en ſoit offenſée.

Le bruit général eſt que ce maſque étoit le Sr. du Gazon, de la comédie françoiſe; mais on a peine à ſe le perſuader.

5 *Mars* 1778. M. de Voltaire depuis ſon retour ici aura préſenté en peu de tems le contraſte le plus philoſophique & le plus intéreſſant. A ſon arrivée, il a joui d'hommages enivrans, d'honneurs incroyables, d'une gloire dont il n'y a point d'exemple: on l'a vénéré comme un génie unique, comme un dieu, n'ayant rien de commun avec ſes ſemblables: aujourd'hui il n'eſt plus qu'un ſpectacle affligeant pour l'humanité, ſon corps en a toutes les infirmités,

firmités, ſon eſprit toutes les foibleſſes: comme il ne parle à perſonne, on ne peut calculer juſqu'à quel point il eſt baiſſé, mais on en juge par les faits dont on va rendre compte.

Dimanche M. de la Harpe, bien loin de ſoulager le malade, l'ayant extrêmement fatigué par ſa déclamation dure & déchirante & par les obſervations que M. de Voltaire ne pouvoit s'empêcher de lui faire, le Docteur Tronchin a défendu qu'on le laiſſât parler à perſonne; on ne fait plus que le montrer à ceux qui viennent; il prend la main aux uns, leur ſourit, & il témoigne aux autres qu'ils lui déplaiſent par des cris affreux.

Il avoit fait venir de Ferney un jeune homme pour aider le Sr. Vaguieres, ſon Secrétaire, dans ſes écritures. Comme celui-ci n'a plus grande occupation, le maître a renvoyé le premier avec une inhumanité ſinguliere, & Madame Denis a été obligée de lui fournir, à l'inſçu de ſon oncle, des ſecours pour ſe loger & exiſter.

Depuis huit jours M. de Voltaire ne vit que de ptiſanne & de bouillon coupé; ce qui lui rend la tête vuide & lui ôte le peu de forces qui lui reſtent; enſorte qu'il a peine à cracher: il a les yeux encore vifs & bons, au point de lire continuellement des brochures qu'on lui envoye; mais cette occupation eſt aujourd'hui chez lui plus machinale qu'intellectuelle.

On lui a repréſenté que ſon état exigeant qu'il fût veillé les nuits; ſes domeſtiques trop

fatigués de ce ſervice auquel ils n'étoient pas accoutumés, ne pouvoient y ſuffire, qu'il lui falloit une garde; il y a conſenti, à condition qu'elle ſeroit jeune & jolie pour le ragaillardir dans ſon ennui; il en a une de 20 ans: mais au commencement du carême où nous entrons, il ne veut point abſolument qu'elle faſſe maigre.

Le lundi gras, il s'eſt confeſſé, ſans préparation & avec beaucoup de docilité; ce qui de ſa part eſt le comble du délire. Voici comment s'eſt paſſé cet événement curieux.

Le clergé, voyant le moment de ſon triomphe, a tenu conciliabule ſur conciliabule, pour arrêter la maniere de ſe conduire envers ce coryphée de la philoſophie; on eſt convenu d'envoyer d'abord un enfant perdu, un bon homme ſimple, pour tâter le terrein. C'eſt un Abbé Gauthier, que le Curé de St. Sulpice a choiſi pour cette miſſion. Il s'eſt préſenté au Marquis de Villette, qui ſentant le danger de cette viſite inſidieuſe n'a eu garde d'expulſer le prêtre, l'a fort bien accueilli & l'a conduit chez M. de Voltaire. Le Philoſophe eſt entré en pour-parlers & s'eſt laiſſé dégroſſir la conſcience. Le curé profitant de la voie ouverte eſt venu peu après & a eu avec le malade une ſeconde converſation. Il eſt allé rendre compte du tout à M. l'Archevêque & l'on eſt dans l'attente du jour de l'adminiſtration. Cependant, le mardi gras & le mercredi des cendres ſe ſont écoulés ſans que ces Meſſieurs aient reparu.

6 *Mars* 1778. *La Chercheuse d'Esprit*, ce ballet pantomine dont on a déjà parlé, a eu le plus grand succès dimanche & continue à s'exécuter avec les mêmes applaudissemens. Il est composé de sept personnages principaux, savoir, Madame *Madré*, riche fermiere, (Mlle. Peslin;) Mr. *Subtil*, Notaire, (le Sr. Despreaux;) M. *Narquois*, Savant, (le Sr. Gardel, cadet;) *Nicette*, fille de Madame *Madré* (Mlle. Guimard;) *Alain*, fils de M. *Subtil*, (le Sr. Gardel l'aîné;) *l'Eveillé* (le Sr. Dauberval;) *Finette*, (Mlle. Dorival).

Tous ces coryphées distingués par leurs talens pour la Danse, ne brillent pas moins ici par leur intelligence. Cependant on desireroit que Mlle. Allard fit le rôle de Madame *Madré*, & que le Sr. Gardel l'aîné eut plus de naïveté & de niaiserie: le divertissement qui termine l'action devroit être plus court.

7 *Mars* 1778. Un Sacristain de la paroisse St. Nicolas des Champs, l'Abbé de Villemessens, ferme Janséniste, réfractaire noté & neveu du fameux qui fit dans son tems decréter M. de l'Ecluse, l'ancien Curé de cette église, M. Dubertrand Vicaire, & cinq autres Prêtres contumaces, condamnés par des Arrêts flétrissans & morts de chagrin dans leur exil, est tombé gravement malade ces jours-ci; ce qui a fort allarmé le Curé actuel & tout son clergé: heureusement l'Abbé Gauthier déjà cité, Ex-Jésuite, le bras droit de l'Archevêque & grand

fanatique, a été chargé de la commiſſion de le convertir & de le confeſſer; ce qu'il a fait, au point que le moribond a envoyé chercher Mrs. de l'Ecluſe & Dubertrand encore exiſtans, leur a demandé pardon & a fait une retractation authentique de ſes erreurs. Tous les Moliniſtes ſont ſous le charme & admirent la puiſſance victorieuſe de la grace.

7 *Mars* 1778. Comme la vérité eſt eſſentielle dans les moindres détails, & que les plus minutieux faits concernant M. de Voltaire acquierent de l'importance, par l'intérêt qu'on prend à ce grand homme & l'avidité du public à recueillir & à s'entretenir de tout ce qui le concerne, il faut réformer l'inexactitude de quelques faits précédens.

Depuis l'allarme donnée dans tout Paris, ſur l'accident grave de M. de Voltaire, pluſieurs Prêtres s'étoient déja préſentés chez lui ſans une ſorte de ſuccès; lorſque M. Tronchin, qui, quoique Proteſtant, eſt fort religieux à obſerver les devoirs de ſa profeſſion, ſe crût obligé de faire connoître au malade le danger de ſon état: afin de mieux frapper ſon imagination qu'il vouloit ébranler, pour s'en rendre le maître & le réduire au repos abſolu dont il avoit beſoin, il ſe ſervit d'expreſſions emphatiques, dont on a vu un échantillon dans le bulletin du Journal de Paris No. 51: il lui dit entre autres choſes qu'il devoit toujours voir, comme Damoclès, une épée ſuſpendue ſur ſa tête ne tenant qu'à un fil.

Cette menace répandit la terreur dans l'ame du Philosophe & c'est alors qu'arriva l'Abbé Gauthier.

Celui-ci étoit envoyé par l'Abbé l'Attaignant, le fameux chansonnier, vieux pécheur, un des pénitens convertis par cet enthousiaste : il étoit encore tout radieux d'avoir regagné au giron de l'Eglise l'Abbé de Villemesens. Il entra chez M. de Voltaire tout triomphant, il se jetta à ses genoux, il lui dit qu'il étoit un envoyé de Dieu, qu'il venoit le conjurer de profiter du peu de jours qui lui restoient pour se repentir de ses erreurs & songer à la grande affaire de son salut. Celui-ci, membre de l'Académie Françoise, Gentilhomme ordinaire du Roi, sur qui le Clergé & la Cour avoient les yeux ouverts, craignant de faire un éclat scandaleux, craignant la mort, affoibli par son hémorragie, par une saignée, par le lit, par une diete austere, encore tout ému de l'effrayant pronostic de Tronchin, se trouva pris & se mit en devoir de satisfaire aux ordres du ciel, que ce fanatique lui signifioit d'un ton si imposant.

Cependant le Curé de St. Sulpice, averti de son côté & qui ignoroit la démarche de l'abbé Gauthier, arriva & trouva mauvais que l'on l'eût dévancé; il fit des reproches à l'enthousiaste, à qui M. l'Archevêque a défendu vraisemblablement de mettre la faulx dans la moisson d'autrui : l'Abbé Gauthier n'a pas reparu chez M. de Voltaire, mais le Pasteur est revenu tous les

jours jufqu'au vendredi exclufivement, & jeudi furtout il eft refté plus de deux heures dans la maifon.

M. le Marquis de Villette, excédé de voir fon hôtel en proye aux gens d'églife & de tous les propos qu'ils occafionnoient dans Paris, ne pouvant faire gauchir le Docteur Tronchin dans fon avis, imagina avoir recours au Docteur Lorry, médecin voyant aifément couleur de rofe, petit-maître, homme d'efprit, dont il efpéroit plus aifément tirer parti: en effet celui-ci, plus docile à raffurer M. de Voltaire, lui a dit que fa guérifon étoit entre fes mains & pour rallentir l'ardeur des prêtres eft convenu, non de donner aucune fignature qui le compromît par un avis raifonné, mais de fe laiffer écrire par le Marquis de Villette un billet qu'on publieroit dans le *Journal de Paris*, No. 64, duquel on pût s'autorifer, afin de répandre l'efpoir d'une convalefcence prochaine. Tel en eft le deffous de cartes. On paffe fur le différend de M. le Marquis de Villette avec Tronchin, relatif à la fermeté de celui-ci; fur celle de Madame Denis avec M. le Marquis, auffi à l'occafion du Docteur Lorry, appellé fans la participation de M. de Voltaire: toutes ces tracafferies de l'intérieur font faites pour y refter. Au furplus, il y a un mieux marqué dans l'état du malade.

8 *Mars* 1778. Il paroît une *Troifieme Lettre à un Ami concernant les affaires de la Librairie.* Elle

eſt datée du 6 Février & ſon objet eſt de répondre à la Lettre à un Magiſtrat, qu'on a annoncée & dont on a rendu compte dans le tems.

8 *Mars.* Les propos de M. de Voltaire au Docteur Lorry, lors de l'apparition de ce médecin, confirment bien que ce philoſophe n'avoit pas la tête à lui toute entiere; il fut le premier à lui apprendre qu'il s'étoit confeſſé. S'appercevant que le Docteur mécréant faiſoit un ſourire de pitié, plus que d'approbation: „ vous „ me croyez donc bien impie," continue le malade: l'autre, ſervi par ſa mémoire, qui lui fournit en ce moment un vers de citation heureuſe, lui répondit:

Vous craignez qu'on l'ignore & vous en faites gloire.

„ Au reſte, reprit M. de Voltaire, je ne „ veux pas qu'on jette mon corps à la voirie. „ Tout cela me déplaît fort, cette Prêtraille „ m'aſſomme; mais me voilà entre ſes mains, „ il faut bien que je m'en tire. Dès que je „ pourrai être tranſporté, je m'en vais; j'eſpere „ que leur zele ne me pourſuivra pas juſqu'à „ Ferney: ſi j'y avois été, cela ne ſe feroit pas „ paſſé ainſi."

C'eſt avec cette converſation, qu'il a éconduit M. Lorry, dont l'avis étoit au ſurplus qu'on le ſubſtantât davantage. La nuit du jeudi au vendredi ayant été bonne, le crachement de ſang ayant ceſſé, M. Tronchin toujours en poſſeſſion de la confiance du vieillard, lui a permis

de manger un œuf: il a fait supprimer les ptisannes, & y a substitué de l'eau & du vin; ce qui l'a ranimé: les idées dramatiques sont revenues & il a envoyé vendredi Madame Denis, sa niece, chez M. le Maréchal de Richelieu, vraisemblablement pour enjoindre aux comédiens de s'occuper de sa tragédie, qu'on auroit enterrée avec lui, car on la dit très froide.

Tout considéré jusqu'ici, ce que le Curé a tiré de mieux de M. de Voltaire, ce sont, à ce qu'on assure, des aumônes très abondantes pour les pauvres de sa paroisse; voilà le rôle du Pasteur fini, à moins qu'il ne revienne quelque crise.

8 *Mars* 1778. Epitaphe de M. l'Abbé Terrai, enterré à sa terre de la Motte suivant ses dernieres volontés:

Le grand Abbé Terrai, le Dieu de la Finance,
L'Etalon des Putains, le Bourreau de la France,
Est donc enfin trépassé!
Ce Prêtre a tellement toujours aimé la Cotte
Que pour dernier asyle il a choisi la Motte.
Requiescat in Pace.

9 *Mars* 1778. Dès le vendredi soir, M. de Voltaire a soupé avec des œufs brouillés & le lendemain il s'est mis à table avec tout le monde, mais en robe de chambre, qu'il n'a point quittée depuis qu'il est arrivé: la tête est revenue, il a repris sa fermeté, il est resté enfermé avec son Secrétaire & lui a dicté beaucoup de lettres: tout cela fait présumer qu'on s'étoit

trompé

trompé ſur la nature de l'accident de ce vieillard, auſſi étonnant au phyſique qu'au moral, & que le ſang qu'il a rendu ne venoit pas de la poitrine.

Sa Confeſſion a roulé ſur deux points, ſur une rétractation de ſes ouvrages, qu'il a prétendu n'être pas obligé de faire, parce qu'il ne pouvoit déſavouer ce qu'il n'avoit jamais avoué, & ſur ſa foi. Les prêtres ſe vantent qu'à cet égard il en a donné une profeſſion par écrit, qui eſt entre les mains de M. l'Archevêque & dont on dira ſans doute comme Ninon de ſa promeſſe à ſon amant: *le bon billet qu'a la Châtre!* Les gens de la maiſon aſſurent que c'eſt pour la neuvieme fois de ſa vie qu'on le voit ſe confeſſer en pareille circonſtance.

Quoi qu'il en ſoit, au lieu de remarquer dans la maiſon la joie que devroit y répandre ſa convaleſcence, on n'y obſerve qu'une conſternation générale, & ſes valets mêmes ſemblent honteux de la puſillanimité que leur maître vient de montrer. M. le Marquis de Condorcet, M. d'Alembert & autres Philoſophes ſont venus le gourmander fortement, & lui-même demande à tout le monde ce qu'on penſe dans Paris de ſa confeſſion? Son refrein ordinaire eſt qu'il ne vouloit pas que ſon corps fût jetté à la voirie.

Cette premiere honte bue il ne parle plus de partir & ne ſonge qu'à ſa tragédie, qu'il veut faire jouer avant pâques.

9 *Mars* 1778. *Roland* a conſtamment été ſuivi

avec des chambrées complettes : en douze repré-sentations il a rendu 60,000 livres. On donne à M. Piccini pour ses honoraires 400 livres par représentation.

10 *Mars*. L'auteur de la *troisieme Lettre à un Ami concernant les affaires de la Librairie*, a réellement fort à cœur de détruire tout l'effet qu'auroit pu produire la *Lettre à un Magistrat*, dont le ton imposant a étonné & subjugué beaucoup de lecteurs. Son auteur, suivant le critique, panégyriste déclaré, infiniment plus effronté que celui du *Discours impartial*, défendant modestement les Arrêts, & satisfait de calmer les allarmes trop répandues sur les inconvéniens qu'on y avoit trouvés, ne se borne pas à l'apologie des nouveaux Réglemens, mais il veut qu'on en soit enthousiasmé; il témoigne même de l'humeur contre tant de gens d'assez mauvais goût pour ne pas partager ses transports. Il regarde ces Réglemens comme *composés de justice, de sagesse; comme une excellente opération d'administration; comme un chef-d'œuvre de courage & de vraie justice; comme le salut de l'Imprimerie Françoise, & un gage assuré de sa reconnoissance.*

Au reste, il ne trouve pas les raisonnemens apologétiques de ce prôneur en proportion avec ses éloges : autant ceux-ci sont ampoulés, autant ceux-là sont foibles; il prétend que son adversaire laisse même subsister toutes les preuves de la premiere Lettre, qui ont paru une démonstration à tous ceux qui les ont lues &

qui ont fixé les idées du public déſintéreſſé. Cependant, comme ſelon beaucoup de gens celui qui parle le dernier a toujours raiſon, il ajoute quelques réflexions ſuccintes à ce qu'il a déjà dit.

Dans cette troiſieme Lettre, le critique revient en conſéquence ſur les propriétés littéraires, ſur les privileges, ſur les réglemens concernant la Librairie, ſur les contrefaçons, & principalement ſur l'effet retroactif qu'a l'Arrêt à cet égard. On ne peut le ſuivre dans le développement de toute cette marche, où il ſemble ne s'écarter jamais de ſon ennemi, le preſſer, au contraire, avec acharnement, & le terraſſer toujours de la maniere la plus victorieuſe.

11 *Mars* 1778. Les Libraires de province ne ſont pas reſtés oiſifs & cherchent à défendre auſſi leur cauſe par des écrits contre les Libraires de Paris. On a fait à Lyon des obſervations ſur la premiere *Lettre à un Ami*, où l'on trouve beaucoup plus d'injures que de raiſonnemens.

11 *Mars*. Les partiſans de M. de Voltaire ne pouvant nier ſa confeſſion trop répandue dans le public, cherchent aujourd'hui à effacer les impreſſions facheuſes qui en pourroient réſulter, en la faiſant enviſager comme un acte dériſoire: pour preuve ils en rapportent cette phraſe remarquable au Curé, l'exhortant à rentrer au giron de l'Egliſe: *Vous avez raiſon, Monſieur le Curé; il faut mourir dans la religion de ſes peres: ſi j'étois né aux bords du Gange, je vou-*

drois expirer une queue de vache à la main. Mais, outre qu'il eſt conſtant par le témoignage de tous ceux qui l'entouroient, qu'il avoit réellement peur; outre qu'on a vu par les différentes actions qui ont précédé, accompagné & ſuivi cet acte, qu'il n'avoit pas aſſez de préſence d'eſprit pour jouer alors la comédie, c'eſt que cette comédie feroit indigne & d'un homme de génie, & d'un bon citoyen, & d'un honnête homme.

Au reſte, l'empreſſement qu'il a montré dès qu'il en a été le maître, pour faire jouer ſa tragédie, prouve que ſa converſion, ſi elle a été ſincere dans le moment, n'a pas été longue. Depuis il en a été tellement occupé, il a été ſi indocile aux avis du Docteur Tronchin, que la nuit du dimanche au lundi le crachement de ſang eſt revenu; il a fallu le remettre de nouveau à la diete, aux ptiſannes & ſurtout au ſilence.

Voici ſa déclaration de foi: „ je ſouſſigné „ déclare, qu'étant attaqué depuis quatre jours „ d'un vomiſſement de ſang à l'âge de 84 ans „ & n'ayant pu me traîner à l'égliſe, M. le „ Curé de St. Sulpice ayant bien voulu ajouter „ à ſes bonnes œuvres celle de m'envoyer M. „ l'Abbé Gauthier prêtre, je me ſuis confeſſé „ à lui, & que ſi Dieu diſpoſe de moi, je meurs „ dans la ſainte religion Catholique où je ſuis „ né, eſpérant de la miſéricorde Divine qu'elle „ daignera pardonner toutes mes fautes & que „ ſi j'avois ſcandaliſé l'Egliſe, j'en demande

„ pardon à Dieu & à elle. *(signé) Voltaire*,
„ le 2 Mars 1778, dans la maison de M. le
„ Marquis de Villette, en présence de M.
„ l'Abbé Mignot, mon neveu, & de M. le
„ Marquis de Villevieille, mon ami."

Le mardi matin il s'est fait dans le Sallon une répétition de sa tragédie, mais il a eu la douleur de n'y pouvoir assister; la toux le fatiguant trop la nuit, on avoit été obligé de le relever, & s'étant recouché, le Médecin avoit exigé qu'il restât au lit & même les rideaux fermés, afin de lui éviter l'envie de parler aux personnes qui seroient dans sa chambre: mais il faudroit lui lier la langue & il dit toujours quelque chose.

Ce qui le fâche le plus, c'est la crainte de ne pouvoir assister à la premiere représentation d'*Irene*. Le Docteur Tronchin s'y oppose, mais ceux qui s'embarrassent peu des suites, l'encouragent à cette démarche, dont il auroit la plus grande envie.

Sa rechûte lui a fait revenir le desir de s'en aller, dès que sa piece aura été jouée & qu'on pourra l'embarquer avec sûreté. Pressé par ses amis & ses admirateurs de se fixer à Paris, ou du moins d'y avoir un domicile, il avoit voulu louer l'hôtel que quitte le Comte d'Hérouville, fauxbourg St. Honoré. Cet hôtel, qui donne sur les Champs Elysées, lui convenoit à tous égards; outre un jardin magnifique qui y est attaché, outre un bon air & une vue étendue dont il auroit joui, il auroit eu la facilité de se

dérober au tumulte de ſa maiſon & de Paris & d'aller à pied ou en carroſſe ſe promener dans le Cours; ce qui lui auroit fait retrouver ſon habitude d'aller tous les jours, où le tems le permettoit, rêver pendant quelques heures dans ſes bois à Ferney.

La maladie, les tracaſſeries qu'il a éprouvées & peut-être des ordres ſupérieurs lui ont ôté ce projet, qui reviendra ſans doute s'il n'y a point d'obſtacle & s'il jouit du triomphe qu'il eſpere pour ſa tragédie. Il a toujours été fort capricieux, & l'âge, les infirmités & la flatterie ne l'ont pas guéri de ce défaut.

12 *Mars* 1778. Les Remontrances du Parlement de Paris, à l'occaſion de l'Arrêt concernant les Vingtiemes, commencent à ſe répandre & ne répondent pas à l'opinion qu'on en avoit, ſurtout à cauſe du bruit qui s'étoit répandu que M. d'Epremeſnil, dont tout le monde connoît les talens, en étoit le rédacteur.

13 *Mars* 1778. On parle beaucoup d'une aventure arrivée au Bal de l'Opéra le mardi gras, qui concerne M. le Comte d'Artois & Madame la Ducheſſe de Bourbon; elle eſt ſi grave, qu'on ne peut la rapporter que lorſqu'elle aura été conſtatée indubitablement.

On parle encore d'un Vicomte de la Maillardiere, qu'on oblige de ſe débaptiſer: autre aventure qui exige plus de certitude.

13 *Mars*. On trouve dans *la troiſieme Lettre à un Ami*, certaines anecdotes concernant la

Librairie, qui la rendent plus curieuſe que les autres: en voici quelques-unes.

Les premiers privileges furent accordés pour des ouvrages anciens: en 1507, pour les Epitres de St. Paul, traduites 300 ans avant par Deſmoulins, & gloſées par un Auguſtin inconnu: en 1508, pour les ouvrages de St. Bruno: en 1509 pour l'impreſſion de *Major in Sententias*: en 1511, pour la Chronique de Sigibert: en 1518, pour les ouvrages d'Ange Politien, &c.

On prétend qu'Eraſme fut le premier qui demandât un Privilege pour l'impreſſion de ſes ouvrages. L'auteur de la Lettre veut qu'Eraſme l'ait demandé en faveur de Jean Froben, pour tous les livres que cet artiſte imprimeroit, afin de le protéger contre l'avidité des contrefacteurs.

La vraie cauſe des Imprimeries étrangeres multipliées aux portes du Royaume, nous vendant nos ouvrages, c'eſt le double avantage qu'elles ont ſur les nôtres, en ce que leurs chefs ne payent point de droit ſur le papier fabriqué chez eux & qu'ils en payent moins que nous ſur le papier tiré de France.

En France, ſous M. d'Agueſſeau, jamais on n'a accordé la continuation d'un Privilege qu'à celui qui l'avoit eu, à moins qu'on n'apportât un déſiſtement du propriétaire: en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande, il eſt inouï qu'un Imprimeur contrefaſſe l'ouvrage d'un de ſes confreres, il ſeroit puni comme voleur, & ſi dans un de ces Royaumes on contrefait un livre imprimé

dans un autre, il ne pénetre point dans celui-ci. En Hollande, on n'accorde aucun privilege qu'on n'ait envoyé le titre du livre à tous les Libraires, & si quelqu'un le réclame comme lui appartenant précédemment, il faut que le demandeur ou prouve la propriété, ou s'accommode avec l'opposant. En Allemagne, quoique chaque Souverain puisse permettre d'imprimer chez lui, on ne souffre point les contrefaçons d'un ouvrage imprimé chez un autre Prince Allemand. Trattner ayant osé le tenter à Vienne, a excité un soulevement général. Enfin en Italie jamais dans le même Etat la contrefaçon n'est tolérée, elle n'y est pas même connue.

On y apprend encore qu'il n'y a que 264 Imprimeurs en France, dont la plupart l'emportent de beaucoup en province sur ceux de Paris pour la richesse.

Pour prouver que si les Arrêts s'exécutent, la concurrence achevera de détruire ce qu'un reste de gêne conservoit encore, le même critique cite une Lettre écrite à un Libraire étranger par *Duplain*, fameux pour la contrefaçon, qui craignant de l'exercer songe aujourd'hui à monopoler sur les manuscrits. Cette Lettre originale est datée du 5 Janvier.

„ Comme les Libraires de Paris (lui dit-il)
„ eu égard aux nouveaux réglemens ne veu-
„ lent plus acquérir des manuscrits, je vous of-
„ fre mes services pour traiter avec les auteurs
„ qui ont le plus de réputation & vous accapa-

„ rer les meilleurs manuſcrits, qui pourront vous
„ procurer les bénéfices les plus conſidérables.
„ Nous laiſſerons aux Libraires de ce pays les
„ almanachs, les romans inſipides, les jour-
„ naux, pour amuſer les beaux-eſprit de Paris.
„ (*Signé*) PIERRE DUPLAIN.

13 *Mars* 1778. M. de Voltaire a paſſé encore une mauvaiſe nuit du mardi au mercredi, il a rendu beaucoup de ſang clair qu'on juge être de la poitrine. Le Docteur Tronchin lui a ordonné le lait d'âneſſe: on fait bonne contenance dans la maiſon pour éviter un ſecond eſclandre de la part des prêtres; mais on eſt inquiet & la famille s'y raſſemble aſſiduement & ne deſempare pas. Comme il avoit pour uſage de refaire ou de revoir ſon teſtament tous les mois, afin de tenir les aſpirans en haleine, on craint que la foule n'en augmente dans ce pays-ci & l'on ne veut pas laiſſer enlever un auſſi bon héritage.

Comme il n'y a pas moyen de le rendre docile à l'égard du repos, de la tranquillité & du ſilence, on a pris le parti de ne le plus tourmenter là-deſſus: Madame Veſtris eſt venue pour prendre ſes avis ſur certains endroits de ſon rôle, mais il n'a pas voulu la voir & il a dit qu'il laiſſoit ce ſoin-là à Madame Denis, & ſur ce qu'on lui repréſentoit la néceſſité d'une répétition générale dans ſa maiſon, pour lui rendre compte à meſure des choſes qui mériteroient des obſervations: „ pourquoi faire?" a-t-il ré-

pondu; „ voulez-vous que je faſſe venir ici „ les comédiens pour me jetter de l'eau-béni-„ te?" Il étoit dans ſa puſillanimité ce jour-là & ne ſembloit plus ſe ſouvenir de ſa piece; il déclaroit ſurtout qu'il n'y aſſiſteroit pas: il renvoya à Madame Denis tous ceux qui lui demandoient des billets. La veille il n'en devoit distribuer que 24; il eſt queſtion anjourd'hui de 150: le jour de la premiere repréſentation d'*Irene* eſt fixé juſqu'à préſent à lundi.

Mlle. la Chevaliere d'Eon eſt venue hier pour voir M. de Voltaire, & l'arrivée de cette fille célebre n'a pas excité moins de curioſité que le vieillard qu'elle viſitoit; tous les domeſtiques, ou plutôt toute la maiſon, s'eſt rangée ſur ſon paſſage pour la contempler; elle avoit l'air honteux en quelque ſorte, ſon manchon ſous le nez & le regard en deſſous; elle eſt reſtée peu de tems & l'on a ſu que ſa viſite n'étoit qu'une ſuite de l'invitation que lui avoit faite le Philoſophe de lui procurer le plaiſir de ſon entrevue.

14 *Mars* 1778. Jeudi M. de Voltaire étoit affaiſſé & ceux qui le voient habituellement, l'ont trouvé plus changé en quatre jours qu'il n'avoit paru l'être en quatre ans. Il diſoit à ceux qui venoient le voir: *Voltaire ſe meurt*: *Voltaire crache du ſang*. Il n'avoit pas encore commencé le lait d'âneſſe & prenoit du caffé avec très-peu de lait. La conſternation étoit extrême dans la maiſon; Madame Denis pleuroit. Cependant pour en impoſer à l'extérieur, M. & Madame

de Villette ont affecté de fe montrer à l'Opéra.

L'Académie, inftruite de la rechûte de ce membre précieux, a fait une députation ce jour-là-même chez M. de Voltaire, pour lui témoigner l'intérêt qu'elle prenoit à fon état. Elle s'y eft rendue dans le carroffe du Prince de Beauveau, mais n'a pu être admife chez le malade qui repofoit.

Il n'eft queftion que d'*Irene*, & c'eft à qui fe pourvoira pour affifter à la premiere repréfentation de cette tragédie. On varioit fur la place qu'y occuperoit l'auteur. Les uns le mettoient dans un fauteuil fur le théâtre, pour que le public pût le contempler à l'aife: les autres lui faifoient l'honneur de l'admettre dans la loge de la Reine, où il feroit derriere S. M. Des gens plus fages le plaçoient dans celle des gentilshommes de la chambre. Il paroît aujourd'hui impoffible que le moribond jouiffe de ce triomphe; ce qui rallentiroit l'ardeur de quantité de curieux, plus empreffés de voir le poëte que fa tragédie, fi fon état étoit bien conftaté & qu'on défefpérât de jouir du fpectacle de fa perfonne.

14 *Mars* 1778. L'anecdote concernant Madame la Ducheffe de Bourbon & M. le Comte d'Artois fait tant de bruit, eft atteftée par tant de bouches, qu'on ne peut fe refufer à la croire. C'eft au Bal du mardi-gras à l'Opéra que s'eft paffée l'aventure.

Il faut favoir avant, qu'une jeune Madame de Canillac, très-jolie perfonne, attachée lors

de ſon mariage à Madame la Ducheſſe de Bourbon, avoit plu au Prince; que la Princeſſe indignée que ſon auguſte époux eût ainſi une intrigue ſous ſes yeux, témoigna ſon mécontentement à Madame de Canillac; ce qui obligea celle-ci à ſe retirer. Depuis elle a plu au Comte d'Artois, & ce Prince, maſqué, lui donnoit la main au Bal. Elle fit connoître la Ducheſſe de Bourbon à S. A. R. qui, la tête un peu chaude de vin, à ce qu'on aſſure, lui dit: „ je vais vous venger," & effectivement entreprit le maſque qui conduiſoit la Princeſſe. C'étoit précisément le beau-frere de Madame de Canillac. Il ſuppoſa que ſa Dame étoit une fille de la plus mauvaiſe eſpéce & ſe lâcha en conſéquence en propos outrageans. La Ducheſſe furieuſe, ne ſachant abſolument à qui elle avoit affaire, voulut le voir en levant la barbe du maſque du Comte. Celui-ci bouillant de colere, prit le maſque de la Ducheſſe à deux mains & le lui briſa ſur le viſage. Elle avoit reconnu l'Alteſſe Royale, & croyant ne pas l'être avoit jugé de la prudence de laiſſer tomber cela. Malheureuſement le Comte d'Artois s'en eſt vanté; alors toute la branche de Condé a pris fait & cauſe, & les Princes ont été demander ſatisfaction au Roi de l'inſulte. S. M. a répondu que ſon frere étoit un étourdi, mais il n'a encore fait aucune réparation: ce qui déſole la Maiſon. Madame la Ducheſſe de Bourbon ne ſort plus depuis ce tems, & le Prince ſon époux eſt allé trouver

M. de Maurepas, lui a remis ſon *Mémoire au Roi* & lui a ajouté que ſi S. M. ne jugeoit pas à propos de lui donner ſatisfaction, il regarderoit ce refus comme une permiſſion de la prendre lui-même. On ne doute pas que la branche d'Orléans, dont eſt iſſue Madame la Ducheſſe de Bourbon, puiſqu'elle eſt ſœur du Duc de Chartres, n'intervienne auſſi.

15 *Mars* 1778. Un certain intriguant, fils d'un Huisſier de Valogne, ayant fait fortune, on ne ſait comment, avoit voulu s'illuſtrer, & ayant trouvé un pauvre gentilhomme d'une famille ancienne & connue, en avoit acquis les titres. Muni de ces pieces il eſt venu à Paris ſous le nom du Vicomte de la Maillardiere; il a acheté la Lieutenance de Roi de Picardie: il s'eſt fait préſenter à la Cour: il eſt monté dans les carroſſes du Roi & a joui de toutes les prérogatives attachées à cette étiquette. En conſéquence ayant trouvé un excellent mariage à faire, le contrat étoit déjà ſigné par le Roi. Malheureuſement pour lui la Demoiſelle s'étant trouvée incommodée, il a fallu différer la cérémonie. Dans cet intervalle quelqu'un, par haine contre le futur, ou par zele pour la famille, a obſervé aux parens de la jeune perſonne qu'ils alloient bien vîte en beſogne, qu'il couroit des bruits que le prétendu Vicomte étoit un aventurier, un homme de rien. Ces ſoupçons ont été ſi circonſtanciés, qu'en effet on a fait des informations & l'on a appris des choſes

ſi poſitives qu'on a remercié le faux *Maillardiere*, aujourd'hui la fable de la cour & de la ville.

15 *Mars* 1778. Jeudi, jour où M. de Voltaire avoit perdu toute ſa vivacité, M. le Comte de Villevieille, un familier de la maiſon, un obligé du Philoſophe, par zele pour ſa perſonne, & voulant le ranimer avec un remede violent ſans doute, mais tel qu'il le jugeoit néceſſaire, lui apporta des vers contre *Irene*. M. de Voltaire les lut & les lui rendit ſans dire mot, ſans annoncer aucune ſenſibilité; ce qui déplut aux ſpectateurs & les affligea, ils le déciderent bien malade.

Comme Madame la Marquiſe de Villette, aſſociée aujourd'hui à la célébrité de M. de Voltaire ſon Protecteur, joue un grand rôle & qu'il court beaucoup de relations fauſſes ſur ſa naiſſance, ſa perſonne & ſon impatroniſation chez le vieillard de Ferney, il eſt bon de conſtater les détails de cette anecdote d'une façon certaine.

Madame de Villette, de Varicourt en ſon nom, eſt fille d'un Officier des Gardes du Corps, peu à l'aiſe & ayant douze enfans. Il étoit queſtion de faire Religieuſe cette jeune perſonne, dont la famille n'avoit aucun eſpoir de la marier. Mlle. de Varicourt, inſtruite de la bienfaiſance de M. de Voltaire, ſe ſervit de ſon eſprit pour lui écrire une Lettre très-bien tournée, où elle ſe plaignoit de ſon fâcheux deſtin. Touché de cette Epitre il va trouver Madame Denis; il dit

qu'il *falloit arracher au Diable cette ame*, *qu'on prétendoit donner à Dieu*, & il engagea ſa niece à propoſer à la famille de Mlle. de Varicourt de permettre que celle-ci vînt paſſer quelque tems à Ferney. La jeune perſonne s'y eſt ſi bien conduite, qu'elle y a acquis le ſurnom de *Belle & Bonne*; ce qui a déterminé M. le Marquis de Villette à en faire la fortune en l'épouſant.

15 *Mars* 1778. Il n'y a pas longtems que M. de Voltaire, quoique malade, ſe mêloit encore de l'intérieur de ſon ménage. Il étoit queſtion d'une couverture qu'il vouloit donner à ſa garde. Le marchand, venu de loin, la laiſſoit à 17 livres au Philoſophe, qui n'en offroit que 15. Celui-ci n'a pas voulu augmenter & a forcé le vendeur à ſe retirer, jurant comme un demon qu'on lui ait fait perdre ſa peine & ſon tems. Ces petits détails, indignes d'être rapportés dans tout autre cas, ſervent ici merveilleuſement à établir le caractere conſtant de ce grand homme, mêlange d'oppoſés ſi inconcevables!

Le lait d'âneſſe n'ayant pas réuſſi le premier jour, il y a eu une conſultation de médecins, qui ont déterminé de le lui faire quitter. Il eſt moins mal, les crachats ne ſont plus que teints, mais l'abattement eſt toujours le même. C'eſt Madame Denis qui veille uniquement au ſuccès de la piece. Il y a eu ſamedi une répétition générale, où elle a préſidé.

M. de Voltaire, ſans doute par une fantaiſie de malade, vouloit que l'on mît ſur l'affiche

d'annonce d'*Irene*, au lieu de ces mots ſacramentaux: *Les Comédiens François ordinaires du Roi donneront...* *Le Théâtre François donnera*, &c. Le Sr. Molé eſt venu vendredi de la part de ſa troupe repréſenter au poëte que ce changement ne dépendoit pas d'eux, mais il n'a pu être admis en ſa préſence, & ſa niece s'eſt chargée de lui faire entendre raiſon.

On étoit curieux de voir comment M. de Voltaire, très-mécontent de l'ingratitude du Comte de Morangiès, pour la défenſe duquel il s'étoit ſi mal-adroitement compromis, recevroit cet ancien client: on a ſu qu'il s'étoit préſenté à la porte, mais n'avoit pas été admis.

16 *Mars* 1778. Le Roi, craignant les ſuites de la vengeance que reſpiroit la Maiſon de Condé & même toutes les branches des Princes du ſang, avoit ordonné au Chevalier de Cruſſol, un des Capitaines des Gardes du Comte d'Artois, de ne pas le quitter. Ce Prince a enfin ſenti ſon tort; il a conſenti à faire à Madame la Ducheſſe de Bourbon une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avoit jamais eu intention de l'inſulter & qu'il ne la connoiſſoit point au Bal. Cette ſatisfaction a eu lieu hier à Verſailles, en préſence de toute la famille Royale d'une part, & des Princes du ſang de l'autre. Cet aveu étoit d'autant plus humiliant, que c'étoit chez Madame Jules de Polignac, la favorite de la Reine, que le Comte d'Artois s'étoit vanté de l'inſulte, parce qu'il ſavoit bien

que S. M. n'aime pas Madame la Ducheſſe de Bourbon.

17 *Mars*. La ſcene de réconciliation ne pouvant avoir lieu à l'égard du Duc de Bourbon, ce Prince, dans l'entrevue à Verſailles, par un geſte d'appel a fait connoître formellement ſon mécontentement au Comte d'Artois. Son Alteſſe Royale s'eſt enfin rendue à l'avis de ſon Conſeil, & même aux inſinuations du Chevalier de Cruſſol, ſon Capitaine des Gardes, qui, en lui annonçant l'ordre reçu du Roi, de veiller à la garde de la perſonne de ſon Maître & de ne pas le quitter d'un inſtant, ajouta..... *Mais ſi j'avois l'honneur d'être le Comte d'Artois, le Chevalier de Cruſſol ne ſeroit pas vingt-quatre heures mon Capitaine des Gardes.*

Le dimanche ce Prince a fait ſavoir au Duc de Bourbon, ou par une Lettre ou par un tiers, qu'il ſe promeneroit le lundi matin au Bois de Boulogne. Le dernier s'y eſt rendu dès huit heures, mais le premier n'eſt arrivé qu'à dix. Ils ſe ſont écartés, & ſeuls ils ont commencé un combat en chemiſe, dont beaucoup de gens ont été témoins. Il a duré ſix minutes, & cependant avec tant d'égalité & d'adreſſe, ſans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de ſang répandu. Alors le Chevalier de Cruſſol eſt intervenu & leur a ordonné de la part du Roi de ſe ſéparer. Ils ſe ſont embraſſés: dans l'après-midi M. le Comte d'Artois eſt venu voir Madame la Ducheſſe de Bourbon.

Pendant le combat on avoit fermé les portes du Bois de Boulogne, mais il étoit déjà rempli de monde. Le Duc de Chartres étoit occupé à tracer un emplacement dans la plaine des Sablons pour une courſe, lorſqu'on le lui a appris, & M. le Duc d'Orléans faiſoit une répétition de comédie avec Madame de Monteſſon.

Cette nouvelle s'eſt bientôt répandue dans Paris. Madame la Ducheſſe de Bourbon, qui n'avoit reçu perſonne juſques-là, & faiſoit prendre du Suiſſe par écrit, contre l'étiquette, tous les noms de ceux qui venoient, eſt ſortie de ſa retraite & s'eſt montrée à la Comédie Françoiſe, où tout le ſpectacle l'a applaudie avec des battemens de mains ſi longs, ſi généraux & ſi marqués, qu'elle en a verſé des larmes d'attendriſſement. Un tel enthouſiaſme doit ſurtout s'attribuer au propos de cette Alteſſe au Roi, répandu dans le Public. On rapporte qu'elle a dit à S. M., qu'elle demandoit moins une réparation comme Princeſſe, que comme Femme & Citoyenne, dont la plus infime devoit être reſpectée partout & principalement ſous le maſque.

La Reine eſt venue avec Madame, quelques minutes après. S. M. n'a été applaudie que foiblement, en comparaiſon de Madame de Bourbon: on a ſçu que la Reine avoit déclaré ne vouloir pas ſe mêler de la querelle.

Le Duc de Bourbon & le Prince de Condé ſont arrivés à leur tour pour recueillir les hommages du public. A peine ont-ils paru der-

riere Madame la Ducheſſe de Bourbon, que les battemens de mains ont recommencé plus fortement, accompagnés d'exclamations de *bravo*! de *braviſſimo!* qui ont comblé le pere & le fils.

Monſieur a fait peu de ſenſation, & le Comte d'Artois, arrivé le dernier, n'a recueilli que des battemens de mains de décence & dont le grand nombre, ne provenant que du parterre, ſembloit mendié.

La Reine a témoigné beaucoup d'humeur pendant tout le ſpectacle.

La tragédie finie, M. le Duc de Bourbon s'eſt tranſporté à l'Opéra qui duroit encore. Les claquemens, les *bravo!* les *braviſſimo!* ont repris à ce ſpectacle, & ont completté la ſatisfaction du Prince.

M. le Duc de Chartres ne s'eſt pas montré à la Comédie; il craignoit de n'y pas jouer un beau rôle. Le public a été indigné d'apprendre que depuis l'aventure de ſa ſœur il eût continué à vivre avec le Comte d'Artois dans la même intimité & qu'il ſe fût montré en public avec lui à la chaſſe.

On a caractériſé les perſonnages principaux, figurant dans cette grande ſcene, par les quatre vers ſuivans, hiſtoriques & ſans aucune poéſie:

> *Bourbon* ſe tait & ſe lamente;
> L'Epoux menace & ſe préſente;
> D'*Artois* ſe vante & puis mollit;
> De *Chartres* rit & s'avilit.

17 *Mars* 1778. Malgré les éloges outrés prodigués à M. de Voltaire par les journalistes & par ses adulateurs à l'occasion de sa tragédie d'*Irene*, l'impartialité veut qu'on assure que les deux premiers actes ont été reçus avec de sinceres applaudissemens & sont en effet semés de beaux traits; mais que les trois derniers absolument vuides sont glacials. Il y a dans l'ensemble quelques scenes nobles, il y a des morceaux de sensi bilité, mais rien de vraiment tragique, rien de cette éloquence vigoureuse, dont on trouve tant d'exemples dans *Oedipe*, *Alzire*, *Mahomet*, &c. Quant au dialogue, il est lâche, diffus, bavard & plein de répétitions. Les caracteres sont ce qu'il y a de mieux. On les a trouvé assez bien frappés, vrais & soutenus; mais ils ne se développent gueres qu'en paroles, la piece étant presque tout-à-fait dénuée d'action. En un mot, elle ne peut que grossir le nombre des dernieres pieces médiocres de l'auteur.

18 *Mars*. Les Comédiens Italiens donnent demain la premiere représentation de la *Rage d'amour*, Parodie de *Roland*, en un acte, en vers & en vaudevilles.

19 *Mars* 1778. M. le Comte d'Artois est exilé par le Roi à Choisy, & M. le Duc de Bourbon à Chantilli.

19 *Mars*. On a fait sur la Confession de M. de Voltaire une Epigramme assez gaie, attribuée à M. de la Louptiere.

On répand auſſi une Chanſon en treize couplets, ſur les treize Fêtes ſupprimées, où l'on plaiſante avec une grande irrévérence ſur les Saints, déjà ſi maltraités par M. l'Archevêque.
Les voici l'une & l'autre.

Epigramme ſur la Confeſſion de M. de Voltaire.

Voltaire & L'Attaignant d'humeur encor gentille,
Au même Confeſſeur ont fait le même aveu :
En tel cas il importe peu
Que ce ſoit à Gauthier (*), que ce ſoit à Garguille :
Mons Gauthier cependant nous ſemble bien trouvé ;
L'honneur de deux cures ſemblables
A bon droit étoit réſervé
Au Chapelain des Incurables.

Chanſon ſur la Réforme des treize Fêtes : Air *de la Madelaine* ; ou *Pour voir un peu comment ça va.*

Je vais vous conter, chers amis,
L'article du journal céleſte :
Un ange en mes mains l'a remis,
C'eſt un des anges les plus preſtes :
Il eſt daté du mercredi,
Il l'eût jeudi, vint vendredi,
Et me le donna ſamedi.

Il me dit, j'arrive des cieux :
Ah ! c'eſt un bacchanal énorme,

(*) L'Abbé Gauthier, le Confeſſeur de M. de Voltaire, a converti l'Abbé de L'Attaignant & eſt Chapelain des Incurables.

On voit mille féditieux
Au fujet de cette Réforme.
Les Saints qui s'y trouvent compris,
Grands & petits . . *Bis.*
Font les Diables en Paradis.

Chez le plus grand des Tout-puiffans
On vit douze Saints d'une bande,
Suivis de milliers d'*Innocens*
Faifant tous la même demande:
Mathias crie envain, Jéfus,
Par quel abus. . . *Bis.*
Paris ne nous fête-t-il plus?

Les deux *Jacques* veulent parler,
La rage leur ferme la bouche:
Ils ne peuvent que brédouiller:
Après un filence farouche,
Ils font réduits à bégayer,
A fupplier, . . *Bis.*
Qu'on change le Calendrier.

Laurent fur fon gril attaché
Gémit d'un fi trifte falaire,
Barthelemy tout écorché
Vaudroit que ce fût à refaire:
Il jure en jettant les hauts cris,
Qu'à pareil prix . . *Bis.*
Il n'y fera jamais repris.

Que l'on me chomme, dit *Matthieu*,
Ou pour les humains je ne bouge:
Saint Michel crie au Fils de Dieu,
Je veux qu'on me recrive en rouge,

Moi qui piétinois ſur Satan:
Monſieur *Saint-Jean* . . *Bis.*
A bien ſa fête une fois l'an.

Philippe & Judas en courroux,
Coadjuteurs en ſurvivance,
N'en ſont plus humbles ni plus doux,
Etalent autant d'arrogance.
Chriſtophe, le moins déſolé,
Dit eſſoufflé . . *Bis.*
Je ne ſerai point perſifflé.

De Monſeigneur pauvre Patron,
Gros butor, infâme faux frere,
Penſes-tu voir longtems ton nom
Subſiſter en gros caractere?
Seras exclus . . *Bis.*
Repliquent mutins en chorus.

Faiſons mieux, ne ſouffrons jamais
Que nos noms ſoient en jours ouvrables;
On nous prendroit pour des benets,
Nous devons être inébranlables:
Chers confreres, pour ſeul moyen
Tenons nous bien . . *Bis.*
Et nous pourrons ne perdre rien.

Dans ce tems l'Eternel entra:
Il demande, qui vous déſole?
On croiroit être à l'Opéra,
On n'entend pas une parole:
Au lieu de Saints je vois des Fous,
Mais qu'avez-vous . . *Bis.*
Pour troubler la paix de chez nous?

Simon commence à pérorer,
Et se plaint que Beaumont l'abhorre ;
On entend *Marcel* murmurer,
Martin veut qu'on le déshonore :
Un autre accourt tout effaré,
C'est *Saint André*, . . *Bis.*
Jurant comme un désespéré.

Saint Thomas dit, sans me vanter,
Je crois en bien valoir un autre ;
Monsieur *Saint Denis* va rester
Parce qu'il fait le bon Apôtre ;
Ce Saint, quoique décapité,
En vérité . . *Bis.*
Est le Saint le plus entêté.

Paix ! répond la Divinité,
Ou je vous enverrai tous paître ;
Parce que vous avez été,
Vous prétendez donc toujours être ?
Rien n'est de toute éternité.
La vanité . . *Bis.*
Sied mal avec la sainteté.

20 *Mars* 1778. M. de Voltaire s'étant excédé de travail le dimanche, où il avoit travaillé douze heures sans interruption, eut une fort mauvaise nuit, & toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguerent au retour de la comédie, ne purent calmer son fâcheux état. Il pouvoit s'appliquer cette fameuse sentence d'un Pere de l'Eglise sur la futilité des réputations de tant d'hommes célebres & immortalisés dans

ce

ce bas monde, lorſqu'ils brûlent en enfer: *Laudantur ubi non ſunt, Cruciantur ubi ſunt.* L'anecdote, qui l'auroit fait treſſaillir de joie s'il n'eut pas été ſi ſouffrant, c'étoit le ſpectacle de la Reine, le crayon à la main, ſemblant écrire les plus beaux vers de la piece. On s'eſt imaginé que c'étoient ſurtout ceux relatifs à Dieu & à la Religion, dont le poëte parle avec beaucoup d'édification; ce qui fit s'écrier un plaiſant: *on voit bien qu'il a été à confeſſe!* Quoi qu'il en ſoit, on a préſumé que S. M. vouloit les citer au Roi, pour juſtifier ſur ſes vrais ſentimens ce coryphée de la Philoſophie, ſi décrié par les Prêtres, ſi redoutable au Clergé.

Le mardi & le mercredi le Philoſophe n'a pas été encore bien: on a refuſé tout le monde, même le Directeur général des finances, qui s'étoit dérobé un moment à ſes importantes occupations pour le viſiter, même M. le Comte d'Argental, ſon ami de 50 ans, ſon confident, ſon maître en politique, dont la converſation avoit juſques-là charmé le malade.

A la fin de la ſeconde repréſentation d'*Irene*, le Parterre demanda des nouvelles du Poëte, & l'Acteur qui annonçoit, donna des paroles conſolantes.

Le jeudi, M. de Voltaire eſt reſſuſcité pour la troiſieme fois; il a reçu du monde, entr'autres le Duc de Praſlin; il a acheté des chevaux & parle de ſe promener. Il eſt comme les marins, qui pendant la tempête promettent de ne

plus quitter le port & ſe rembarquent bientôt après : il ne ſonge plus à partir, & a peine à s'arracher à ce pays-ci, ſurtout au moment où l'on l'embaume plus fortement que jamais de l'encens le plus flatteur, où l'on lui fait accroire que ſa tragédie reſtera au théâtre & fera époque.

20 *Mars* 1778. Le Docteur Franklin affecte de ſe montrer de plus en plus. Il eſt venu mercredi au concert des amateurs, & y a été applaudi à tout rompre.

20 *Mars* 1778. On parle beaucoup d'un *Voyage pittoreſque de toute la Grece*, que ſe propoſe de donner M. le Marquis de Gouffier, jeune Seigneur paſſionné pour les Arts. Cette Collection ſera très-bien le Pendant du *Voyage pittoreſque d'Italie* du Sr. de la Borde.

21 *Mars*. Les Francs-Maçons remis en vigueur depuis quelques années, & ſurtout illustrés par la perſécution de Naples, jouent aujourd'hui un rôle conſidérable en France & ſe ſont ſignalés dans les divers événemens patriotiques. Entre les Loges de cette Capitale, celle des *Neuf Sœurs* tient un rang diſtingué : comme elle eſt ſurtout compoſée de Gens de Lettres, que le Marquis de Villette eſt Franc-Maçon & que M. de Voltaire l'eſt auſſi, dans une aſſemblée tenue le 10 de ce mois un des membres (M. de la Dixmerie) a propoſé de boire à la ſanté du vieux malade & a chanté des couplets de ſa compoſition en ſon honneur. Enſuite il a

arrêté de lui faire une députation pour le féliciter ſur ſon retour à Paris & lui témoigner l'intérêt que la Loge prenoit à ſa conſervation. Juſqu'à préſent le Philoſophe n'avoit pu l'admettre; enfin le jour eſt pris pour aujourd'hui 21, & comme ce n'eſt qu'une tournure, afin de voir, de contempler à l'aiſe cet homme extraordinaire, la députation doit être de 30 Freres.

22 *Mars* 1778. Comme M. le Duc de Chartres a joué un fort vilain rôle dans l'affaire des Princes, on a dit qu'il n'y avoit que lui qui fût ſorti bleſſé du combat. On attribue à ſon ambition la neutralité qu'il a gardée. Son deſir de figurer dans la Marine lui a fait ſacrifier les intérêts de ſa ſœur. Il diſoit pour s'excuſer, que Madame la Ducheſſe de Bourbon n'étoit ni ſa fille ni ſa femme, & c'eſt ſur ce propos qu'il a été refuſé au Palais Bourbon lorſqu'il eſt venu la voir. Ses courtiſans prétendent que le Roi l'avoit prié de ne pas diſcontinuer de vivre en intimité avec le Comte d'Artois, afin de le ramener à la raiſon, à l'ordre & aux procédés néceſſaires. S. M. craignoit de ſe compromettre en haranguant ſon frere & que la vivacité de cette Alteſſe Royale ne l'obligeât de la punir plus ſévérement. Le Monarque attendoit davantage des bons offices du compagnon des plaiſirs du Comte d'Artois. Le Public, qui ne ſait point toutes ces anecdotes particulieres, a jugé le Duc de Chartres & l'a blâmé ouvertement. Enſorte qu'il faudra quelque tems pour que ce

Prince regagne ſon affection.

24 *Mars.* La *Rage d'amour* eſt d'un M. d'Orvigny, auteur de pluſieurs ouvrages du même genre. Celui-ci eſt très-médiocre.

24 *Mars* 1778. Lundi 16, jour de la premiere repréſentation d'*Irene*, pendant qu'on jouoit cette Tragédie, dès le ſecond acte un meſſager fut député de la Comédie pour annoncer à M. de Voltaire la faveur qu'elle prenoit: après le 4eme un ſecond vint avec ordre de pallier le froid preſque général dont on avoit reçu le 3e. & le 4e. A la fin du 5e, M. Dupuy, le mari de Mlle. Corneille, fut le premier à lui apprendre qu'*Irene* avoit eu un ſuccès complet.

Un ami entré enſuite trouva M. de Voltaire au lit, écrivant, enflé des éloges qu'il venoit de recevoir & mettant en ordre ſa ſeconde tragédie d'*Agathocle*, pour la faire jouer tout de ſuite. Le Philoſophe affecta d'abord un grand flegme; il ne répondit au complimenteur autre choſe, ſinon: „ *ce que vous me dites me conſole,* „ *mais ne me guérit pas.*" Cependant il voulut ſavoir quels endroits, quelles tirades, quels vers avoient fait le plus d'effet, & ſur ce qu'on lui cita les morceaux contre le Clergé comme ayant été fort applaudis, il fut enchanté de ſavoir qu'ils compenſeroient la fâcheuſe impreſſion que ſa confeſſion avoit produite dans le public.

Les jours ſuivans plus de 50 Cordons-bleus étant venus ſe faire écrire chez lui pour le féli-

citer, l'illuſion du ſuccès ne put que s'accroître, & ce qui y mit le comble, ce fut la députation du jeudi 19 de l'Académie Françoiſe, pour l'aſſurer de la part que la Compagnie prenoit à ſon triomphe. Le Poëte ſortira d'autant moins de cette agréable erreur, que pour ne pas la troubler les Journaliſtes ont reçu défenſes de parler de lui & de ſa tragédie, à moins que ce ne ſoit pour louer.

Depuis ce tems M. de Voltaire ne rêve que tragédie. Outre ſon *Agathocle*, on aſſure qu'il en a entrepris une troiſieme, & qu'il ne veut plus même s'occuper que de ce genre de travail. Il a chargé ſes émiſſaires de répandre dans le public ſa ſatisfaction, de l'aſſurer de toute ſa reconnoiſſance & de ſa diſpoſition ſincere à venir lui-même faire ſes remerciemens au Parterre, dès que ſa ſanté le lui permettra.

24 *Mars* 1778. Les plaidoieries commencent à s'avancer dans l'affaire du Sr. Damade contre les freres Queyſſat, qu'on a annoncée & qui attire tout Paris au Palais. Il paroît un premier *Mémoire pour le Sr. Damade Belair, ci-devant Négociant à Bourdeaux, contre les Srs. Chevalier de Queyſſat, Chef d'Eſcadron du Régiment de Chartres, Froidefont & Filhol de Queyſſat, Capitaines réformés au Régiment provincial de Marmande.*

Il eſt de Me. Elie de Beaumont, & bien inférieur au plaidoyer de Me. Target dans la même cauſe. Il n'approche pas de celui d'un

M. Jamme, Avocat au Parlement de Toulouse, dont le Factum dans ce procès est un des mieux faits entre tout ce qu'on a vu en pareil genre.

25 *Mars* 1778. *Les Remontrances du Parlement de Paris, présentées au Roi en Février* 1778, *sur l'Arrêt du Conseil, du 2 Novembre précédent*, concernant les Vingtiemes, sont imprimées, avec la *Réponse du Roi*, & l'on est obligé de convenir de plus en plus qu'elles ne répondent point ni à la majesté du tribunal ni à la grande idée que l'on avoit de l'éloquence du rédacteur. On voit cependant que la matiere ne manquoit pas au fond; que la multitude énorme des abus en cette perception, que les grands principes méconnus, attaqués, violés, fournissoient aux Magistrats de quoi déployer une vigueur, une énergie, une chaleur, qu'on trouve dans beaucoup d'autres écrits semblables sur des impôts qui ne sont pas d'une importance aussi grande, qui n'intéressent pas aussi essentiellement, aussi généralement la Nation. Pourquoi donc ces Remontrances sont-elles si mal faites? C'est qu'il n'y a plus de nerf dans cette Compagnie; c'est qu'encore abasourdie du coup de massue qu'elle a reçu par le Chancelier *Maupeou*, elle n'ose plus que tracasser, intriguer, & que ses démarches purement politiques & le résultat seulement de la fermentation occasionnée par quelques ambitieux, ne sont nullement dirigées par ce vrai patriotisme qui en devroit être l'ame,

25 *Mars* 1778. M. de Voltaire, ranimé par ſon amour-propre exalté au plus haut dégré, s'eſt trouvé en état de monter en voiture le ſamedi : il s'eſt promené dans Paris, ſous prétexte d'aller voir la *Place de Louis XV*; & les chevaux allant au pas, il a été ſuivi de tout le peuple & de beaucoup de curieux ; ce qui lui formoit un cortege & une ſorte de triomphe.

Rentré chez lui, il a reçu une députation de la Loge des *Neuf Sœurs*; elle s'étoit rendue à pied au nombre d'environ 40 membres, ſuivis de pluſieurs carroſſes appartenans à quelques Franc-Maçons. C'eſt M. de la Lande, le *Vénérable*, qui portoit la parole. Ces Meſſieurs ſont tombés dans une veine heureuſe : le Vieillard étoit frais, gaillard; le grand air l'avoit fortifié. Il a paru très-aimable à l'aſſemblée. Ne ſe reſſouvenant plus des formules, il a affecté de n'avoir jamais été Frere, & il a été inſcrit de nouveau ; il a ſigné ſur le champ les conſtitutions & a promis d'aller en Loge. M. de la Lande lui ayant nommé ſucceſſivement les Freres qui pouvoient en être connus, il a dit à chacun des choſes obligeantes, relatives aux actions ou aux ouvrages propres à les caractériſer.

L'après-midi l'humeur eſt revenue : il s'étoit engagé de louer un appartement voiſin, il n'a pas eu de ceſſe que Madame Denis n'eût fait retirer ſa parole. Il a trouvé auſſi que ſa garde étoit trop jeune; il a dit qu'il avoit de la

pudeur ; qu'en mettant fes culottes & les ôtant, il pouvoit faire voir bien des chofes qu'on ne devoit pas montrer à une *Agnès* de cet âge ; il en a voulu une canonique, & il a aujourd'hui une garde de quarante ans.

Le dimanche il a eu un léger mouvement de fievre. Le lundi il s'eſt plaint de fa ſtrangurie, c'eſt-à-dire d'une difficulté d'uriner, qui a duré le mardi ; il y avoit même de l'enflure ; mais tout cela n'inquiete plus, par la facilité merveilleufe avec laquelle il fe tire des accidens les plus graves.

26 *Mars* 1778. Le Maréchal Duc de Richelieu revient de nouveau fur la fcene. Il faut fe rappeller la fucceffion d'une Madame de Gaya qui, l'an paffé, l'a inftitué fon Légataire univerfel. On revient contre cet acte, & il paroît : *Précis fur le Provifoire pour le Sr. Jean Charles Dupré Ecuyer, Mineur, procédant fous l'autorité du Sr. Tabuffe, Marchand Bourrelier, fon Oncle & fon Tuteur, contre Monfieur le Maréchal Duc de Richelieu, Pair de France.*

Cet écrit eſt de Me. Boucher, Procureur au Parlement, perfonnage lettré, érudit, qui a déjà donné un *Effai de traduction de Tacite*, & ne peut s'empêcher de citer partout cet hiſtorien dont il eſt plein. Il en a tiré une épigraphe pour fon Mémoire : *Neque hereditatem cujus quam adiit (Cæfar) nifi quam amicitiâ meruiffet, ignotos & aliis infenfos eo que principem nuncupantes procul arcebat.*

Il eſt fort recherché à raiſon du perſonnage attaqué, & à raiſon de la piece plaiſante & odieuſe contre laquelle on revient, & ſurtout à raiſon de la ſingularité du défenſeur qui, avec beaucoup de lumieres, de connoiſſances, de ſavoir & de logique, a l'art merveilleux de rendre ridicules toutes les cauſes qu'il entreprend.

27 *Mars* 1778. M. le Comte d'Artois & M. le Duc de Bourbon ont paru mardi au lever du Roi. Le premier eſt retourné à Choiſi, où étoit reſtée malade Madame la Comteſſe d'Artois. Le ſecond s'eſt montré le ſoir à l'Opéra, & a été applaudi à tout rompre, ſurtout par les femmes.

27 *Mars*. Il paroît un *Arrêt du Conſeil*, en date du 27 Février, portant Réglement pour l'Académie Royale de muſique. Le Roi, en y donnant la conceſſion & l'entrepriſe de l'Opéra à M. de Viſmes du Valgai, en même tems ſtatue ſur les droits, prérogatives & pouvoirs qu'elle entend devoir être exercés par cet Entrepreneur ſur les ſujets attachés à ce ſpectacle. Le détail contient 12 pages *in*-4o.

27 *Mars* 1778. Mrs. de Bellegarde & de Monthieu, après avoir triomphé tant au Conſeil qu'au Parlement de Nancy des accuſations portées contre eux, ont demandé & obtenu qu'un imprimé portant pour titre: *Conſidérations ſur la réforme des armes, jugée au Conſeil de guerre aſſemblé à l'hôtel royal des Invalides*, ſera ſupprimé comme injurieux, faux, calomnieux &

diffamatoire. En conféquence, Arrêt du Confeil du 6 Mars conforme. Ils fe réfervent en outre la faculté de rendre plainte contre les auteurs & inftigateurs dudit Libelle, diftributeurs & colporteurs d'icelui, & à conclure contre eux en telle réparation, dommages & intérêts qu'il appartiendra, & à requérir la jonction du miniftere public pour la vindicte publique. Tout le monde fait que cet écrit contre lequel ils réclament, eft de M. le Marquis de Saint-Auban, leur adverfaire acharné.

Le fingulier c'eft, qu'il y a environ un an ce dernier avoit auffi obtenu un Arrêt du Confeil qui fupprimoit les Lettres de Madame de Bellegarde, à peu près par les mêmes motifs.

28 *Mars* 1778. M. de Voltaire s'eft habillé jeudi pour la premiere fois depuis fon féjour ici, & a fait toilette entiere. Il avoit un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la *Louis XIV*, noire, fans poudre, & dans laquelle fa figure amaigrie étoit tellement enterrée, qu'on ne découvroit que fes deux yeux, brillans comme des efcarboucles. Sa tête étoit furmontée d'un bonnet quarré rouge, en forme de couronne, qui ne fembloit que pofé. Il avoit à la main une petite canne à bec-de-corbin, & le public de Paris, qui n'eft point accoutumé à le voir dans cet accoutrement, a beaucoup ri. Ce perfonnage fingulier en tout, ne veut fans doute avoir rien de commun avec la fociété ordinaire.

Il annonce toujours qu'il ira inceſſamment à la Comédie & il differe par une eſpece de charlatanerie très-utile aux Comédiens & au ſuccès de ſa piece, qui, par ce moyen, eſt courue avec la même avidité que le premier jour. Ses émiſſaires ſe répandent dans la foule & ſement adroitement le bruit à chaque repréſentation que l'Auteur pourroit bien ſurprendre ce jour-là l'aſſemblée. C'eſt ainſi qu'aujourd'hui les cours des Tuilleries étoient encore pleines de grouppes de curieux.

La gaieté de ce vieillard intariſſable eſt revenue & les bons mots recommencent à couler.

L'autre jour Madame de la Villemenue, vieille coquette qui deſire encore plaire, a voulu eſſayer ſes charmes ſurannés ſur le Philoſophe; elle s'eſt préſentée à lui dans tout ſon étalage, & prenant occaſion de quelque phraſe galante qu'il lui diſoit & de quelques regards qu'il jettoit en même tems ſur ſa gorge fort découverte: „ comment, s'écria-t-elle, Monſieur de Voltaire,
„ eſt-ce que vous ſongeriez encore à ces
„ petits coquins-là? — *Petits coquins*, re-
„ prend avec vivacité le malin vieillard, *petits*
„ *coquins, Madame; ce ſont bien de grands pen-*
„ *dards!*"

Aujourd'hui, pendant qu'on attendoit à la Comédie M. de Voltaire, il étoit à parler politique avec l'Ex-Miniſtre Turgot, & eſt reſté longtems en conférence avec lui.

M. le Comte d'Artois, dupe comme les au-

tres de l'arrivée de l'auteur à la Comédie, y est resté une petite demi-heure, & s'en est allé quand il a perdu l'espoir de l'y voir.

29 *Mars* 1778. Le Sr. Goupil, Inspecteur de Police pour la Librairie, a été arrêté secrettement, il y a près d'un mois, & conduit à la Bastille; on dit sa femme à Vincennes. Leur détention, très-ignorée jusqu'à présent, ne transpire que depuis peu. On l'attribue à différentes causes. La plus sûre & la plus apparente, c'est qu'ils faisoient commerce des livres que le mari saisissoit. On accuse en outre celui-ci, de profiter du trouble de ceux qu'il arrêtoit, du désordre qui s'ensuivoit dans leur domicile & de l'inquisition que sa charge l'autorisoit de faire, pour voler l'or, l'argent, les bijoux & les effets des détenus.

30 *Mars*. Avant-hier il y a eu chez Madame de Montesson une répétition, en tout semblable à la représentation d'une Piece attribuée à cette Dame, ayant pour titre: *l'Amant romanesque*, en cinq actes & en prose, & d'un Opéra-comique en trois actes, dont les paroles sont d'un M. d'Hele, Anglois, & la musique de Gretry: c'est le *Jugement de Midas*. Outre beaucoup d'Abbés qui y ont assisté, il y avoit en effet, suivant la coutume, des Archevêques & Evêques, au nombre de douze. Ces Prélats y sont venus avec la même aisance, la même indifférence, que s'ils fussent entrés dans le Sanctuaire pour y officier. Ils entouroient M. le Duc

d'Orléans, & l'un d'eux a prêté son manteau pour *Midas*. Cet exemple autorise M. le Duc de Penthievre, malgré sa dévotion, à ne pas manquer un de ces spectacles. Quoiqu'il y ait quelques gravelures dans la seconde piece, Nosseigneurs ont fait bonne contenance & n'ont point été déconcertés.

30 *Mars* 1778. Le premier cahier du *Journal de Bouillon* de cette année est toujours arrêté, par la complaisance aveugle de M. le Garde des Sceaux envers Madame de la Ferté-Imbault, la fille de Madame Geoffrin, s'obstinant à le faire proscrire, parce qu'on y rend compte des éloges de cette Dame, dont on a parlé. Comme cet extrait contient près d'une feuille d'impression, M. Rousseau a peine à le changer. C'est encore indécis: les autres parties arrivent régulierement.

30 *Mars* 1778. On court de plus en plus aux plaidoyers de l'affaire de M. Damade. Le Premier Président, outre les billets pour les lanternes, est obligé d'en délivrer pour les hauts sieges vacans à ces audiences. On y comptoit samedi environ 200 femmes de qualité & autant de gens de la cour. C'est Me. Gerbier qui a repliqué pour Mrs. dè Queyssat, & malgré tout son talent il n'a pu se faire applaudir.

On commence à plaider la cause du Sr. Peixotto, Banquier. Aucun bon Avocat n'ayant voulu défendre le mari, il a été obligé d'en prendre un détestable, & malgré l'intérêt de l'affaire, la

falle eft vuide. Il n'en fera pas de même, fans doute, lorfque le défendeur de la femme plaidera.

31 *Mars.* *L'Amant romanefque* eft une piece qui en vaut cent autres qu'on exécute à la comédie Françoife. Quelque bizarres qu'en foient les incidens, le caractere principal une fois admis (& ce caractere, qui n'eft plus dans nos mœurs, étoit commun dans l'ancienne Chevalerie,) ils en découlent naturellement. La fable eft conftituée de forte que, néceffairement fondée fur lui, elle s'écroule avec lui. Il produit plufieurs fcenes, & furtout deux dans le fecond acte d'un excellent comique, très-gaies, & qui contraftent avec les autres, tenant beaucoup du larmoyant. Un rôle de Gouverneur, très-naturel & cauftique, jette du piquant en plufieurs endroits & releve ce que le refte auroit de trop langoureux. Il y a beaucoup d'art dans cet ouvrage: il y regne une grande intelligence du théâtre; l'intrigue en eft fimple; la marche ne s'arrête point; l'intérêt croît d'acte en acte, & le dénouement eft tout-à-fait fatisfaifant.

Le jeu répond à la piece. Elle eft exécutée par Madame de Monteffon, des femmes & des hommes de fa cour, repréfentant avec beaucoup d'aifance, de nobleffe & d'enfemble. Le rôle de la premiere eft un peu jeune pour elle, mais comme il eft férieux & pathétique, & que cette Actrice a beaucoup de fenfibilité, ce défaut eft moins remarquable.

L'Opéra-comique eft charmant: c'eft une al-

légorie tirée de la fable & adaptée aux querelles qu'excitent en ce moment les diverſes muſiques. *Le Jugement de Midas*, qui eſt ſon titre, indique aſſez quel en peut être le fond. Du reſte, il eſt très-gai. Madame de Monteſſon a reparu encore dans l'exécution, auſſi parfaite dans ſon genre que celle de la premiere piece. Comme celle-ci doit être donnée aux *Italiens* après pâques, on aura occaſion d'y revenir, d'autant mieux qu'il y a à parier qu'elle aura le plus grand ſuccès. La Muſique eſt délicieuſe & pleine de caracteres.

31 *Mars* 1778. Une ſcene aſſez plaiſante s'eſt paſſée avant-hier aux Champs Elyſées, ou plûtôt à la Place de Louis XV, au ſujet de M. de Voltaire. Un charlatan y étoit, cherchant à vendre de petits livrets, où il enſeignoit des ſecrets de tours de cartes: „ En voici un, diſoit„ il, Meſſieurs, que j'ai appris à Ferney, de „ ce grand homme qui fait tant de bruit ici, de „ ce fameux *Voltaire, notre Maître à tous!*" Quelques gens ſenſés, qui par haſard entendoient le charlatan, trouverent l'éloge très-épigrammatique, ſe mirent à beaucoup rire & l'ont rapporté.

1er. *Avril.* M. de Voltaire, décidé à jouir du triomphe qu'on lui promettoit depuis longtems, eſt monté lundi dans ſon carroſſe couleur d'azur, parſemé d'étoiles, peinture bizarre, qui a fait dire à un plaiſant que c'étoit le char de l'empyrée. Il s'eſt rendu ainſi d'abord à l'Académie Françoiſe, qui tenoit ce jour-là ſon as-

ſemblée particuliere. Elle étoit compoſée de vingt-deux Membres. Aucun des Prélats, ou Abbés, ou Membres du Corps Eccléſiaſtique, ſes confreres, n'avoit voulu s'y trouver ni adhérer aux délibérations extraordinaires qu'on ſe propoſoit.

Les ſeuls Abbés de Boiſemont & Millot ſe ſont détachés des autres; l'un comme un roué de la cour, n'ayant que l'extérieur de ſon état; l'autre comme un cuiſtre, n'ayant aucune grace à eſpérer, ſoit de la cour, ſoit de l'égliſe.

L'Académie eſt allée au devant de M. de Voltaire pour le recevoir. Il a été conduit au ſiege du Directeur, que cet Officier & l'Académie l'ont prié d'accepter. On avoit placé ſon portrait au deſſus de ſon fauteuil. La Compagnie, ſans tirer au ſort ſuivant l'uſage, a commencé ſon travail en le nommant, par acclamation, Directeur du trimeſtre d'Avril. Le vieillard étant en train, alloit cauſer beaucoup, lorsqu'on lui a dit qu'on s'intéreſſoit trop à ſa ſanté pour l'écouter, qu'on vouloit le réduire au ſilence. En effet, M. d'Alembert a rempli la ſéance par la lecture de *l'Eloge de Despréaux*, dont il avoit déjà fait part dans une cérémonie publique, & où il avoit inſéré des choſes flatteuſes pour le Philoſophe préſent.

M. de Voltaire a deſiré monter enſuite chez le Secrétaire de l'Académie, dont le logement eſt au-deſſus. Il eſt reſté quelque tems chez lui, & s'eſt enfin mis en route pour ſe rendre

à

à la Comédie Françoife. La cour, quelque vafte qu'elle foit, étoit remplie de monde qui l'attendoit. Dès que fa voiture unique a paru, on s'eft écrié: „ le voilà!" Les Savoyards, les marchandes de pommes, toute la canaille du quartier, s'étoient rendus-là, & les acclamations: *vive Voltaire!* ont rétenti pour ne plus finir. Le Marquis de Villette, arrivé d'avance, l'eft venu prendre à la defcente de fon carroffe, dans lequel il étoit avec le Procureur Claufe. Tous deux lui ont donné le bras & ont eu peine à l'arracher de la foule. A fon entrée à la Comédie un monde plus élégant & faifi du véritable enthoufiafme du génie l'a entouré; les femmes furtout fe jettoient fur fon paffage & l'arrêtoient, afin de le mieux contempler. On en a vu s'empreffer à toucher fes vêtemens, & quelques-unes arracher du poil de fa fourrure. M. le Duc de Chartres, n'ofant avancer de trop près, quoique de loin, n'a pas montré moins de curiofité que les autres.

Le Saint, ou plutôt le Dieu du jour, devoit occuper la loge des Gentilshommes de la chambre, en face de celle du Comte d'Artois. Madame Denis & Madame de Villette étoient déja placées, & le Parterre étoit dans des convulfions de joie, attendant le moment où le Poëte paroîtroit. On n'a pas eu de ceffe qu'il ne fe fût mis au premier rang auprès des Dames. Alors on a crié: *la Couronne!* & le Comédien Brifard eft venu la lui mettre fur la tête: *Ah! Dieu,*

vous voulez donc me faire mourir! s'eſt écrié M. de Voltaire, pleurant de joie & ſe refuſant à cet honneur. Il a pris cette couronne à la main & l'a préſentée à *Belle & Bonne*. Celle-ci diſputoit, lorſque le Prince de Beauveau ſaiſiſſant le laurier, l'a remis ſur la tête du Sophocle, qui n'a pu réſiſter cette fois.

On a joué la piece, plus applaudie que de coutume, mais pas autant qu'il l'auroit fallu pour répondre à ce triomphe. Cependant les Comédiens étoient fort intrigués de ce qu'ils feroient, & pendant qu'ils délibéroient, la tragédie a fini, la toile eſt tombée & le tumulte du Parterre étoit extrême, lorſqu'elle s'eſt relevée, & l'on a vu un ſpectacle pareil à celui de *la Centénaire*. Le buſte de M. de Voltaire, placé depuis peu dans le foyer de la Comédie Françoiſe, avoit été apporté au théâtre & élevé ſur un piedeſtal: tous les Comédiens l'entouroient en demi-cercle, des palmes & des guirlandes à la main. Une Couronne étoit déjà ſur le buſte; le bruit des fanfares, des tambours, des trompettes avoit annoncé la cérémonie, & Madame Veſtris tenoit un papier, qu'on a ſçu bientôt être des vers que venoit de compoſer M. le Marquis de Saint-Marc. Elle les a déclamés avec une emphaſe proportionnée à l'extravagance de la ſcene. Les voici:

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage,
Que confirmera d'âge en âge
La ſévere poſtérité.

Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir des honneurs de l'immortalité;
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne!

On a crié *bis*, & l'Actrice a recommencé. Après, chacun est allé poser sa guirlande autour du Buste. Mlle. *Fanier*, dans une extase fanatique, l'a baisé & tous les autres comédiens ont suivi.

Cette cérémonie fort longue, accompagnée des *Vivat* qui ne cessoient point, la toile s'est encore baissée, & quand on l'a relevée pour jouer *Nanine*, comédie de M. de Voltaire, on a vu son buste à la droite du Théâtre, qui est resté durant toute la représentation.

M. le Comte d'Artois n'a pas osé se montrer trop ouvertement; mais instruit, suivant l'ordre qu'il en avoit donné dès que M. de Voltaire seroit à la Comédie, il s'y est rendu incognito, & l'on croit que dans un moment où le vieillard est sorti & passé quelque part sous prétexte d'un besoin, il a eu l'honneur de voir de plus près cette Altesse Royale & de lui faire sa cour.

Nanine jouée, nouveaux brouhaha, autre embarras pour la modestie du Philosophe: il étoit déjà dans son carrosse & l'on ne vouloit pas le laisser partir; on se jettoit sur les chevaux, on les baisoit, on a entendu même de jeunes poë-

tes s'écrier qu'il falloit les dételer & se mettre à leur place pour reconduire l'Apollon moderne; malheureusement il ne s'est pas trouvé assez d'enthousiastes de bonne volonté, & il a enfin eu la liberté de partir, non sans des *Vivat*, qu'il a pu entendre encore du Pont Royal & même de son hôtel.

Telle a été l'Apothéose de M. de Voltaire, dont Mlle. Clairon avoit donné chez elle un échantillon, il y a quelques années, mais devenue un délire plus violent & plus général.

M. de Voltaire, rentré chez lui, a pleuré de nouveau & a protesté modestement que s'il avoit prévu qu'on eût fait tant de folies, il n'auroit pas été à la comédie.

Le lendemain ç'a été chez lui une procession de monde qui est venu successivement lui renouveller en détail les éloges & les faveurs qu'il avoit reçus en *chorus* la veille; il n'a pu résister à tant d'empressement de bienveillance & de gloire & il s'est décidé sur le champ à acheter une maison.

3 *Avril* 1778. Le *Prix de la justice & de l'humanité*, brochure de M. de Voltaire de 1777, qui n'avoit pas encore percé dans ce pays-ci, y est enfin parvenue. C'est un supplément rempli d'excellentes réflexions, à joindre à l'*Esprit des Loix*.

3 *Avril*. *Eloge & Pensées de Pascal*, nouvelle Edition commentée, corrigée & augmentée par M. de***. Cette autre brochure plus récen-

te, eſt encore attribuée à M. de Voltaire.

4 *Avril* 1778. On voit ici chez un particulier quatre têtes trouvées dans les décombres d'Herculanum, qu'on regarde comme antiques. Elles repréſentent celles de *Caton*, de *Brutus* ſon gendre, de *Porcie* ſa fille, & de *Cicéron.* Elles ſont plus petites que nature, d'albâtre, aſſez bien conſervées, ayant leurs draperies modernes en bronze doré d'or moulu, montées ſur un ſocle de marbre noir. Les trois premieres têtes ont beaucoup de caractere & ſont très reſſemblantes aux médailles du tems auxquelles les antiquaires les ont comparées. Le *Cicéron* ſouffre plus de difficulté & n'eſt pas auſſi inconteſtablement reconnu des amateurs.

5 *Avril.* Me. Gerbier a continué mercredi la replique en faveur de Mrs. de Queyſſat; il a été plus applaudi que le premier jour, moins pour le fond des choſes, que pour des tours oratoires très adroits; il avoit d'ailleurs eu ſoin de garnir l'auditoire de bons *Battoirs* qui mettoient les autres en train.

Hier Me. Target a repliqué auſſi & n'a pas eu beſoin de ſecours; il a mis le comble à ſon triomphe, & l'on eſt convenu qu'il n'étoit pas poſſible de pouſſer l'éloquence plus loin.

Me. Seguier doit porter la parole le lundi ſaint, jour auquel le Parlement va enfin prononcer. Madame la Ducheſſe de Chartres a fait demander une lanterne au Premier Préſident;

l'on peut juger par-là du concours & de l'espece d'auditoire qu'il y aura.

5 *Avril* 1778. Les Italiens ont fait hier leur clôture par une petite piece nouvelle à scenes épisodiques & en vers, mêlée de vaudevilles, intitulée *les Adieux de Théâtre.*

5 *Avril.* Le Prix proposé par la Société Economique de Berne en faveur du meilleur Mémoire concernant un plan complet & détaillé de Législation sur les matieres criminelles sous différens rapports énoncés dans le Programme, a fait naître le premier ouvrage de M. de Voltaire qu'on a annoncé. Il paroît que non content de fournir des vues & des idées aux Auteurs, il a voulu encore y joindre un encouragement & qu'il est le second inconnu qui a ajouté cinquante louis au Prix proposé.

Son écrit ne contient gueres, comme il l'avoue, que des doutes : il montre beaucoup d'imperfections, de défauts, d'abus dans les diverses Législations; mais il ne donne aucun remede. Il traite d'une infinité de choses, n'en approfondit aucune, ne fait encore que les effleurer légerement pour la plupart & y jetter ce vernis satyrique dont il empreint plus que jamais tout ce qu'il produit. On y trouve aussi beaucoup de rabachage, & de tems en tems des élans d'humanité qui font plaisir de quelque part qu'ils viennent; car le ton de l'auteur est presque toujours ironique, déclamatoire, quelque-

fois groſſier & ne caractériſe pas un Philoſophe vraiment affecté des maux contre leſquels il ſe recrie.

6 *Avril* 1778. A travers les diverſes formes, à travers tous les voiles dont on a revêtu & enveloppé les *Penſées de Paſcal*, voici ce qu'on a pu démêler de l'Edition annoncée & venue avec l'ouvrage intitulé: *Prix de la juſtice & de l'humanité.*

Tout le monde ſait que M. de Voltaire a fait anciennement des Remarques ſur les *Penſées de Paſcal.* Son objet étoit d'atténuer l'effet que pouvoit produire ce livre en faveur de la religion auprès de ceux à qui en imposeroit le grand nom de ſon auteur. M. le Marquis de Condorcet, autant qu'on peut le deviner par induction, a trouvé trop foibles quelques raiſonnemens jettés au hazard par le premier, & plus propres à donner du ridicule, à faire rire, qu'à détruire les argumens du Philoſophe Chrétien, il a jugé à propos d'y joindre un commentaire & de le faire précéder d'un Eloge prétendu de Paſcal, qui prépareroit la réfutation ſubſéquente de ſon livre & en feroit d'avance la ſatyre en décriant l'auteur. Il y a inſéré une piece intitulée *Réflexions ſur l'argument de M. Paſcal & de M. Locke, concernant la poſſibilité d'une autre vie à venir, par M. de Fontenelle*, & a envoyé le tout au Philoſophe de Ferney, qui a fait faire l'Edition en queſtion, non ſans y mêler encore d'autres apoſtilles, qu'il attribue à un ſecond Editeur.

On peut aſſurer que dans cet état les *Penſées de Paſcal*, graces aux ſoins des annotateurs, ſont devenues le livre le plus diabolique contre le Chriſtianiſme, le plus capable de former des Matérialiſtes, des Déiſtes, des Athées; ce qui étoit vraiſemblablement leur but, qu'ils ont atteint par excellence.

Quant à la Diſſertation attribuée à *Fontenelle*, il y a cent contre un à parier qu'elle n'eſt pas de cet illuſtre défunt; que c'eſt un traveſtiſſement, ſous lequel a voulu ſe cacher le moderne Secrétaire de l'Académie des Sciences.

6 *Avril* 1778. On s'eſt rendu avec plus de fureur encore que de coutume à la Comédie Françoiſe pour la clôture, à cauſe du compliment qu'on s'imaginoit devoir produire une grande ſenſation. C'eſt le Sr. Molé à qui l'on en attribue la compoſition & qui l'a débité. Il roule ſur trois événemens: la Mort de le Kain, la Repréſentation au profit du ſang de Corneille, & le Couronnement de M. de Voltaire. On a trouvé beaucoup d'enflure & de galimathias dans le diſcours de ce Comédien, auſſi outré dans ſon ſtyle que dans ſa déclamation tragique.

6 *Avril* 1778. Tout eſt mêlé d'amertume dans cette vie & le plus beau triomphe eſt ſouvent accompagné d'humiliations: c'eſt ainſi que M. de Voltaire vient d'en éprouver pluſieurs, dont la moindre feroit propre à empoiſonner le bonheur d'un homme qui a autant d'amour-propre.

1°. Le jour de ſon Couronnement, il ſavoit

que

que la Reine étoit venue à l'Opéra, mais avec le projet ſecret de paſſer incognito à la Comédie Françoiſe & d'y recevoir ſans affectation les hommages du Neſtor de la Littérature; elle ne lui a pas donné cette ſatisfaction: on aſſure que dans ſa loge elle a reçu un billet, qui l'a détournée de ſon premier deſſein; on prétend même qu'il avoit été rendu en route à Sa Majeſté.

2°. Son *Irene* a bien été jouée jeudi dernier à la cour, mais on ne l'a pas fait avertir d'y venir, comme il s'en flattoit, & comme l'a Reine le lui avoit fait eſpérer; mais le jour de la repréſentation, au débotté du Roi, pendant que S. M. s'habilloit pour le ſpectacle, on a entendu les courtiſans perfides, pour plaire au Monarque qu'on ſait ne point aimer M. de Voltaire, lui dénigrer d'avance la tragédie & prématurer ſon ennui, qui ne s'eſt que trop manifeſté.

3°. Enfin le vieillard de Ferney, qui, en ſe repaiſſant de la fumée de la gloire, ne néglige point le ſolide & veille à ſes affaires en homme qui s'en occupe eſſentiellement, eſt allé l'autre jour chez un Procureur au Parlement, nommé Hureau, pour lui parler d'un procès dont celui-ci n'avoit plus d'idée. Il a eu le dépit de voir ce ſuppôt du palais l'ignorer abſolument, le traiter cavaliérement, comme un client ordinaire, & l'obliger de décliner ſon nom, & il a dû juger que ce malheureux praticien vivoit dans une telle indolence qu'il ne ſavoit pas ſeulement que M. de Voltaire fût à Paris. Il eſt vrai qu'à

ce nom de Voltaire il a ouvert les yeux & les oreilles, que toute la maiſon en a bientôt retenti, & que la rumeur paſſant de bouche en bouche le Philoſophe en rentrant dans ſon carroſſe s'eſt vu aſſailli de toute la populace du quartier.

7 *Avril* 1778. On n'a pas manqué de faire une Gravure au ſujet du triomphe de M. de Voltaire. On l'a repréſenté très reſſemblant, debout, les deux mains ſur ſa canne; il a le chapeau ſous le bras, & une couronne de lauriers ſur ſon énorme perruque: il eſt peint avec vérité, mais ſi ridiculement que cela reſſemble fort à une caricature. On a mis au deſſous, *l'homme unique à tout âge*, expreſſion d'un certain Abbé de Launay, dans les vers amphigouriques qu'il lui a adreſſés le premier ſur ſon retour, & au bas ceux du Marquis de Saint-Marc: on a ſans doute adopté cette Eſtampe dans la maiſon du Philoſophe, car on la diſtribue aux amis.

8 *Avril* 1778. On ſait que M. Necker a écrit au nom du Roi une Lettre circulaire aux Intendans de province, pour les obliger de réſider dans leurs Départemens reſpectifs, au moins neuf mois de l'année; un plaiſant avoit déjà exprimé ſon vœu à cet égard dans le quatrain ſuivant:

Pour notre bonheur ſans relâche
Envain Louis travaillera,
Pendant qu'en loge à l'opéra
Chaque Intendant fera ſa tâche.

8 *Avril*. Me. Linguet cherche aujourd'hui à oppoſer aux corps de toute eſpece qu'il s'eſt

aliénés en les injuriant, celui des Dévots & des Prêtres. Il eſt ſingulier de voir comment par ſes louanges hypocrites il eſt parvenu à ſe rendre l'oracle des benêts de ce parti. Du plus loin que M. l'Archevêque voit quelqu'un & ſurtout un Magiſtrat arriver à Conflans, il s'écrie *avez-vous vu Linguet*? On trouve la feuille de ce journaliſte ſur la cheminée du Prélat, à côté de ſon Bréviaire, & c'eſt le livre qu'il ſavoure le plus après l'Ecriture Sainte: c'eſt afin de mieux entretenir cette illuſion précieuſe, que l'exilé a propoſé un Prix pour le meilleur Mémoire ſur la Mendicité; mais il veut que le jugement en ſoit remis à la déciſion des Curés de Paris; il a adreſſé en conſéquence à ceux-ci une lettre circulaire très mielleuſe & il eſpere bientôt attraper au centuple par les ſouſcripteurs que lui procurera ce ſtratagême, l'argent qu'il annonce comme conſigné chez le Sr. Baron, Notaire.

9 *Avril* 1778. Lundi dernier on a donné chez Madame de Monteſſon *la Belle Arſene*, opéra comique très connu ſur le Théâtre Italien, & qui fournit matiere à un Spectacle conſidérable & à des Ballets extrêmement voluptueux: comme il y avoit ſur les billets le mot *Répétition*, mot faiſant la ſeule différence de cette Repréſentation avec la véritable, on étoit curieux de voir ſi les Prélats s'y trouveroient: ils y ſont venus comme à l'ordinaire, mais en moindre nombre, ils n'étoient que huit; on y

remarquoit entr'autres l'Archevêque de Narbonne & l'Evêque de Saint-Omer. Madame de Monteſſon rempliſſoit le rôle de la *Belle Arſene*, M. de Caumartin celui d'*Alcindor*, & différentes Femmes & Seigneurs de cette cour faiſoient les autres. Mais les Danſes étoient exécutées par ce que l'Opéra a de meilleur en Eleves de Terpſicore: les Demoiſelles Guimard, Heinel, Cécile y brilloient ſurtout. Le coup d'œil le plus curieux pour un Philoſophe étoit celui des Evêques; tous, la lorgnette à la main, ſavouroient avec un plaiſir qui ſe manifeſtoit ſur leur phyſionomie, les mouvemens les plus lascifs, les attitudes les plus lubriques des Danſeuſes & n'en perdoient rien. *Proh pudor!* dans le Carême! aux approches de la Grande Semaine!

9 *Avril* 1778. On a parodié les vers adreſſés à M. de Voltaire par M. de Saint-Marc le jour de ſon couronnement & l'on les met dans la bouche de la France. On prétend que cette piece eſt d'un Soldat:

Je ne ſuis point une Infidelle,
O François, je n'ai qu'un Epoux;
L'aimer eſt mon ſoin le plus doux
Et ma tendreſſe eſt éternelle.
Pour partager mon cœur, il en eſt trop jaloux.
J'honore ce Savant, ſa Gloire eſt immortelle,
Mais quoiqu'il ait pu mériter,
La France n'a qu'une Couronne,
C'eſt à Louis qu'elle la donne,
Lui ſeul eſt fait pour la porter!

10 *Avril.* On ne ſait ce que cela veut dire, voilà trois ordinaires que le *Courier de l'Europe* a manqué, ce qui allarme tous les ſouſcripteurs de cette feuille.

10 *Avril.* Me. Linguet fait courir le bruit dans cette Capitale que les Anglois lui ont offert de le conſerver à Londres, en cas de rupture avec la France, mais qu'en Patriote généreux il a déclaré qu'il ſe refuſoit à leur invitation & paſſeroit en Suiſſe. Ceux qui ſavent combien il eſt hypocrite, menteur & impudent, ne croient rien de tout cela.

10 *Avril* 1778. Lundi M. de Voltaire s'eſt trouvé aſſez vigoureux pour aller à pied de chez lui à l'Académie, & l'on juge combien il a fait courir de monde après lui.

Mardi matin il s'eſt rendu à la Loge des Neuf-Sœurs, ſuivant la promeſſe qu'il en avoit faite aux Députés. La joie des Freres leur a fait commettre quelques indiſcrétions, en ſorte que, malgré le myſtere de ces ſortes de cérémonies, beaucoup de circonſtances de la réception de ce vieillard ont tranſpiré.

On ne lui a point bandé les yeux, mais on avoit élevé deux rideaux, à travers leſquels le Vénérable l'a interrogé, & après diverſes questions, ſur ce qu'il a fini par lui demander s'il promettoit de garder le ſecret ſur tout ce qu'il verroit, il a répondu qu'il le juroit, en aſſurant qu'il ne pouvoit plus tenir à ſon état d'anxiété. En priant qu'on lui fit voir la lumiere, les deux

rideaux se sont entr'ouverts tout à coup, & cet homme de génie est resté comme étourdi des pompeuses niaiseries de ce spectacle; tant l'homme est susceptible de s'en laisser imposer par la surprise de ses sens! On a remarqué même que cette premiere stupeur avoit frappé le Philosophe, au point de lui ôter pendant toute la séance cette pétulance de conversation qui le caractérise, ces saillies, ces éclairs, qui partent si rapidement quand il est dans son assiette.

Au Banquet il n'a mangé que quelques cuillerées d'une purée de feves, à laquelle il s'est mis pour son crachement de sang & que lui a indiquée Madame Hébert, l'Intendante des Menus.

Il s'est retiré de bonne heure, il s'est montré dans l'après-dînée sur son balcon au peuple assemblé: il étoit entre M. le Comte d'Argental & le Marquis de Thibouville. Le soir il est allé voir la *Belle Arsene* chez Madame de Montesson: il a retourné hier jeudi à ce Spectacle, où l'on a dû donner en sa faveur une seconde Représentation de l'*Amant Romanesque* & y joindre *Nanine*.

12 *Avril* 1778. Les plus cauteleux d'entre les Curés de Paris assemblés pour délibérer au sujet du Prix proposé par Me. Linguet, dans son No. XXI & de sa lettre circulaire du 18 Février, ne voulant point s'opposer au fanatisme qui rendoit le plus grand nombre engoué de ce journaliste, ont pris la tournure de suggérer que leur acquiescement à cet égard ne pouvant avoir

lieu que ſous les auſpices du Gouvernement, il falloit d'abord ſavoir s'il le trouveroit bon; les Paſteurs ont en conſéquence arrêté une Députation vers M. le Noir, qui les a renvoyés à M. Amelot.

13 *Avril* 1778. M. de Voltaire a joui jeudi au Spectacle de Madame de Monteſſon preſque des mêmes honneurs qu'à la Comédie Françoiſe, le Couronnement excepté: il a été accueilli de la maniere la plus flatteuſe par toutes les femmes & ſeigneurs de cette cour diſtinguée.

M. le Duc de Chartres lui ayant accordé la permiſſion qu'il avoit demandée à S. A. d'aller faire ſa cour aux jeunes Princes, M. de Voltaire s'y eſt rendu ſamedi matin. Le pere l'a fait inviter de venir chez lui; il vouloit ſe tenir debout, mais S. A. l'a forcé de s'aſſeoir, ſous prétexte qu'il vouloit jouir longtems de ſa converſation. Madame la Ducheſſe de Chartres qui étoit encore au lit, inſtruite de la préſence du vieillard, s'eſt fait habiller promptement & eſt paſſée chez Monſeigneur: nouvelle confuſion du Philoſophe, qui vouloit ſe jetter aux genoux de la Princeſſe & y reſter: on l'a fait ſe raſſeoir une ſeconde fois pour l'entendre. Il s'eſt répandu en complimens ſur les Enfans de leurs Alteſſes & principalement ſur le Duc de Valois; il a prétendu qu'il reſſembloit au Régent.

Tous ces vains honneurs, ſi propres à châtouiller l'amour-propre de M. de Voltaire, excitent de plus en plus la fureur du Clergé, &

ce carême différens prédicateurs de cette capitale se sont permis des sorties violentes contre lui ; elles l'auroient peu ému, sans celle faite par l'Abbé de Beauregard Ex-Jésuite, prêchant à Versailles devant le Roi. Cet Orateur chrétien très couru, a gémi sur la gloire dont on affectoit de couvrir le chef audacieux d'une secte impie, le destructeur de la religion & des mœurs, & a sensiblement désigné le vieillard de Ferney. Celui-ci a jugé que S. M. n'avoit pas desapprouvé cette diatribe évangélique & que conséquemment elle est encore dans le préjugé défavorable qu'on a inspiré au Roi contre lui ; ce qui le désole, en lui ôtant l'espoir d'être jamais accueilli du Monarque.

13 *Avril* 1778. Le bruit court que le Sécrétaire d'Etat au Département de Paris a déclaré aux Curés qu'il avoit pris les ordres de S. M. sur leur demande, & que le Roi ne verroit pas de bon œil qu'ils acceptassent aucune commission de la part de Me Linguet.

14 *Avril*. C'étoit Me. Falconnet qui s'étoit d'abord chargé de défendre par écrit les Sieurs de Queyssat, mais il est décidé que le Mémoire qu'il avoit entrepris pour eux ne paroîtra pas. On ne sait si c'est par le mécontentement des parties, ou par des tracasseries qu'il a eues avec Me. Gerbier, dont il a été l'adversaire dans le procès du Duc de Guines, source de tous les malheurs de cet Avocat.

C'est un Avocat de Bordeaux, Me. Garat,

connu par un Eloge imprimé du Chancelier de l'Hôpital, qui a composé le *Factum* en question; il est aussi bien qu'il puisse être & défend spécieusement les assassins.

Ce *Factum* est suivi d'une Consultation du cinq Avril, où figurent Me. Hardouin, Me. Gerbier, &c.

De l'autre part, Me. Target a fait imprimer sa *Replique*, bon & solide écrit, mais qui ne produit pas à la lecture la vive sensation qu'il a causée au débit.

Me. Elie de Beaumont a présenté aussi des Réflexions: on les préfere au gros Mémoire & l'on y remarque un morceau oratoire très véhément contre Me. Gerbier. L'Ecrivain, après avoir cité l'exemple de Papinien, que Caracalla fit périr pour s'être refusé à le justifier du fratricide dont ce Prince s'étoit rendu coupable envers Geta, ajoute:

„ Et nous, lorsqu'un grand nous caresse, „ lorsqu'une personne en crédit nous recherche „ & nous presse, lorsqu'un motif moins excu„ sable encore vient échauffer nos talens, avec „ quelle facilité nous oublions quelquefois la „ sainteté de notre Ministere, le plus beau Mi„ nistere qui existe sur la terre, celui de por„ ter les cris du foible & de l'indéfendu aux „ pieds du trône de la justice! Les dépréda„ teurs du trésor public, nous les innocentons; „ les calomniateurs des citoyens respectables „ qui ont servi noblement le Roi & l'Etat, nous

„ les accompagnons, nous les dirigeons dans „ les replis tortueux de leur haine & de leur „ vengeance ; les meurtriers nous les trans- „ formons en héros. "

On voit parfaitement ici que l'orateur reproche à Me. Gerbier d'avoir fait réhabiliter *Cadet*, le Munitionnaire des Vivres du Canada, impliqué dans le procès des fameux coupables de cette Colonie, moyennant 300,000 livres qu'il toucha de ce riche voleur public ; d'avoir, animé par le Duc d'*Aiguillon*, ſoutenu *Tort* contre le Duc de *Guines*, lors du grand procès de ce dernier ; enfin aujourd'hui, de ſe laiſſer aller à l'impulſion du Maréchal de *Broglio* & d'autres protecteurs accrédités des Queyſſat.

Hier matin l'Avocat Général Séguier a porté la parole & ſon plaidoyer a duré quatre heures, ainſi qu'il l'avoit annoncé ; il a été quelquefois applaudi, mais les éloges n'ont pu le dédommager des huées plus violentes dont il a été accueilli en pluſieurs endroits. Il a dévoré ces humiliations & a donné les concluſions les moins défavorables poſſibles aux Sieurs de Queyſſat : c'eſt cette partialité manifeſte dès le commencement de ſon diſcours qui a révolté le public.

Les Magiſtrats ſont ſortis & après un délibéré de trois heures, eſt intervenu Arrêt ſatisfaiſant pour le Sieur Damade : comme depuis longtems cette Cour n'en avoit rendu un pareil dans des affaires majeures, elle a été ſingulierement applaudie.

15 *Avril* 1778. Les Concerts Spirituels de cette Quinzaine se soutiennent sur le ton distingué auquel les a montés le Sr. le Gros ; outre l'excellente Musique qu'on y exécute, les Virtuoses les plus renommés de l'Europe viennent y briller tour à tour. Avant-hier M. le Chevalier Raaff a débuté. Pour donner la plus haute idée de son talent, il suffit de citer l'anecdote suivante.

„ La Princesse de Belmonte Pignatelli de „ Naples, protectrice de tous les gens à talens „ & particulierement des Musiciens, étant ma- „ lade & environnée de la Faculté, reçut la „ visite du fameux Chevalier Raaff. A peine „ fut-il entré qu'elle le pria de chanter une des „ ariettes dont son clavecin étoit couvert. Le „ sort tomba sur une du célebre Hasse, sur- „ nommé *le Saxon.* Pendant tout le tems que „ dura l'ariette, la fievre dont la Princesse „ étoit dévorée, cessa totalement." Etonnée d'un changement aussi prompt, la Faculté ne trouva point de remede aussi propre à la guérison de la malade que le chant du Chevalier Raaff: *Voilà*, *Madame*, lui dit un des Esculapes, *voilà votre véritable Médecin.* La sensation que cette Princesse éprouva, fut si vive, qu'ayant appellé Raaff auprès d'elle, pour lui donner une marque de sa satisfaction, elle tira de sa main sa plus belle bague, & la mit elle-même au doigt de ce nouvel Amphion. Ce fait rappellera, sans doute, aux lecteurs instruits, ce qu'on

lit dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris, au ſujet d'un muſicien, qui fut guéri d'une violente fievre par un concert exécuté dans ſa chambre.

15 *Avril* 1778. L'Univerſité a perdu le cinq de ce mois M. Rivard, ancien Profeſſeur de Philoſophie au College de Beauvais. Ses *Elémens de Mathématiques*, livre claſſique, la ſource de tous les progrès que cette ſcience a faits dans les colleges depuis un demi-ſiecle, & le germe de tous les ouvrages excellens qui ont paru depuis en ce genre, rendront ſon nom immortel dans ſon Corps. Il étoit Janſéniſte fameux & ſera, ſans doute, célébré plus dignement qu'ici dans la Gazette Eccléſiaſtique.

16 *Avril* 1778. *Mon Apologie*, ſatyre par M. de Gilbert, eſt une production nouvelle de ce Poëte forcené, qui cauſe beaucoup de rumeur parmi les dévots & de ſcandale parmi leurs adverſaires. Elle eſt en dialogue: les interlocuteurs ſont *Pſaphon*, Philoſophe du jour, & *Gilbert*, Poëte Satyrique.

16 *Avril* 1778. Voilà le ſixieme ordinaire que le *Courier de l'Europe* manque ici, ce qui allarme tout-à-fait les ſouſcripteurs & leur donne lieu de craindre que notre Gouvernement n'ait proſcrit abſolument cette Gazette.

17 *Avril* 1778. M. de Voltaire, après avoir varié beaucoup ſur le logement qu'il prendroit à Paris, vient enfin d'acheter à vie ſur ſa tête & ſur celle de Madame Denis un hôtel rue de

Richelieu, en face de celui du Duc de Choiſeul. Avant de s'y inſtaller il compte retourner à Ferney, mais il faut que le vent du Nord & le froid ceſſent & lui permettent de ſe mettre en route.

On eſt occupé actuellement à imprimer une Relation de la ſéance de ce grand homme à la Loge des Neuf Sœurs, & l'on doit y joindre tous les vers qu'ont enfantés ſur cet événemens les Poëtes aimables dont abonde cette Loge. Ils ſe flattent que leur nouveau Frere y joindra du ſien; il eſt convenu que c'étoit la ſeule maniere dont il pouvoit leur témoigner ſa reconnoiſſance & ſon zele. Juſques-là ces Meſſieurs ſont fort diſcrets & ne veulent pas faire part de leurs productions; voici cependant un couplet qu'on a retenu comme le plus ſaillant d'une chanſon qu'on attribue au Frere la Dixmerie:

> Au ſeul nom de l'illuſtre Frere
> Tout Maçon triomphe aujourd'hui;
> S'il reçoit de nous la lumiere,
> Le monde la reçoit de lui.

17 *Avril* 1778. Par le prononcé de l'Arrêt rendu lundi, les freres Queyſſat ſont condamnés ſolidairement en 80,000 livres de dommages & intérêts par forme de réparation civile envers le Sr. Damade; ce qui entraîne l'obligation de garder priſon juſqu'à l'entier accompliſſement de cette diſpoſition; ils ſont également condamnés en 300 livres d'aumône envers les pauvres de la Paroiſſe de Caſtillon; il leur eſt défendu

de maltraiter par voie de fait ou par injures le Sr. Damade, & d'approcher de dix lieues de Caſtillon ou de Bordeaux, à peine de punition corporelle. Le Sr. Damade eſt déchargé de toute accuſation & plaintes, & les freres de Queyſſat ne ſont que mis hors de cour, même ſur l'accuſation d'aſſaſſinat. Permis au Sieur Damade de faire imprimer & afficher une certaine quantité d'exemplaires de l'Arrêt.

Le Duc de la Trémouille, le Comte de Stainville, le Baron de Viomeſnil, le Comte de Genlis & nombre de gens de qualité préſens, ont été indignés de voir ſuccomber leurs cliens; & l'on a entendu M. de Viomeſnil ſe plaindre de l'Avocat Général Seguier, qu'il n'avoit pas tenu tout ce qu'il leur avoit promis....

18 *Avril* 1778. M. l'Evêque d'Autun, qui a la feuille des Bénéfices, a fort à cœur d'encourager la Prédication; en conſéquence il eſt diſpoſé à verſer les graces de l'Egliſe ſur ceux qui s'y livreront: il a engagé M. l'Evêque de Senez, comme homme du métier & grand connoiſſeur, à reſter ici, pour lui rendre témoignage des orateurs ſacrés qui ſe feront diſtingués dans la chaire durant ce Carême.

18 *Avril.* Dans la Satyre de M. Gilbert intitulée *Mon Apologie*, il y a de la vigueur, de l'énergie & de très beaux vers; il eſt dommage que ſa critique ſoit trop générale, trop vague; on lui trouve le défaut rare de n'être pas aſſez étendue. Il a ſaiſi adroitement la circonſtance

du Couronnement de M. de Voltaire, &, ſans le nommer, l'a déſigné à ne pas le méconnoître. Il en eſt de même du Duc de Fronſac; il faut ſe rappeller qu'il y a dix ans ce jeune Seigneur n'ayant pu ſéduire par ſon or & ſes careſſes une jeune perſonne qui vivoit avec ſa mere, dans le délire de ſa paſſion effrénée ſe rendit coupable de trois crimes à la fois, l'incendie, le rapt & le viol:

Cependant une vierge auſſi ſage que belle
Un jour à ce Sultan ſe montra plus rebelle;
Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle aſſidus,
Avoit, pour le ſervir, fait des crimes perdus.
Pour ſon plaiſir d'un ſoir, que tout Paris périſſe!
Voilà que dans la nuit, de ſes fureurs complice,
Tandis que la Beauté, victime de ſon choix
Goûte un chaſte ſommeil ſous la garde des loix,
Il arme d'un flambeau ſes mains incendiaires,
Il court, il livre au feu les toîts héréditaires
Qui la voyoient braver ſon amour oppreſſeur,
Et l'emporte mourante en ſon char raviſſeur:
Obſcur, on l'eût flétri d'une mort légitime;
Il eſt puiſſant, les loix ont ignoré ſon crime.

19 *Aril* 1778. On donne une cauſe bien petite, bien meſquine, & qu'on ne pourroit croire ſi le fait ne la confirmoit, de la ſuppreſſion du *Courier de l'Europe* en France. On prétend que c'eſt à Londres que les envois en ſont arrêtés; que le Vicomte de Stormont a repréſenté à S. M. Britannique à ſon retour, combien cette feuille avoit répandu des lumieres dans ce pays-

ci ſur l'état de la nation Angloiſe ; combien elle avoit monté toutes les têtes & même celles du Miniſtere de Verſailles ; qu'en conſéquence le Gouvernement ne pouvant faire ceſſer cette feuille à Londres même, ſans violer la liberté de la preſſe, avoit pris le parti d'empêcher par toutes ſortes de moyens qu'elle ne nous parvînt directement : on ne rend pas encore l'argent & l'on compte, dit-on, de lever les obſtacles.

19 *Avril* 1778. On voit depuis quelque tems dans l'Attelier de M. Houdon un Buſte de Moliere, qu'il a fait pour être placé au foyer de la Comédie Françoiſe. Il eſt très-beau, plein de vie & de caractere ; on y reconnoît le coup d'œil perçant, le génie obſervateur de ce Poëte Philoſophe, en même tems cette cauſticité vigoureuſe & énergique qui le rendoit le fléau des vices & des ridicules.

Le même artiſte vient d'exécuter le Buſte de M. de Voltaire, & il a varié ſon faire ſuivant le genre de cet autre perſonnage ; il ſemble que ſon ciſeau tout de feu, en donnant à ſon ouvrage l'ame de l'auteur, n'ait fait que la revêtir d'une enveloppe légere pour la rendre palpable aux ſens.

La tête la plus curieuſe de cet Attelier par ſa nouveauté & la ſingularité de l'anecdote, c'eſt le Buſte de Mlle. *Liſe*. Il faut ſe rappeller qu'en 1774 la ville, au lieu de donner des fêtes vaines en l'honneur du mariage de M. le Comte d'Artois, imagina de marier des filles ;

de

de ce nombre étoit Mlle. *Lise.* Lorfqu'elle fe préfenta pour fe faire infcrire, on lui demanda où étoit fon amoureux? Elle répondit qu'elle n'en avoit point, qu'elle croyoit que la ville fourniffoit tout, & la ville en effet lui choifit un mari. La figure d'une pareille niaife étoit, fans doute, à conferver & c'eft ce qu'a fait M. Houdon : fur cette phyfionomie, dont les traits reguliers font très-propres à former l'enfemble agréable d'une figure ordinaire, on remarque un je ne fais quoi de caractériftique qu'on ne trouveroit pas fur cent mille autres.

20 *Avril* 1778. Un des traits du Difcours de l'Abbé Beauregard, où il a fait fon explofion contre M. de Voltaire & fes partifans, le plus adroit eft celui où il a peint la pufillanimité du Garde des Sceaux, qui redoutant les Philofophes avoit donné défenfes de laiffer paffer à l'impreffion aucune critique de ce Coryphée pendant fon féjour à Paris. M. de Miromefnil a été fi honteux de voir fa foibleffe indirectement dévoilée devant le Roi, que craignant une explication il s'eft hâté de lever fa défenfe.

20 *Avril.* Les Avocats qui ne finiffent jamais de parler & d'écrire, ont encore répandu dans l'affaire du Sr. Damade des additions aux divers Mémoires, qu'on n'a gueres connus qu'après l'Arrêt. D'abord ce font des *Notes de Me. Elie de Beaumont fur un Mémoire pour les Srs. de Queyffat*, figné *Garat :* enfuite de la part de ceux-ci un *Réfultat des faits & Obfervations importan-*

tes, *par* Me. Gerbier; puis *Réſultat exact des faits dans l'affaire du Sr. Damade*, de la part de Me. Target; enfin *Coup d'œil ſur le crime des Sieurs de Queyſſat*, du même. Cette derniere feuille eſt excellente, parce qu'elle eſt courte & réſume en quatre pages ce qui eſt noyé dans les volumineux *Factums* précédens. Ces nouveaux ſemblent moins, au dernier près, publiés pour la juſtifications des accuſés, que pour celle des défenſeurs; c'eſt une guerre d'injures qu'ils ſe font, bien honteuſe au Barreau & qui mériteroit l'animadverſion de la Juſtice contre les agreſſeurs.

20 *Avril* 1778. Il perce des copies dans le public de la correſpondance dont on a parlé, entre M. de Voltaire & M. le Curé de St. Sulpice. On en infere que ſur le bruit de la confeſſion de ce grand homme aux pieds de l'Abbé Gauthier, le Paſteur témoigna de l'humeur au Marquis de Villette de voir s'échapper cette ouaille; que celui-ci en rendit compte au malade, qui le 4 Mars à huit heures du matin fit porter une Epitre au Curé de St. Sulpice. M. de Terſac (c'eſt le nom du Paſteur) ne voulut point être en reſte & ripoſta. Ces deux écrits ſont précieux & dans le véritable eſprit de chacun. On obſerve, en liſant la Lettre du Philoſophe, qu'il étoit parfaitement revenu à lui, & avoit retrouvé ce ton de perſiflage honnête, qu'il entend ſi bien & dont il n'eſt pas poſſible de ſe fâcher. Mais bien attaqué, bien défendu: le Miniſtre

du Seigneur, ſans quitter ſon coſtume de gravité & dans un ſtyle admiratif, proportionné au perſonnage, ne le plaiſante pas mal, en lui diſant les vérités dures qu'exige ſa fonction.

M. de Voltaire à M. le Curé de Saint Sulpice.

4 Mars 1778.

Monſieur,

M. le Marquis de Villette m'a aſſuré que ſi j'avois pris la liberté de m'adreſſer à vous-même, pour la démarche néceſſaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations, pour venir & daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des ſubalternes auprès des paſſagers qui ſe trouvent dans votre département.

M. l'Abbé Gauthier avoit commencé par m'écrire ſur le bruit ſeul de ma maladie, il étoit venu enſuite s'offrir de lui-même, & j'étois fondé à croire que demeurant ſur votre paroiſſe il venoit de votre part. Je vous regarde, Monſieur, comme un homme du premier ordre de l'Etat; je ſais que vous ſoulagez les pauvres en Apôtre & que vous les faites travailler en Miniſtre. Plus je reſpecte votre perſonne & votre état, plus j'ai craint d'abuſer de vos extrêmes bontés. Je n'ai conſidéré que ce que je dois à votre naiſſance, à votre miniſtere & à votre mérite. Vous êtes un Général, à qui j'ai demandé un Soldat. Je vous ſupplie de me pardonner d'avoir ignoré la condeſcendance avec

laquelle vous feriez defcendu jufqu'à moi : pardonnez-moi auffi l'importunité de cette Lettre, elle n'exige pas l'embarras d'une réponfe ; votre tems eft trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette Lettre, apportée à huit heures du matin à M. le Curé de St. Sulpice, il y a répondu auffitôt & par le même commiffionnaire.

Réponfe de M. le Curé de St. Sulpice à M. de Voltaire.

Tous mes Paroiffiens, Monfieur, ont droit à mes foins, que la néceffité feule me fait partager avec mes coopérateurs ; mais quelqu'un, comme Monfieur de Voltaire, eft fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe fur lui les yeux de la capitale de la France & même de l'Europe, eft bien digne de la follicitude paftorale d'un Curé.

La démarche que vous avez faite, n'étoit néceffaire qu'autant qu'elle pouvoit vous être utile & confolante dans le danger de votre maladie : mon Miniftere ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à fon profit les miferes inféparables de fa condition, & en diffipant par la foi les ténebres qui offufquent fa raifon & le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empreffement je dois l'offrir à l'homme le plus diftingué par fes talens, dont l'exemple feroit feul des milliers d'heureux & peut-être l'époque la plus intéref-

ſante aux mœurs, à la religion & à tous les vrais principes, ſans leſquels la ſociété ne ſera jamais qu'un aſſemblage de malheureux inſenſés, diviſés par leurs paſſions & tourmentés par leurs remords.

Je ſais que vous êtes bienfaiſant, ſi vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'eſpere que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la ſublime Philoſophie de l'Evangile, vous pourriez faire le plus grand bien & ajouter à la gloire d'avoir porté l'eſprit humain au plus haut dégré de ſes connoiſſances, le mérite de la vertu la plus ſincere, dont la ſageſſe Divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juſte idée & fournit le parfait modele que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choſes obligeantes, que vous voulez bien me dire & que je ne mérite pas; il ſeroit au deſſus de mes forces d'y répondre, en me mettant au nombre des ſavans & des gens d'eſprit, qui vous portent avec tant d'empreſſement leurs tributs & leurs hommages : pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre ſolide bonheur & la ſincérité des ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

21 *Avril* 1778. On voit encore dans l'attelier de M. Houdon une Nayade, annoncée dans le livret du Sallon dernier, mais qui n'avoit pu y être expoſée; elle eſt de grandeur naturelle. Elle tient une urne ſous ſon bras gauche, & ſemble appliquée à la fonction que doit remplir

une pareille Divinité; l'on ne peut gueres y défirer qu'une figure fwelte, un cifeau pur, une draperie légere & des graces très fimples; c'eft tout ce que raffemble cette figure. L'Artifte, qui a de l'invention, l'a plus particulierement caractérifée, en la difpofant de façon que, placée dans une falle à manger, dans une falle de bain ou fous un portique, recevant de l'eau par un tuyau difpofé derriere elle, elle peut la verfer fans relâche dans une conche au deffous & remplir ainfi fa deftination fuivant la fable.

M. Houdon n'avoit pu annoncer pour le Sallon de 1777 une Diane dans un genre différent de celle de M. Allégrain, dont on a rendu compte, & qui ne mérite pas moins les hommages des amateurs, aujourd'hui qu'elle eft finie: elle eft en chafferefle, le carquois fur l'épaule gauche & tenant un arc de la main droite; elle a un pied en l'air, & fufpendue fur la pointe de l'autre, il femble qu'elle aille voler; c'eft la Camille de Virgile. Il eft dommage que cette attitude prefque célefte, très-bien exécutée en plâtre, ne puiffe s'accommoder de la pefanteur du marbre. Le Sculpteur fera obligé de l'appuyer contre un rofeau, & ôtera de la forte à la figure fon extrême légereté. La tête eft traitée fuivant la fonction que donne l'Artifte à la Déeffe; c'eft une beauté févere, qui n'a point encore fenti l'amour & ne s'occupe que de la guerre, qu'elle va faire aux animaux des forêts.

L'*Ecorché*, eft une troifieme figure qu'on voit

chez M. Houdon & dont le nom annonce aſſez le ſpectacle effrayant: c'eſt un morceau d'anatomie ſi ſavamment traité, que pluſieurs Académies étrangeres ont voulu l'avoir dans leur ſalle d'étude.

Tout caractériſe dans M. Houdon l'homme de génie, qui joint à une riche imagination une grande variété, une hardieſſe ſublime; cependant, M. le Comte d'Angiviller ne l'a encore fait charger par le Roi d'aucun des ouvrages commandés pour S. M.

22 *Avril* 1778. M. de Viſmes commence ſon adminiſtration de l'opéra par des innovations dont il eſpere tirer un plus grand profit; c'eſt ainſi qu'il vient de faire garnir tout le tour des loges en glaces, pour qu'on puiſſe voir le ſpectacle des corridors, & pour empêcher le froid qu'occaſionnoit la levée des lorgnettes aux perſonnes qui étoient dans les loges.

Il a fait conſtruire auſſi de chaque côté de l'orcheſtre un banc pour des abonnés.

Il prétend avoir trouvé le moyen d'augmenter la clarté de la ſalle & d'y procurer infiniment plus de lumiere.

Il a ſurmonté les difficultés que faiſoient les Bouffons pour venir ici; mais il n'a pu les avoir encore tous en ce moment.

Tous les amateurs de ce Spectacle ont les yeux fixés ſur ſon adminiſtration; il doit commencer à s'ouvrir dès lundi.

23 *Avril* 1778. Le Théâtre lyrique doit faire

ſon ouverture par une nouveauté, intitulée *les trois âges de la Muſique.* On a pour but dans cette eſpece de Prologue relatif aux circonſtances, de peindre les époques intéreſſantes de cet art en France, dont les coryphées ſont *Lully*, *Rameau* & *Gluck.* On attribue les paroles au Sr. Alphonſe de Viſmes, frere du nouveau Directeur; la muſique eſt du Sr. Gretry.

24 *Avril.* M. de Voltaire, qui ſe pique de remplir toutes les bienſéances de la ſociété ſcrupuleuſement, n'eſt pas moins exact à rendre les viſites, qu'à faire réponſe aux lettres qu'il reçoit; depuis qu'il eſt rétabli parfaitement, il'a beaucoup été; il a ſurtout employé la quinzaine de pâques à rendre ſes devoirs aux Princes & Grands du Royaume qui ſont venus l'admirer; il eſt allé auſſi chez les particuliers & n'a pas même dédaigné de ſe tranſporter chez les plus célebres Laïs du jour: c'eſt ainſi que le ſamedi ſaint on l'a vu chez Mlle. Arnoux.

Le mercredi 22 les Comédiens François étant aſſemblés pour le répertoire de la ſemaine de l'ouverture, ont été ſurpris agréablement de voir arriver chez eux le vieux malade, qui les a comblés de remercimens pour les ſoins qu'ils ſe ſont donnés afin d'accélérer la repréſentation d'*Irene* & de la faire goûter du public. Il leur a dit qu'étant ſur le point de faire un voyage de deux mois à Ferney, il emportoit les manuſcrits de ſa tragédie d'*Agatocle* & de la comédie *du Droit du Seigneur*, pour y faire les changemens

mens néceſſaires. Quant à la derniere, elle a été jouée en 1762 ſous le titre de *l'Ecueil du Juge*. Elle eſt médiocre, on dit qu'il veut la réduire en trois actes.

24 *Avril* 1778. Le *Babillard* eſt une feuille nouvelle de cette année, dont le principal auteur eſt le Chevalier de Rutlidge: elle eſt dans le goût du *Spectateur*, mais très médiocre & ne peut aller loin.

25 *Avril*. Me. Linguet ayant écrit à M. le Comte de Vergennes pour lui demander un paſſe-port & traverſer la France en ſe rendant en Suiſſe, ce Miniſtre lui a répondu qu'il n'y avoit aucun ordre décerné contre lui & qu'il étoit le maître d'aller où il voudroit.

26 *Avril* 1778. On vient d'imprimer par extraordinaire le diſcours tant exalté qu'a prononcé l'Archevêque de Lyon à la rentrée du Parlement le 12 Novembre dernier. Quoiqu'on ait affecté dans le *Journal de Paris* de publier qu'il n'étoit point exact & de s'en défier, les partiſans du Prélat aſſurent que c'eſt une tournure priſe pour empêcher de croire qu'il ſoit participant de l'impreſſion. En effet, ce morceau oratoire extrêmement long pour la circonſtance, ne peut que déplaire infiniment au Clergé, par les éloges dont l'orateur comble les Magiſtrats. Mais en ne prenant les louanges qu'il leur donne que comme une indication de ce qu'ils devroient être, c'eſt une excellente exhortation. L'endroit qui déplaît le plus par une adulation outrée en-

vers un perſonnage non moins déſagréable au public qu'à ſon corps, c'eſt le portrait magnifique de M. d'A***, mais portrait malheureuſement reſſemblant.

Du reſte, ce diſcours, abrégé rapide de l'hiſtoire du Parlement, tableau brillant de ſes fonctions & de ſes devoirs, eſt écrit d'un ſtyle proportionné au genre, nerveux, noble & quelquefois ſublime : c'eſt vraiſemblablement le meilleur & le plus intéreſſant qui ait jamais été prononcé en pareille circonſtance.

27 *Avril.* Me. Linguet profitant de la liberté d'aller & de venir qu'il prétendoit avoir perdue & que le Miniſtre l'a aſſuré ne lui avoir jamais ôté, eſt venu, dit-on, à Paris & y étoit le 24. Il a vu ſes amis; il a ranimé ſon parti par ſa préſence; il a ſollicité ſes protecteurs & a ſurtout fait treſſaillir de joie le Clergé, qui enviſage en lui ſon défenſeur & un coryphée de la foi. On prétend même qu'il a eu l'honneur de rendre ſes devoirs à M. l'Archevêque de Paris.

27 *Avril* 1778. M. de Voltaire avoit annoncé ſon départ pour Ferney & il devoit ſe mettre en route le lundi de *Quaſimodo*, qui eſt aujourd'hui. Mais Madame la Marquiſe de Villette vient de faire une fauſſe couche & l'on ne croit pas qu'il abandonne ſa chere *Belle & Bonne* dans une pareille circonſtance. Cet événement eſt d'autant plus facheux, qu'il devoit produire une ſcene intéreſſante & curieuſe, le ſpectacle du Philoſophe à l'Egliſe, parrain de l'Enfant &

donnant enfin une ame à Dieu, après en avoir tant donné au Diable.

28 *Avril.* Une foule immenſe s'eſt rendue hier à l'Opéra, moins pour l'Acte nouveau dont on avoit peu d'opinion, que pour examiner les prétendues améliorations de la ſalle & des différentes parties de l'enſemble du Spectacle. Tout a été impitoyablement critiqué, blâmé, hué.

D'abord, on a trouvé très mauvais qu'on eût imaginé de retirer le luſtre fait pour éclairer l'Amphithéâtre, le Paradis & les Loges de ce côté-là pendant le ſpectacle, ſous prétexte de porter toute la maſſe de la lumiere ſur la ſcene: indépendamment de l'inconvénient qui en réſulte pour les ſpectateurs de cette partie, qui, ayant le livre des paroles, ne peuvent en faire uſage, il en eſt un plus grand pour les femmes, qui venant moins à l'Opéra pour y voir que pour y être vues, reſtent ainſi dans l'obſcurité, & pour tant d'hommes frivoles, oiſifs & plus curieux de braquer leur lorgnette ſur les jolis minois qu'ils découvrent, que ſur les actrices qu'ils ſavent par cœur.

Les lorgnettes des loges, quoiqu'aggrandies, miſes en verres de Boheme, au lieu de bois, n'ont pas plus d'avantage: 1°. aux gens des loges qui, continuellement obſervées par cette ſubſtitution, ne peuvent faire ce qu'ils voudroient quelquefois: 2°. pour les amateurs roulant dans les corridors, auxquels ces verres interceptent le ſon. Mais le reculement de l'avant-ſcene

pour ménager quelques loges de plus & une quantité de places dans l'orcheſtre, a produit ſurtout le plus mauvais effet, en ce que le ſon des inſtrumens, ne venant plus frapper directement contre un ceintre en bois qui le repercutoit, ſe perd dans le vague de la ſcene; en ce que, loin d'en augmenter le nombre, le Sr. de Viſmes, par un eſprit d'économie mal entendu, l'ayant diminué, on s'apperçoit mieux de la ſuppreſſion: en ce qu'enfin les acteurs ſe trouvant ainſi plus éloignés du public, leurs voix, déjà très-foibles, ne s'entendent plus.

Ce défaut, le plus ſenſible & le plus funeſte, eſt malheureuſement le plus difficile à réparer & ne peut gueres ſe corriger que dans un tems de vacances.

28 *Avril* 1778. Il faut ſe rappeller les Remontrances préſentées au Roi par la Cour des Aides en Mai 1775; elles parurent ſi fortes alors que S. M. ne jugea pas à propos de les diſcuter & n'y répondit que vaguement, qu'elle fit ſurtout à cette Cour la défenſe la plus ſévere de les laiſſer paroître & ordonna qu'on lui en remît la minute. Il en eſt, ſans doute, reſté une copie, car elles ſont enfin imprimées; elles ſont datées du 6 Mai 1775, & ont 180 pages, indépendamment de deux lacunes qu'on y remarque. Il eſt peu de pieces de cette eſpece qui méritent autant d'attention; c'eſt un réſumé de l'état actuel de la Nation, des empiétemens du Miniſtere & des moyens qu'il y auroit

à prendre pour le ſoulagement des peuples, & rendre aux loix & à la conſtitution de l'Etat leur activité. C'eſt un ouvrage bien digne du Magiſtrat éloquent auquel on l'attribue, qui élevé depuis au Miniſtere, & ne pouvant effectuer les grandes vues qu'il y jettoit pour le bien public, a bientôt abandonné une place où il auroit perdu ſa gloire & peut-être ſa vertu.

29 *Avril* 1778. *Les trois âges de l'Opéra*, nouveau Prologue en un acte, exécuté lundi à l'Opéra, a été fort mal reçu: ce n'eſt point aſſez gai pour un Opéra Bouffon, & c'eſt trop grave pour un Intermede. Les paroles d'ailleurs ſont on ne peut moins lyriques & très-médiocres, au fond: le mêlange de toutes ces muſiques des trois auteurs eſt un pot-pourri déteſtable. Le nouveau Directeur a débuté on ne peut plus mal.

29 *Avril*. Les ſéances publiques de l'Académie des Sciences ſont toujours très nombreuſes; il y a même ſouvent des étrangers illuſtres & des virtuoſes en femmes du premier ordre: mais le gros des ſpectateurs ne conſiſte guere qu'en ſavans obſcurs, en éleves des maîtres dans tous les genres de ſciences, dont eſt compoſée l'Académie. Cette fois-ci c'étoit un monde différent, tout ce que la Beauté a de plus ſéduiſant parmi le ſexe, tout ce que la Cour a de plus frivole en hommes aimables, tout ce que la Littérature a de plus élégant & de plus recherché, s'étoit emparé de la ſalle. La Géométrie,

l'Aſtronomie, la Méchanique, l'Anatomie, la Chymie, la Botanique ſe ſont trouvées excluës, pour ainſi dire, de leur ſanctuaire par les Muſes & les Graces. C'eſt le cortege que traîne toujours à ſa ſuite M. de Voltaire, & l'on ſavoit qu'il devoit ce jour-là jouer en ce lieu d'un autre triomphe, d'une ſeconde apothéoſe. En effet, à peine a-t-il paru, que les acclamations & les battemens de mains ſe ſont fait entendre de la façon la plus bruyante; & quoiqu'il ne ſoit pas membre de l'Académie, le vœu général de MM. a été que ce Philoſophe prît place parmi les Honoraires. On y avoit déjà vu M. Franklin, mais la réunion des deux vieillards qui ſe ſont embraſſés aux yeux de l'aſſemblée, a produit une ſenſation nouvelle & les brouhaha ont repris plus vivement. Le tumulte ayant ceſſé, le Secrétaire a commencé & l'on a lu différens Eloges & Mémoires.

30 *Avril* 1778. La Cour des Aides, les Chambres aſſemblées hier, a ſuivant la coutume reçu la plainte des Gens du Roi, qui en apportant à la Cour un exemplaire des Remontrances dont on a parlé, ont dit que tout imparfait qu'étoit cet imprimé & accompagné de notes que l'éditeur avoit eu la témérité de joindre auxdites Remontrances, il ne pourroit manquer de faire ſenſation dans le public; qu'il contenoit des objets qui ne devoient jamais être répandus par la voie de l'impreſſion; que la Cour avoit même pris les plus grandes précautions pour en empê-

cher la publicité; que c'étoit manquer au respect dû au Roi & à l'autorité de la Cour; qu'ils se proposoient de faire des recherches particulieres pour découvrir les auteurs de cette contravention, pourquoi ils en requéroient la suppression : Arrêt en conséquence rendu sur le champ.

En général, le Gouvernement est fort piqué de la publicité des Remontrances de la Cour des Aides, servant de Supplément à celles du Parlement sur la matiere des Impôts & très-propres à éveiller la vigilance des Cours, à éclairer les Peuples sur leurs droits & leurs intérêts, & à déconcerter les mesures que M. Necker se disposoit à suivre d'après les erremens du dernier Ministere de Louis XV.

30 *Avril* 1778. Le projet de la ville de démolir la porte Saint Antoine commence à s'exécuter; on sait qu'outre ce travail il est question de combler les fossés, d'aligner le rempart, de tracer une rue nouvelle, depuis le centre de la place nouvelle du fauxbourg Saint Antoine jusques à l'entrée de la rue basse du Temple, formée derriere les caffés; & du bénéfice qui doit résulter à la ville de la vente de tant de terreins, de construire sur le rempart une chaussée de pavé.

Enfin M. de la Michaudiere, le Prevôt des Marchands actuel, sur le point d'être remplacé par M. de Blaire de Boisemont, semble vouloir signaler sa retraite par une foule d'entreprises

pour l'amélioration & la décoration de la capitale: il vient auſſi de faire commencer à aligner, élargir & applanir une petite rue de l'égoût, empêchant la projection de celle de Saint Louis, une des plus vaſtes & des plus adroites de Paris, qui aboutira ainſi directement à la rue Saint Antoine.

1er. *Mai* 1778. Trois époques principales paroiſſent devoir diviſer l'Opéra, quant aux différentes formes de la compoſition muſicale:

1°. *Lully* a été parmi nous le fondateur de ce ſpectacle, & de concert avec l'inimitable *Quinault*, en a réglé l'enſemble & l'a partagé en ſcenes, en divertiſſemens.

2°. *Rameau* lui a donné un plus grand eſſor, par la profondeur de la ſcience, la beauté de ſes chœurs & la perfection de ſes airs de danſe.

3°. Le Chevalier *Gluck* vient d'y produire une révolution plus éclatante encore & plus marquée, en donnant à la compoſition de ſes Opéra un mouvement tragique, qui n'avoit pas encore été employé.

Voilà ce qu'a voulu exprimer le Sieur Alphonſe de Viſmes, l'auteur des paroles du *Prologue des trois âges de l'Opéra*, ſuivant ſon Avertiſſement qui le précede, où il fait de très humbles excuſes à M. Piccini de n'avoir pu l'inſérer dans ſon Apothéoſe: il cherche à le dédommager de cette omiſſion par des éloges; il le déſigne comme un *aimable Génie, qui vient de tranſporter ſur notre Théâtre lyrique les graces de*

l'Italie, & de nous enrichir de beautés, non moins intéressantes hors de la scene que sur la scene même.

Quoique les principaux rôles de ce nouveau spectacle dussent être exécutés par les grands acteurs, le Sr. le Gros & les Demoiselles le Vasseur & la Guerre ont cru prudent de s'en dispenser pour le début; ils ont voulu laisser essuyer aux doublures les premiers brocards & huées du Parterre qu'ils prévoient.

2 *Mai* 1778. La porte Saint Antoine est un monument érigé en 1585, qui a été restaurée & enrichie d'une nouvelle architecture du dessin du fameux François Blondel en 1670; on y conserva les fleurs & bas reliefs, dont Jean Goujon, fameux Sculpteur, l'avoit ornée: Blondel y ajouta des figures & bas-reliefs de la main de Michel Augier.

La ville est occupée en démolissant la porte Saint Antoine du soin de conserver au public la vue de ces excellens ouvrages; cependant on assure que M. le Duc de Chartres veut les acheter, pour les placer vraisemblablement dans sa maison de Mousseau; ce qui remplira en partie le même objet.

2 *Mai.* Lundi dernier 27 Avril M. de Voltaire est allé à une Séance particuliere de l'Académier Françoise. L'Abbé de Lille y lut quelques morceaux détachés de son Poëme sur l'art d'orner, de peindre la nature & d'en jouir, & la traduction de la célebre Epitre de Pope au Docteur Arbuthnot. Pendant cette lecture

le vieux malade ſe rappelloit les vers Anglois de Pope, les comparoit à la traduction & préféroit celle-ci.

M. de Voltaire, à cette occaſion, ſe plaignoit de la pauvreté de la langue Françoiſe; il parla de quelques mots peu uſités & qu'il ſeroit à déſirer qu'on adoptât celui de *tragédien*, par exemple, pour exprimer un acteur jouant dans la tragédie. „ Notre langue eſt une gueuſe „ fiere," diſoit-il, en parlant de la difficulté d'introduire des mots nouveaux; „ il faut lui „ faire l'aumône malgré elle."

Il fut enſuite voir jouer *Alzire*; il étoit *incognito* dans une petite loge, celle de Madame Hébert; mais le Parterre l'ayant entrevu imterrompit la piece pendant plus de trois quarts d'heure pour l'applaudir.

Au milieu de l'enthouſiaſme général, M. le Chevalier de Leſcure, Officier au Régiment d'Orléans Infanterie, s'échauffa & il préſenta au moderne Sophocle ſortant de ſa loge l'impromptu ſuivant:

Ainſi chez les Incas, dans leurs jours fortunés,
Les Enfans du Soleil dont nous ſuivons l'exemple,
Aux tranſports les plus doux étoient abandonnés
Lorſque de ſes rayons il éclairoit leur temple.

M. de Voltaire a répondu à ce mauvais quatrain par les deux vers de *Zaïre*, qu'on a trouvés fort impertinemment appliqués dans ſa bouche:

Des Chevaliers François tel eſt le caractere,
Leur Nobleſſe en tout tems me fut utile & chere.

2 *Mai* 1778. Il a été commandé ici une cuiraffe fort finguliere d'un prix qui annonce qu'elle n'eft pas deftinée à un guerrier ordinaire. Elle coûte 1000 Louis: elle eft compofée de cent doubles de taffetas l'un fur l'autre, piqués: elle a été éprouvée & eft à l'abri du piftolet à bout portant, du fufil & de la carabine à la diftance où ces armes peuvent être les plus dangereufes: on fait myftere du héros auquel elle eft deftinée, qui, fuivant fa hauteur & ampleur, eft un homme très grand & corfé à proportion; elle va partir inceffamment.

3 *Mai* 1778. Dans *les trois âges de l'opéra*, le Théâtre repréfente un lieu tranquille, où d'un côté l'on voit plufieurs grouppes d'Artiftes dans des attitudes de desœuvrement; de l'autre, un Pavillon, où font *Polymnie*, *Terpficore* & *Melpomene*, chacune diftinguée par fes attributs; & dans le fond le Temple de l'Immortalité.

Le Génie de l'Opéra excite le zele des grouppes des Artiftes, il appelle les trois Mufes qui fe réuniffent pour lui complaire & font venir leurs favoris fucceffivement. On voit d'abord paroître *Lully*, entouré de quelques-uns des perfonnages de fes principaux Opéra, tels que *Renaud*, *Roland*, *Armide*, &c. Ce qui produit différens morceaux de fa mufique; puis il eft conduit au Temple de l'Immortalité, quoiqu'il convienne que fon regne eft paffé. A ce héros du théâtre Lyrique, vanté par *Polymnie* comme le pere de la mufique agréable & facile, fucce-

de *Rameau*, que *Terpſicore* amene & prône pour ſes airs de Danſe; ce perſonnage envieux & jaloux, comme il l'étoit de ſon vivant, ſe plaint que ſa patrie elle-même ait concouru à lui donner des rivaux étrangers; on l'éconduit comme le premier, ſous prétexte de l'apothéoſer. Ici Melpomene vante un mortel qui a ſurpris ſes ſecrets, & cependant refuſe de ſe montrer, mais on chante de ſes morceaux; on conçoit que c'eſt le Chevalier *Gluck*.

Le tout eſt terminé par un Ballet, qui préſente les différens âges de la Danſe & ſes divers caracteres : il devoit être interrompu par une ſymphonie très vive & très brillante, que précédoit *Momus*, accompagné des acteurs Bouffons Italiens & les introduiſoit en ſcene; mais M. de Viſmes n'étant pas content de ceux arrivés, il en attend d'autres, & ils n'ont point paru encore.

4 *Mai* 1778. M. de Viſmes a été forcé de ſe rendre aux réclamations du public & de remettre les choſes dans l'ancien état, ou du moins à peu près comme elles étoient; ce qui ne contribuera pas à augmenter la confiance en ſon intelligence & en ſon goût.

Pour ſe bien faire venir au moins des Auteurs, il a ſollicité un Arrêt du Conſeil en date du 10 Avril, concernant les honoraires de ceux qui travaillent pour l'Académie Royale de Muſique; il a cherché ainſi à leur faire recueillir, outre la gloire, un bénéfice honnête de leurs travaux.

4 *Mai.* On voit actuellement au jardin du Roi deux belles fleurs ſur un pied d'*Anis - Etoilé* ou *Badian*, plante des Indes, qui n'avoit encore jamais fleuri en France, ni même, dit-on, en Europe.

4 *Mai.* On parle d'une tête d'airain, à qui l'auteur a eu l'art de faire prononcer très distinctement ces paroles: *le Roi fait le bonheur de ſes Peuples, & le bonheur de ſes Peuples fait celui du Roi.* C'eſt un Abbé Mical qui l'a conſtruite.

4 *Mai.* On annonce une Comédie nouvelle de M. Paliſſot, intitulée *le Triomphe de Sophocle*; il l'a dédiée à M. de Voltaire, & l'on conçoit aiſément quel a été le but de l'auteur.

5 *Mai.* M. Eſmangard, Intendant de la Généralité de Caën, vient de propoſer deux Prix de 400 livres chacun, à accorder au jugement de l'Académie de cette ville. Le premier a pour objet d'y étendre les branches du Commerce, & le ſecond de défendre les Côtes de la Province contre la fureur & l'invaſion des flots de la mer: on ne ſauroit trop publier ces actions patriotiques & les applaudir.

6 *Mai* 1778. M. le Chevalier de Chatellux devient aujourd'hui, on ne ſait pourquoi, le champion de M. Barthe; il a fait une longue apologie de *l'Homme perſonnel* de ce poëte, en forme d'extrait, & l'a fait inſérer anonymement dans le Mercure. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette diſſertation beaucoup d'eſprit, de goût & de connoiſſance du théâtre; mais on eſt

fâché de voir tant de chofes fi mal employées.

6 *Mai.* L'Abbé Foucher, membre de l'Académie des Belles-Lettres, vient de mourir.

7 *Mai.* On prépare à la Comédie Italienne un fpectacle nouveau, intitulé *l'Art & la Nature.*

8 *Mai.* Les paroles de *l'Art & la Nature* font de feu la Noue. Il compofa cette piece pour la Cour & elle y fut jouée fous le nom de *Zélifca*, pendant les fêtes du mariage de Monfeigneur le Dauphin, pere du Roi; il eft vraifemblable qu'on y aura fait des changemens.

8 *Mai.* M. Moreau le jeune, Deffinateur & Graveur du Cabinet du Roi, a compofé un deffin repréfentant le couronnement de M. de Voltaire à la Comédie Françoife. M. Faucher, graveur de l'Académie des Arts de Londres, travaille actuellement à confacrer par le burin ce monument. La fcene eft repréfentée telle qu'elle s'eft paffée au théâtre.

8 *Mai* 1778. Lundi quatre de ce mois il s'eft tenu une affemblée publique au College de Pharmacie, où l'inauguration du Bufte de M. le Noir, Lieutenant de Police, a eu lieu. Cette cérémonie envers le Magiftrat protecteur d'un tel établiffement, devient fi commune, qu'elle perd tout l'éclat qu'elle mériteroit, n'étant pas prodiguée par l'adulation.

M. de Machy y a prononcé un difcours, qui avoit pour objet l'hiftoire naturelle; il y a traité de l'origine, des progrès & des rapports de cette fcience.

9 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe*, interrompu en France depuis plus de six semaines, a reparu par intervalles & les N^{os}. 25, 26, 27 & 28 sont arrivés. Ce dernier, du mardi 7 Avril, laisse encore une lacune d'un mois; ce qui prouve qu'ils ne sont venus que par voie indirecte & de contrebande, & ce qui ruineroit ici cette feuille à la longue, si la persécution duroit. Par quelques Avertissemens du Directeur, il est éclairci qu'elle vient du Ministere Anglois; ils confirment ce qu'on a dit à cet égard sur des manœuvres qui décelent la petitesse du génie de ce Ministere, qui se manifeste ainsi dans les moindres choses.

On apprend par occasion dans un de ces N^{o}. que le Rédacteur du *Courier de l'Europe*, dont on étoit curieux de savoir le nom, est M. de Serres de la Tour, auteur d'un traité *du bonheur*.

9 *Mai* 1778. Les Remontrances annoncées de la Cour des Aides ne sauroient être trop connues: c'est un chef-d'œuvre de Patriotisme, écrit avec autant d'énergie que de logique, & l'on regrette infiniment que l'Editeur, par une trop grande réserve, en ait retranché quelques paragraphes, les plus vigoureux, sans doute.

C'est pour remplir le plus important de ses devoirs que cette Cour a profité des premiers momens de son rétablissement & a élevé sa voix éloquente. Elle présente un tableau fidele des Droits & des Impositions qui se perçoivent dans le Royaume, & qui sont l'objet de sa jurisdic-

tion confiée à ſes membres; elle rend ſenſibles les cauſes générales & fondamentales de tous les abus, elle indique au Monarque la néceſſité & les moyens d'y remédier; en un mot, elle plaide la cauſe du Peuple & de la Nation, &, ſans doute, point de matiere plus intéreſſante.

Cette Cour jette d'abord un coup d'œil rapide ſur les calamités de la Magiſtrature; elle fait voir que la prétendue néceſſité d'affermir l'autorité Souveraine a ſervi de prétexte à des exactions exercées avec impunité ſur les ſujets; qu'il a été formé une ligue entre les ennemis des Tribunaux & ceux qui faiſoient gémir le peuple ſous le poids des impôts arbitraires: que ceux-là ont prêté leur appui pour anéantir les loix avec leurs organes & leur miniſtere pour remplacer ces derniers, & que le prix de ce funeste ſervice a été de livrer la France à leur cupidité. On ne peut mieux caractériſer l'abominable confédération de *Maupeou* & de *Terrai.*

En rétabliſſant la Magiſtrature, on n'a réparé qu'une partie des maux de l'Etat; on a laiſſé ſubſiſter des loix établies illégalement; on a laiſſé dans pluſieurs places importantes des hommes qui ont abuſé de leur pouvoir, & l'on voudroit faire valoir en leur faveur le prétendu mérite de s'être ſacrifiés pour le maintien de l'autorité Royale: c'eſt pour décharger le Monarque du fardeau d'une reconnoiſſance ſi préjudiciable à ſon peuple, que la Cour des Aides croit devoir démaſquer ces coupables accrédités.

Elle

Elle défireroit, fans doute, que cette dénonciation partît du corps plus caractérifé; elle gémit fur la funefte politique introduite depuis plus d'un fiecle par la jaloufie des Miniftres, qui a réduit au filence les Ordres de l'Etat, excepté la Magiftrature. Elle fent que les Etats généraux pourroient feuls s'acquitter pleinement d'une réclamation qui leur appartient fpécialement: à leur défaut elle s'éleve avec liberté contre l'infraction des loix & des droits nationaux & ne peut ufer envers fes ennemis d'une générofité qui la rendroit complice de leurs forfaits, & lui feroit trahir les intérêts de la nation entiere.

10 *Mai* 1778. Le projet du Sr. Dulaurens, Maire de Rochefort, pour le deffêchement de vingt mille arpens de marais, commence à prendre confiftance, & pour en mieux faire connoître l'objet & les avantages, il répand imprimé tout ce qui a rapport à cette grande affaire commencée depuis plufieurs années. Ces pieces font;

1°. Très humbles & très refpectueufes Repréfentations de la Ville de Rochefort au Roi, préfentées à S. M. par le Sieur Dulaurens, ancien Médecin de fes Camps & Armées, actuellement fon Médecin de la Marine au Port de *Rochefort*, fon Confeiller, Maire, Lieutenant général de Police & Député de la même ville.

2°. Mémoire à confulter & Confultation du 26 Mai 1772, figné *Grouber de Groubental*, Avocat au Parlement. Autre du 30 Mai 1772,

figné de *Lambon*. Autre enfin du 15 Juin 1772, figné *Boucher d'Argis*.

3°. Repréfentations au Roi des Juges Confuls d'*Angoulême* & Lettres des Officiers Municipaux de la ville de *Cognac*, à M. le Contrôleur Général, en date du 21 Mars 1772.

4°. Repréfentations de la ville de *Saintes* au Roi, & Extrait du Mémoire de la ville de *Saint-Jean-d'Angely*, figné de fes officiers municipaux & notables habitans.

5°. Requête au Roi pour le deffèchement de vingt mille arpens de marais, fignée de Me. *Badin*, Avocat aux Confeils du Roi.

6°. Seconde Requête au Roi pour le deffèchement, &c. fignée du même.

11 *Mai* 1778. On eft toujours fort peu certain des vrais motifs qui ont déterminé la détention du Sieur *Goupil*, Infpecteur de Police pour la Librairie, & celle de fa femme, femme-de-chambre de la Reine. On a prétendu que cette derniere avoit fourni à S. M. des livres abominables. Mais il eft queftion d'une caufe plus criminelle encore, on veut qu'il ait été compofé un manufcrit infâme contre S. M., dont ils étoient participans, & que pour fe rendre recommandables, ils en aient enfuite prévenu le Miniftere, avant que l'ouvrage fût imprimé: qu'en conféquence on fût convenu de l'acheter; en forte qu'il n'a point paru imprimé & ne paroîtra pas. On ajoute que depuis on a découvert, ou du moins foupçonné, leur collufion avec l'auteur.

11 *Mai.* Le nouveau ſpectacle que l'on avoit d'abord annoncé ſous le titre de *l'Art & la Nature*, a été exécuté ſamedi aux Italiens ſous celui de *Zulima*, Comédie en trois actes, mêlée d'Ariettes. On a comparé cette piece à *Matroco* pour l'ennui, mais non pour le ridicule. Il n'y a malheureuſement pas autant de folies à beaucoup près, mais un froid glacial & des longueurs mortelles. Quelques ariettes de bravoure ont fourni à Madame Trial de quoi faire briller la beauté, la fermeté & la flexibilité tour à tour de ſon organe. On prétend que le Sr. Monvel a retouché les paroles, qui n'en ſont pas meilleures: on ne ſait pourquoi l'on eſt allé retirer de l'oubli cette féerie, pour l'y replonger inceſſamment.

12 *Mai* 1778. Le premier tableau que préſente la Cour des Aides dans ſes Remontrances, eſt celui des Droits connus ſous le nom de *Droits des Fermes*. Elle fait voir qu'ils ſont moins onéreux par eux-mêmes que par les frais de régie & les gains des Fermiers, que les Miniſtres du dernier regne ont jugé à propos de diviſer entre leurs favoris ſous le nom de *Croupes*: elle gémit ſur cette multitude de citoyens dont la Ferme prive l'Etat; les uns employés à faire la fraude, les autres à l'empêcher. Elle entre dans le détail des productions dont l'entrée eſt défendue, ou la fabrication gênée pour l'intérêt de la Ferme, tels que le tabac & le ſel: elle s'étend encore ſur les autres droits qui nuiſent

tous à la Culture & au Commerce, puiſque la France produiroit plus de vin ſans les Droits d'Aides & qu'il s'y fabriqueroit plus de marchandiſes, ſans ceux des Traites. Mais c'eſt ſurtout contre la rigueur des loix pénales prononcées contre la contrebande qu'elle s'éleve, contre la cruauté de punir de mort des citoyens pour un intérêt de finance. Elle développe une autre tyrannie plus ſourde & non moins inſupportable au peuple, qui l'éprouve tous les jours, vivant dans une eſpece de ſervitude des ſuppôts de la Ferme, dont il eſt forcé de ſouffrir ſans relâche les caprices, les hauteurs, les inſultes mêmes. La cauſe de cette ſervitude eſt dans la nature du pouvoir que les Commis ont en main: 1°. Le Code de la Ferme eſt immenſe: il n'eſt recueilli nulle part; c'eſt une ſcience occulte, que ſes Chefs ſeuls développent & font valoir à leur gré. 2°. Leurs loix ſont incertaines & le Fermier ſe hazarde de les exercer ſuivant les circonſtances. 3°. Il en eſt d'autres, dont l'exécution littérale eſt impoſſible, mais qui s'exécutent cependant ſuivant la rigueur ou l'adouciſſement qu'il veut y apporter.

Enfin l'auteur des Remontrances développe les moyens employés par la Ferme générale pour réuſſir dans ſes conteſtations avec les particuliers: ç'a été de ſe ſouſtraire à la juriſdiction des Cours des Aides & des Tribunaux qui y reſſortiſſent, par une foule d'évocations, de les faire renvoyer devant l'Intendant de chaque

Province, & par appel à un Confeil des finances, qui n'eſt réellement compofé que d'un Intendant des finances; enforte que partout c'eſt un feul homme qui eſt juge, & ce juge eſt par effence toujours partial, toujours porté à favorifer la Ferme, qui l'a fait nommer contre les particuliers, qui réclament fans ceffe contre le Defpotifme du Commiffaire départi, ou du Repréfentant du Contrôleur Général.

13 *Mai* 1778. Dimanche dernier, on a remis le *Devin de Village*, dans lequel la Demoifelle Cécile a joué le rôle de *Colin* & Mlle. d'Orival celui de *Colette*. Comme il y a différentes leçons fur ces Danfeufes métamorphofées en Actrices, il faut attendre que le jugement des connoiffeurs foit fixé.

13 *Mai* 1778. Il paroît conftant que M. de Voltaire ne retournera point à Ferney. Il s'eſt déterminé à fe féparer pour quelque tems de fon Secrétaire Vagnieres, & à l'envoyer là-bas pour mettre ordre à tout & lui faire venir fa Bibliotheque.

L'éloignement où ce Philofophe eſt reſté de la cour, lui a fait craindre quelque orage s'il s'abfentoit. La ligue générale du clergé de ne point mettre les pieds chez lui, eſt trop formidable, & en effet il auroit bien pu recevoir défenfes de revenir.

14 *Mai* 1778. Depuis longtems le Sr. la Combe, cet homme de lettres devenu Libraire pour faire fortune, ayant voulu trop embraffer,

étoit en mauvaiſe poſture & l'on craignoit ſa faillite. Elle vient enfin de ſe manifeſter ; elle eſt d'un demi-million. Il avoit principalement deux *Journaux*, celui *des Sçavans* & le *Mercure*.

15 *Mai*. Pendant qu'on ſe diſpoſe à guerroyer de toutes parts, il eſt des gens qui ne perdent pas de vue l'amuſement public, d'autant plus néceſſaire qu'il s'agit de faire diverſion aux idées ſiniſtres qu'inſpirent tant d'armées terreſtres & navales ſur pied. Une Compagnie ſe propoſe d'établir à Paris des *Combats de Taureaux* dans le goût de ceux d'Eſpagne. Il s'agit de former une magnifique enceinte capable de contenir environ vingt mille ſpectateurs, & l'on feroit venir du pays des maîtres capables de diriger ces ſanglantes boucheries.

15 *Mai*. Les malheureuſes diſſenſions élevées entre les divers créanciers du Colyſée font que ce ſpectacle n'eſt point encore ouvert. Il y a apparence que les ſouſcriptions propoſées l'automne dernier n'ont pas réuſſi.

16 *Mai*. On raconte que ces jours derniers M. de Voltaire ſe trouvant chez Madame la Maréchale de Luxembourg, il fut queſtion de la guerre. Cette Dame en déplora les calamités & ſouhaitoit que les Anglois & nous entendiſſions aſſez bien nos intérêts & ceux de l'humanité, pour la terminer ſans effuſion de ſang & par un bon traité de paix : *Madame*, dit le Philoſophe bouillant, en montrant l'épée du Maréchal de Broglio qui étoit préſent, *voilà la plume avec*

laquelle on doit ſigner ce traité.

16 *Mai* 1778. Il paroît qu'on va reprendre le projet de la ſalle de Comédie à l'hôtel de Condé, & qu'on l'arrangera ſeulement de ſorte que *Monſieur* puiſſe s'y rendre ſans ſortir de ſon palais.

17 *Mai.* Depuis longtems on agite s'il eſt utile de rendre floriſſant le Port de Rochefort. Les Miniſtres qui ſe ſont ſuccédés dans le Département de la Marine, ont penſé diverſement ſur cet objet : celui d'aujourd'hui a pris le parti mixte d'y faire conſtruire & d'envoyer à meſure les gros vaiſſeaux à Breſt.

Les principaux défauts qu'on reproche à ce Port, c'eſt l'inſalubrité de l'air, c'eſt d'être incommode pour la ſortie des gros vaiſſeaux & peu utile en tems de guerre par le manque d'une rade fortifiée. Ils ſont compenſés par des reſſources de tout genre qu'il peut procurer. On ſe rappelle d'abord que ſous Louis XIV il s'y eſt armé en moins d'un an trente vaiſſeaux, dont ſept à trois ponts; d'ailleurs il eſt eſſentiel pour hâter de grands armemens d'avoir pluſieurs Ports à cet uſage : *Rochefort* eſt utile & néceſſaire pour la partie économique, pour completter les armemens du port de Breſt, pour diviſer, inquiéter & occuper les forces de l'ennemi, pour ſervir d'aſyle ou de refuge dans les circonſtances malheureuſes ou de néceſſité, pour faciliter les convois des navires marchands, pour les radoubs, pour la fabrique des cordages, pour l'armement des vaiſſeaux de moindre force,

pour l'équipement des flottes en canons de fonte & de fer, pour entretenir le cabotage & former plus de gens de mer, pour des expéditions promptes & secrettes qui pourroient s'exécuter au premier ordre à Rochefort, si cette ville avoit la liberté de commerce qu'elle demande.

En outre, les vaisseaux y conservent mieux leur carêne; on peut, sans inconvénient, les armer cinq ou six mois après les avoir carênés; la vaze les garantit lorsqu'ils échouent; la température de l'air, moins chaude qu'à Toulon, moins humide qu'à Brest, tend mieux à leur conservation; ils sont d'ailleurs dans cette riviere à l'abri des vers qui y meurent.

Mais, outre ces avantages, on peut parer aux inconvéniens, c'est-à-dire purifier l'air, diminuer les difficultés de la Riviere & de la Cordelle pour la conduite des vaisseaux en rade, enfin protéger la Rade davantage par l'exécution d'un Canal, dont l'objet seroit de joindre la *Seudre* à la *Gironde*; d'établir ainsi une communication plus sûre & plus avantageuse avec *Bordeaux*, par conséquent avec les deux mers; ce qui, en faisant le bien du Commerce, seroit d'un grand secours à la Marine Royale.

Telles sont les principales vues salutaires qu'on remarque dans les Représentations de la ville de *Rochefort* au Roi annoncées.

18 *Mai* 1778. Suivant les Remontrances de la Cour des Aides, c'est surtout dans la Régie

des

des Droits compris au Bail des Fermes, ſous le nom de Domaine, tous enlevés à la connoiſſance de la juſtice réglée, que ſe commettent des abus monſtrueux & intolérables; c'eſt au point que le Fermier Général fait juger aujourd'hui par la juſtice arbitraire la queſtion d'Etat la plus intéreſſante, celle de la Nobleſſe. Il ſemble cependant qu'il auroit pu ſe diſpenſer d'employer tant de moyens illégaux pour ſe ſouſtraire à la juſtice réglée, quand on conſidere les moyens légaux qui lui ont été donnés pour réuſſir contre ſes adverſaires dans quelque juſtice que ce ſoit; moyens tels que les juges ſont ſouvent forcés d'aller contre les lumieres de leur raiſon, moyens preſque toujours fondés ſur la délation & le parjure.

C'eſt ainſi que plus de cent cinquante millions arrivent dans les coffres du Roi tous les ans. La Cour des Aides inſinue que dans la néceſſité de venir au ſecours d'un Peuple opprimé par cette monſtrueuſe Régie, l'Economie ſeroit d'abord une grande reſſource, & que ſans examiner ſi l'on ne pourroit pas par des impôts moins onéreux remplacer ce produit immenſe, il ſeroit au moins néceſſaire de ſimplifier les Droits & la Perception, après avoir examiné les extenſions de tous les Droits faites ſous le dernier Miniſtere, & les évocations accordées avec une profuſion dont il n'y avoit point d'exemple.

Les Fermiers Généraux s'oppoſeront à ces louables entrepriſes, & leur répugnance en

prouvera la néceſſité.

Ici l'Orateur par une digreſſion adroite, ſous prétexte que la Cour ne vouloit entrer dans le détail d'aucune affaire particuliere, rappelloit les Remontrances de 1770, adreſſées au feu Roi, & ramenoit l'effroyable vexation commiſe par le Fermier Général *Mazieres* contre un innocent, victime de ſa barbarie, qui n'en avoit reçu qu'un léger dédommagement. C'eſt ce qui occaſionne la premiere lacune de cet écrit......

18 *Mai* 1778. Quoique le public ſe porte avec empreſſement à l'Opéra pour y voir les Demoiſelles Cecile & Dorival dans les perſonnages de *Colin* & de *Colette*, cet eſſai eſt pitoyable. L'une a la voix aigre, & l'autre chante faux; elles réuſſiſſent mieux dans la Pantomime, qui fait une partie de leur rôle & qui eſt dans leur genre de Danſe facile & naturel.

19 *Mai* 1778. Par une jalouſie baſſe le Sr. de la Borde avoit adreſſé à M. Duſſieux, l'un des Rédacteurs du *Journal de Paris*, une lettre, où il cherchoit à dénigrer de ſon mieux la Muſique du *Devin de Village*, en témoignant ſon déſir modeſte de garder l'anonyme. M. Dusſieux indigné de voir ſi cruellement maltraité un petit chef-d'œuvre toujours couru dès qu'on le remet, n'a point voulu publier cette critique que l'auteur ne l'avouât. Le Sieur de la Borde n'a pas oſé & la lettre n'a pas été inſérée.

20 *Mai*. Plus on diſcute les Remontrances de la Cour des Aides & plus on les trouve belles

& admirables. La lacune dont on a parlé, concerne les Lettres de cachet, comme il est aisé d'en juger par ce qui suit. L'Editeur a cherché à y suppléer par une Note pleine de réflexions judicieuses sur cet objet; mais il songe plus à pallier le mal, qu'à le supprimer tout-à-fait. La Cour Souveraine est plus tranchante & ne veut pas que sous aucun prétexte on puisse user de cette voie illégale; elle propose au jeune Monarque d'examiner les ordres donnés sous le feu Roi en ce genre, dont quantité de victimes gémissent encore dans les prisons & c'est, sans doute, d'après ces erremens que M. de Malesherbes devenu Secrétaire d'Etat au Département de Paris, s'est conduit & n'a voulu donner aucune lettre de cachet, qu'elle n'eût été examinée par une Commission de Magistrats de sa Compagnie.

L'orateur revient aux Impôts & approfondit à cette occasion le systême funeste d'administration qui s'est introduit, qu'il qualifie énergiquement de *Despotisme*, dont le résultat est 1o. d'avoir anéanti les vrais Représentans de la nation: 2o. d'être parvenu à rendre illusoires les réclamations de ceux qu'on n'a pu détruire: 3o. de chercher même à les rendre impossibles. C'est pour y parvenir que la clandestinité a été introduite. Il en est de deux genres; l'une, qui cherche à dérober aux yeux de la Nation, à ceux du Monarque même, les opérations de l'Administration; l'autre, qui cache au public la personne des administateurs.

20 *Mai* 1778. La liberté de Commerce accordée à la ville de Rochefort, comme utile à l'Etat, aux Provinces limitrophes & à la Marine, a fait prendre au Sieur Dulaurens, ancien Maire de cette ville, la résolution de demander le desséchement de vingt mille arpens de marais en Saintonge, dont on a annoncé le projet. Outre l'avantage particulier de la Compagnie qui l'a formé, il résulteroit de son succès un encouragement pour le desséchement de plus de 50000 arpens noyés dans la même Province; il faciliteroit de plus les approvisionnemens du Port de Rochefort; il multiplieroit les éleves en bestiaux, de maniere à pourvoir les flottes royales & marchandes des salaisons que l'on tire à grands frais de l'étranger; il donneroit par-là aux sels qu'on fabrique dans les lieux voisins, un nouveau débouché, plus utile, en ce que le profit en resteroit tout entier à la nation; il augmenteroit la quantité des suifs & des cuirs, en proportion de la plus grande quantité de bestiaux, d'où naîtroient d'autres ressources pour occuper utilement des bras oisifs ou malheureux, plus d'activité, plus de moyens d'encouragement pour l'industrie, l'agriculture & le commerce.

21 *Mai* 1778. Le Sr. Marmontel, qui avec une barbarie impitoyable se proposoit de suivre son projet, commencé par *Roland*, de mutiler successivement les poëmes de *Quinault*, pour les rendre souples & dociles aux modulations du

Chant & avoit déjà sur l'enclume *Atys & Persée*, vient d'être arrêté par le refus du Sieur de Vismes de lui payer son travail comme du neuf. C'est ce qu'on voit dans une correspondance très singuliere de l'Académicien avec l'Entrepreneur actuel de l'Opéra. Rien de plus propre à faire tourner en ridicule le premier que sa lettre du 4 Mai insérée au *Journal de Paris*. On y remarque une cupidité basse, la charlatanerie vaine & puérile d'un gagne-petit, qui vante sa marchandise, & ce qui indique surtout dans un homme de lettres une ame mesquine, sordide, usuriere, qui le dégrade & deshonore cette profession.

22 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe*, dont les numéros du mois d'Avril suspendus pendant longtems avoient enfin passé en contrebande & par intervalles irréguliers, est apparemment plus consigné que jamais à Londres; ontre qu'il manque encore quelques ordinaires d'Avril, on n'en a qu'un seul de Mai: il n'est pas possible que cela dure, & les souscripteurs seront forcés d'y renoncer.

22 *Mai*. M. de Voltaire a encore beaucoup inquiété ces jours-ci par sa strangurie, mais il va mieux.

23 *Mai*. La Faculté de Médecine se trouvant toujours en discussion avec le premier Médecin Lassone, à raison de la Société Royale du même nom, que celui-ci protége & dont il est le créateur, ne peut obtenir d'emplacement pour

ſes Ecoles & va reſter abſolument ſans aſyle dans quelques mois. Elle a cependant eu la complaiſance pour ſon ennemi de ne pas faire imprimer ſa *Requête au Roi*, dont il craignoit la publicité. Par cette Requête elle forme oppoſition à l'obtention des Lettres patentes que ſollicitoit la Compagnie moderne qui voudroit s'élever ſur ſes débris, Compagnie dont elle reſpecte & loue l'inſtitution, mais qu'elle ne veut point laiſſer exiſter hors de ſon ſein, qui doit former une partie du Corps de la Faculté & non un Corps ſéparé. Les Docteurs eſperent avoir par leur démarche arrêté les ſuites funeſtes pour eux de l'établiſſement en queſtion, qui de la ſorte reſtera ſans conſiſtance, juſqu'à ce qu'il naiſſe une occaſion plus favorable de le renverſer tout-à-fait, ou de la faire rentrer ſous la ſuprématie de la Faculté-mere.

24 *Mai* 1778. M. de Voltaire, enchanté de la bonne ſanté du Maréchal Duc de Richelieu, qui monte encore à cheval, comme un jeune militaire qui fait ſes exercices, lui a demandé comment il faiſoit pour dormir? Le Maréchal lui a parlé d'un calmant excellent qu'il avoit & lui a promis de lui en faire part: il lui en a envoyé une certaine quantité pour pluſieurs fois. Le vieux Philoſophe, qui a grande envie de vivre, en a pris une doſe ſi forte qu'il en a été très mal. Il paroît qu'il y a beaucoup d'opium dans cet élixir, & depuis ce tems il appelle le Maréchal de Richelieu ſon frere Caïn. Cet

accident grave qui lui eſt ſurvenu, lui a fait reprendre le projet de s'en retourner à Ferney pour trouver, dit-il, ſon tombeau & en être plus près; mais l'adulation qu'on va lui prodiguer de nouveau, à forte doſe, le guérira, ſans doute, une ſeconde fois de cette envie.

25 *Mai.* On commence à crier beaucoup contre la Direction de M. de Vismes, qui ne produit rien & d'ailleurs eſt fort gêné par les ſubalternes cherchant de leur mieux à le contrarier. Les coryphées du chant & de la danſe ſe ſont ligués pour que tout aille mal & il eſt difficile de découvrir ce complot, ou du moins d'y remédier.

M. de Vismes ſe plaint en outre qu'il y a deux génies inviſibles qui le dirigent & l'empêchent de donner l'eſſor à ſes projets autant qu'il voudroit. Ces deux génies ſont Meſſieurs Vougny & de la Borde; le premier a l'oreille de M. de Maurepas & du Miniſtre de Paris, dont il eſt couſin-germain; en conſéquence il veut s'immiſcer de tout, quoiqu'il ne s'entende à rien: il ſe mêle ſurtout de protéger les ſujets femmelles, ayant toujours beaucoup aimé ce diſtrict, & a plus d'égard à ceux propres à ſes plaiſirs qu'à ceux qui pourroient en faire au public. Le ſecond eſt un amateur qui a des prétentions au génie lyrique, & décide des muſiciens compoſiteurs ſuivant l'analogie qu'ils ont avec lui; il déſireroit ſurtout qu'on jouît de ſes œuvres, préférablement à toutes autres.

On conçoit quel desordre il doit résulter dans l'Académie Royale de musique de tant de chefs & d'intérêts divers.

25 *Mai* 1778. L'orateur de la Cour des Aides, après avoir défini les deux genres de clandestinité introduits dans l'administration, en fait l'application aux trois impositions directes, la Taille, la Capitation & le Vingtieme. Il entre à ce sujet dans des détails extrêmement curieux sur la nature de ces impositions, sur la forme dont elles se perçoivent & fait frémir en même tems, en révélant tous les vices qui l'accompagnent. On y voit avec quel art le génie fiscal a sçu éteindre & varier à l'infini les accessoires de ces imputations simples pour se soustraire à l'examen & à l'enrégistrement. Il appuie surtout sur le Vingtieme, cet impôt qui est aujourd'hui l'objet des plus fortes réclamations du peuple, parce qu'il avoit été regardé comme une ressource extraordinaire réservée pour les tems malheureux, jusqu'au moment où l'on a profité de l'absence de la Magistrature pour en faire un impôt perpétuel.

Dans l'énumération des vexations auxquelles donne lieu le Vingtieme par la maniere dont il se leve aujourd'hui, il se trouve encore une lacune. On croit qu'elle contenoit les portraits directs de plusieurs Ministres & préposés des finances.

Enfin, dans la peroraison de ce beau traité des Droits de la Nation & des infractions in-

croyables qu'ils ont éprouvés, l'on termine par demander au Roi, non la réforme de quelques abus particuliers, mais celle de l'Administration entiere; l'on indique comme le meilleur moyen pour y parvenir, le rétablissement des Etats Généraux; on désireroit au moins qu'à leur défaut chaque Province eût des Députés en Cour pour défendre ses intérêts, comme il y a des Députés du Commerce: & ce jour, où les sujets auront recouvré cette précieuse liberté, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le Roi & la Nation contre les Ministres & les Magistrats.

25 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe* a encore repris son cours, il faut voir si cela durera.

26 *Mai*. M. le Moine, Sculpteur, vient de mourir: c'étoit un artiste d'un talent rare & d'une modestie plus rare encore.

26 *Mai*. La Reine a fait la semaine derniere à Marly une dérogation à l'Etiquette, encore plus grande que celle de manger avec les hommes: elle a reçu à souper Madame la Comtesse de Maurepas, Madame de Sartine & Madame Amelot, trois femmes de Ministres qui en cette qualité avoient été jusques alors exclues de cet honneur. Madame de Maurepas en a été si enchantée, que n'osant rien refuser de ce que S. M. lui offroit, & se forçant de manger tout, elle en a eu une indigestion violente. On connoît l'excessive vanité de cette Dame, & d'ailleurs

l'averſion que la Reine a pour ſon mari & pour elle ; on ne peut regarder cette faveur que comme un trait de politique ſuggéré à la Reine pour plaire au Roi, qu'on ſait avoir beaucoup d'amitié pour la Comteſſe.

27 *Mai.* Le nouvel entrepreneur de l'Opéra ayant en vain cherché à capter les ſuffrages du public par toutes ſes innovations, par ſon *Prologue des trois Ages de l'Opéra*, par le début des Demoiſelles Cécile & Dorival, de danſeuſes transformées en actrices, & de femmes tour-à-tour transformées en hommes dans le *Devin du Village*, par celui de la Demoiſelle Audinot faiſant le rôle de *Polimnie* dans l'Acte ci-deſſus cité, a eu recours à une ſeconde nouveauté : c'eſt la *Fête du Village*, paroles de M. Desfontaines, muſique de M. de Goſſec. Cet intermede, mêlé de chants & de danſes, n'eſt autre choſe qu'un Ballet Pantomime, où l'on a joint quelques couplets qu'on a cru gais, parce qu'ils ſont quelquefois orduriers, mais qui ne ſont réellement que groſſiers & plats. La muſique ne portant ſur aucun fond, vague & ſans objet, ne peut produire une grande ſenſation ; on y a trouvé quelques jolis airs.

28 *Mai* 1778. Avant de laiſſer ouvrir le Colyſée, M. le Lieutenant-Général de Police, inſtruit que ce bâtiment périclitoit, l'a fait viſiter, & ſur le rapport qu'en effet il n'y avoit pas ſûreté pour le public, a exigé qu'on en fît les répara-

tions néceſſaires. Les créanciers s'y oppoſent & c'eſt une nouvelle conteſtation à joindre aux anciennes, qui ne peuvent que tourner au détriment des uns & des autres & retarder les plaiſirs des amateurs.

28 *Mai* 1778. Les Comédiens François qui, il y a quinze ans, eurent l'indignité de refuſer d'accorder ſes entrées à un arriere-petit-fils de Racine, quoique perſonne de la famille n'en jouît & que cette famille même eût des répétitions à former contre eux pour les repréſentations d'*Athalie*, dont le fils peu avant ſa mort avoit vainement réclamé ſa part (anecdotes qui ſe trouvent détaillées au Volume premier des *Mémoires Secrets &c. de Bachaumont*, ſous les dates des 19 & 27 Septembre 1762 & 21 Mars 1763,) viennent aujourd'hui de les accorder *proprio motu* à un autre arriere-petit-fils de ce grand homme, auſſi par les femmes, qui ne les demandoit pas: c'eſt M. de Morembert, Directeur des Fermes. Le mercredi 20 de ce mois la troupe, après avoir arrêté de lui faire cette faveur, a députe vers lui pour la lui annoncer, & le lundi 25, jour de l'aſſemblée des Comédiens, il eſt allé les en remercier.

28 *Mai*. M. de Voltaire, loin d'être tout-à-fait quitte de l'accident que lui a occaſionné le fatal préſent de ſon frere Caïn, le Maréchal Duc de Richelieu, eſt retombé plus gravement, & quoiqu'on ne puiſſe ſavoir au juſte ſon état

par le ſilence que gardent ſes domeſtiques, ſes parens & ſes amis, quoiqu'on ait affecté de raſſurer le public dans le *Journal de Paris*, on a tout lieu de craindre qu'il ne ſuccombe cette fois.

Il paroît que la crainte de voir arriver des Prêtres autour de lui une ſeconde fois, & le déterminer à quelque démarche confirmative de la premiere, eſt la cauſe du myſtere qu'on obſerve. Cependant le Clergé fulmine & menace de ne point enterrer le moribond en terre ſainte, s'il perſiſte dans ſon ſcandale & ne ſatisfait pas au moins à l'extérieur.

29 *Mai* 1778. On ſe rappelle que M. Marmontel dans ſa lettre à M. de Viſmes fait valoir ſon *induſtrie* pour remettre à neuf les opéra de Quinault: ſur cet aveu on lui a fait adreſſer un avertiſſement par le Receveur de la Capitation, de trouver bon qu'en vertu de cette découverte il le mette ſur ſon rôle des contribuables en ce genre d'impoſition & le taxe d'autant plus fortement qu'il convient la porter à un point qu'on ne connoiſſoit pas encore.

30 *Mai*. Rien de plus propre à avilir la Croix de St. Louis, que la maniere dont on la prodigue aujourd'hui indiſtinctement aux gens les moins faits pour la porter, ſoit par leur état, ſoit par leur perſonne, ſoit par leur conduite. On voit avec indignation des Exempts de Police en être décorés, de jeunes gens de famille, enfermés par leur inconduite & obligés de quit-

ter le ſervice, ſortir de leur retraite avec cette décoration, dont on connoît la deviſe: *Virtutis bellicæ præmium*; enfin aujourd'hui vient de naître dans le monde un nouveau Chevalier de cet Ordre, M. le Chevalier de Sauvigny. Il y a vingt ans qu'il a porté la bandouliere de garde du corps du Roi de Pologne Staniſlas; depuis ce poëte médiocre n'a fait d'autre campagne que dans les marais de l'Hélicon, n'a terraſſé d'autre ennemi que M. de la Harpe qu'il a traîné dans le ruiſſeau; mais favoriſé de la cour pour laquelle il a fait des Divertiſſemens, & ſurtout du Comte d'Artois, il a ambitionné cet honneur & l'a obtenu.

30 *Mai* 1778. Il y a ſix mois que le Gouvernement n'a point voulu tolérer l'annonce d'une Coëffure allégorique *aux Inſurgens*; aujourd'hui il ne trouve plus mauvais qu'on les célebre par un deſſin politique, où l'on caractériſe leur triomphe: il eſt intitulé *l'Amérique Indépendante*. Il a été exécuté par M. Borel; & M. le Vaſſeur, Graveur du Roi & de leurs Majeſtés Impériales & Royale, doit le graver. En voici la compoſition.

On voit M. Franklin qui affranchit l'Amérique; elle embraſſe la ſtatue de la Liberté, & Minerve couvre le ſage Légiſlateur de ſon Egide; la Prudence & le Courage renverſent leur ennemi, c'eſt-à-dire l'Angleterre, qui dans ſa chûte entraîne un Neptune, dont le Trident

eſt rompu. A la droite de la Liberté, l'Agriculture, le Commerce & les Arts applaudiſſent à cette heureuſe révolution. L'eſtampe ne paroîtra qu'à la fin de l'année, & il n'y a encore que les amis de l'auteur qui aient la facilité de voir le deſſin.

30 *Mai* 1778. Le ſuccès de l'établiſſement qu'on vient de faire à Bicêtre pour le poli des glaces, a encouragé d'en former un autre; il s'agit aujourd'hui d'y faire aller des moulins à bras. De cette maniere, outre qu'on évite les ſuites funeſtes de l'oiſiveté, de l'ennui & de la corruption, qui augmentoit par le mêlange des ſujets les plus vicieux avec d'autres qui ne l'étoient pas encore au même degré, on rendra par le produit des travaux cette priſon moins onéreuſe au gouvernement, & l'humanité n'aura plus à réclamer contre l'abus de ces inſtitutions politiques, où des hommes, après avoir troublé l'ordre de la ſociété, finiſſent par lui être à charge le reſte de leur vie, ou ne recouvrent leur liberté que pour devenir plus ſcélérats.

31 *Mai* 1778. M. de Voltaire eſt mort hier ſur les onze heures du ſoir; comme les Prêtres refuſent de l'enterrer, & qu'on n'oſe envoyer ſon cadavre à Ferney, où cependant ſon tombeau l'attend, on eſt à chercher quelque tournure pour y ſuppléer.

31 *Mai* 1778. On parle beaucoup de trois Banqueroutes remarquables, moins par leur im-

portance, ou leur influence dans le Commerce, que par les perſonnage. Le premier eſt le Principal du College Dupleſſis, qui a remis ſon Bilan, en faiſant voir qu'il n'eſt arriéré que parce que pluſieurs grandes maiſons, dont les enfans, les peres & les grands-peres ont été élevés dans ſa maiſon, ne payent point.

Le Bourreau eſt le ſecond: il juſtifie que ſon paſſif n'eſt que de 150,000 livres, & que ſon actif ſur le Roi eſt de plus de 180,000 livres.

Enfin Madame Gourdan, femme ſi eſſentielle aux plaiſirs de la Capitale, eſt la derniere, qui prouve qu'on ne doit attribuer cet événement qu'à ſa grande facilité à ſe prêter aux amuſemens de beaucoup de gens de la cour, qui l'ont conſtituée en fraix dont ils ne la rembourſent point; ce qu'elle démontre également par ſes livres de recette & de dépenſe. On eſpere que la Police, ſentant de quel ſecours lui eſt la *petite Comteſſe*, (c'eſt ſon ſurnom) ne ſouffrira pas que ſes créanciers la tracaſſent trop & l'obligent d'interrompre ſon ſervice.

31 *Mai*. Ce n'eſt point préciſément à l'endroit où les fondemens de la nouvelle Salle de Comédie Françoiſe étoient déjà jettés par le Sr. Moreau, architecte de la ville, qu'on va la continuer. Le Sr. Wailly, qui entreprend le projet adopté aujourd'hui, la place plus haut, plus près du palais de Luxembourg, afin de faciliter à *Monſieur* la liberté de s'y rendre par

une galerie ſouterraine. C'eſt ce Prince qui ſe charge des frais de la conſtruction, pour lesquels le Roi lui abandonne tout le terrein de l'hôtel de Condé qu'il a retiré de la ville. Il n'eſt pas encore bien ſûr, malgré tout cela, que l'édifice vienne à ſe perfectionner, les obſtacles du local ne devenant que plus conſidérables, où il eſt choiſi aujourd'hui.

Fin du onzieme Volume.